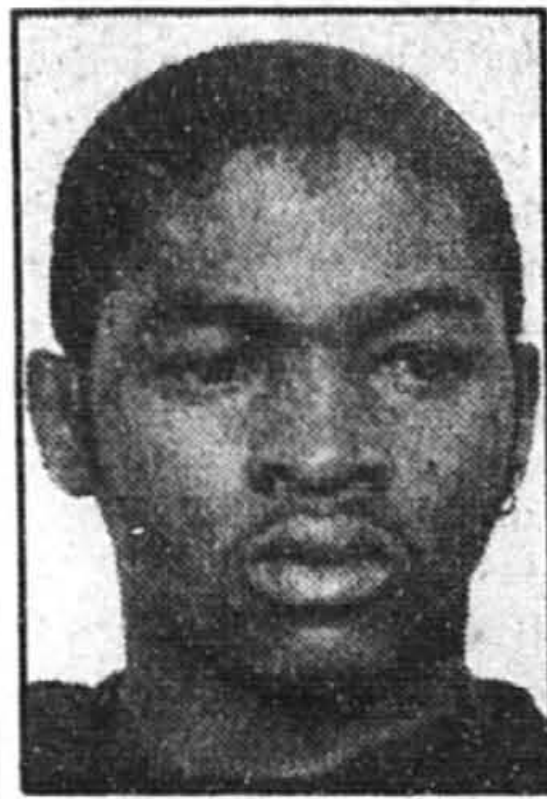


La police de la CUM sévèrement blâmée

La mort de Marcellus François est le fruit d'un «fiasco» complet selon le coronar Yarosky



Marcellus François

ANDRÉ CÉDILOT
et ÉRIC TROTTIER

Le «fiasco» qui a coûté la vie à Marcellus François n'est pas imputable au seul policier qui a tiré le coup de feu fatal, mais à l'ensemble du service de police de la CUM.

Dans un rapport cinglant de 90 pages qui doit être rendu public aujourd'hui et dont *La Presse* a pris connaissance hier, le coronar Harvey Yarosky recommande de toute urgence la création d'une commission d'enquête, indépendante de la police, pour revoir toute l'organisation du plus important corps policier municipal au Canada.

De l'avis de Me Yarosky, cette commission d'enquête devrait procéder à une révision complète des méthodes, des normes, des pratiques et des procédures du SPCUM. Il insiste pour que les personnes qui seraient nommées par le ministre de la Sécurité publique ne fassent partie d'aucun corps policier.

Il précise que ces personnes devraient avoir les pleins pouvoirs afin d'accéder à tous les dossiers et documents du SPCUM et d'obtenir une pleine collaboration de tous les membres du service.

«Si les carences institutionnelles mises en lumière lors de cette enquête ne sont pas corrigées au plus tôt, il y a un

risque sérieux que d'autres erreurs et d'autres tragédies ne surviennent», écrit le coronar, qui a siégé durant plusieurs semaines, à Montréal l'automne dernier.

Me Yarosky recommande également au ministre Claude Ryan, à qui il a remis son rapport, de former un groupe de travail spécial afin d'élaborer un programme d'actions concrètes pour contrer le «racisme» des policiers de la CUM. «L'enquête a démontré qu'il existe toujours un sérieux problème d'attitude, de méfiance et d'ignorance au sein du SPCUM envers la communauté noire. Il faut y voir de façon pressante», note-t-il.

De façon générale, Harvey Yarosky s'en prend autant à la direction du service qu'aux policiers qui ont participé à l'opération ratée du 3 juillet 1991. «Le fiasco dans ce dossier n'est pas l'affaire d'une seule personne; c'est un fiasco institutionnel, l'échec du SPCUM à remplir le rôle pour lequel il a été créé, soit la protection de la vie et de la sécurité des citoyens à l'intérieur de sa juridiction.»

Le sergent Michel Tremblay, celui qui a abattu Marcellus François, a commis une «grave erreur», estime Me Yarosky, qui précise toutefois que le jeune



VOIR CORONER EN A2

Harvey Yarosky

Aujourd'hui

A15 TORONTO

Beaucoup de Torontois attribuent les actes de violence dont leur ville vient d'être le théâtre à la pauvreté et à la délinquance juvénile bien plus qu'à un problème de racisme.

B1 RÉFÉRENDUM

Même s'il risque un chevauchement des deux campagnes, Brian Mulroney préfère tenir son référendum constitutionnel avant celui du Québec, prévu en octobre.

E7 SAHARA OCCIDENTAL

L'ONU s'efforce de relancer le plan d'autodétermination du Sahara occidental bloqué par le Maroc, pour qui cette ex-colonie espagnole est partie intégrante de son territoire.

Sommaire

Annonces classées

Immobilier D7 à D12
marchandises D12, D13
emplois D13
automobiles D14, D15
propositions d'affaires C8

Arts et spectacles

Informations E1 à E6
ciné-horaires E4, E5
télé-horaires E2

Bandes dessinées

Bridge D15
Décès D17
Décoration D1 à D5
Économie C1 à C10
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? D7
Feuilleton D9
Horoscope D8
Le monde E7, E8
Loterie — résultats A4
Mots croisés D13
tabloïd Sports S14
«Mot mystère» D12

Sénat: Bourassa avance à petits pas

DENIS LESSARD
envoyé spécial

La Presse À REGINA

Le gouvernement du Québec ne retournera à la table constitutionnelle qu'une fois qu'il saura à quoi s'en tenir quant à la réforme du Sénat.

Tant que la «question clé» du Sénat n'est pas réglée, un retour aux négociations comporte un risque important pour le Québec, a prévenu hier le premier ministre Robert Bourassa, montrant par ailleurs une ouverture nouvelle aux arguments des provinces de l'Ouest en faveur d'un Sénat élu et doté de pouvoirs plus étendus.

«Aller à la table tant qu'une question aussi fondamentale (que le Sénat) n'est pas réglée, alors qu'il y a des opinions très divergentes entre les provinces, serait accepter un risque d'échec qui n'est pas mince», a lancé M. Bourassa.

À l'issue d'une rencontre de plus d'une heure avec son homologue de Saskatchewan, Roy Romanow, M. Bourassa a indiqué que pour l'essentiel, sur quatre points sur cinq, les exigences du Québec pour un retour à la table constitutionnelle semblaient en voie d'être satisfaites.

Pour M. Bourassa, l'écart se rétrécit entre les attentes du Québec et ce que semble prêt à accorder le Canada anglais. La reconnaissance du Québec comme société distincte ne posera pas de problème, prévoit-il. La nomination de juges québécois à la Cour suprême, la limitation du pouvoir de dépenser fédéral et les pouvoirs accrus en immigration, au total quatre des cinq «conditions» de Meech, font déjà consensus, estime-t-il.

VOIR BOURASSA EN A2

■ Une partie perdue d'avance? Page B1

Malade, Oscar Peterson ne viendra pas à Montréal

MICHÈLE OUMET

Le célèbre jazzman Oscar Peterson ne participera pas au Festival international de jazz de Montréal cet été car il est trop malade.

Oscar Peterson a été opéré aux hanches, a expliqué le vice-président du Festival, André Ménard, et sa convalescence est plus longue que prévu.

Pourtant, Montréal aurait bien aimé accueillir ce grand pianiste

dans le cadre des festivités du 350^e anniversaire. C'est d'ailleurs le maire Jean Doré qui avait lancé l'idée lorsqu'il avait reçu Oscar Peterson à l'hôtel de ville en 1989.

Les organisateurs du Festival de jazz ont saisi la balle au bond. Peterson est né à Montréal et ils auraient aimé qu'il compose une chanson sur sa ville natale. Ils ont donc commencé à négocier son contrat mais la maladie de Peterson a mis fin à ces projets. Le jazzman joue d'ailleurs moins souvent en public depuis quelques années.

M. Ménard a précisé que les négociations ne s'étaient pas rendues très loin. Il était d'ailleurs question d'un contrat assez coûteux. Certains avançaient même le chiffre de 80 000 \$ ce que le Festival et la Corporation des fêtes du 350^e anniversaire, également impliquée dans l'événement, avaient refusé de confirmer.

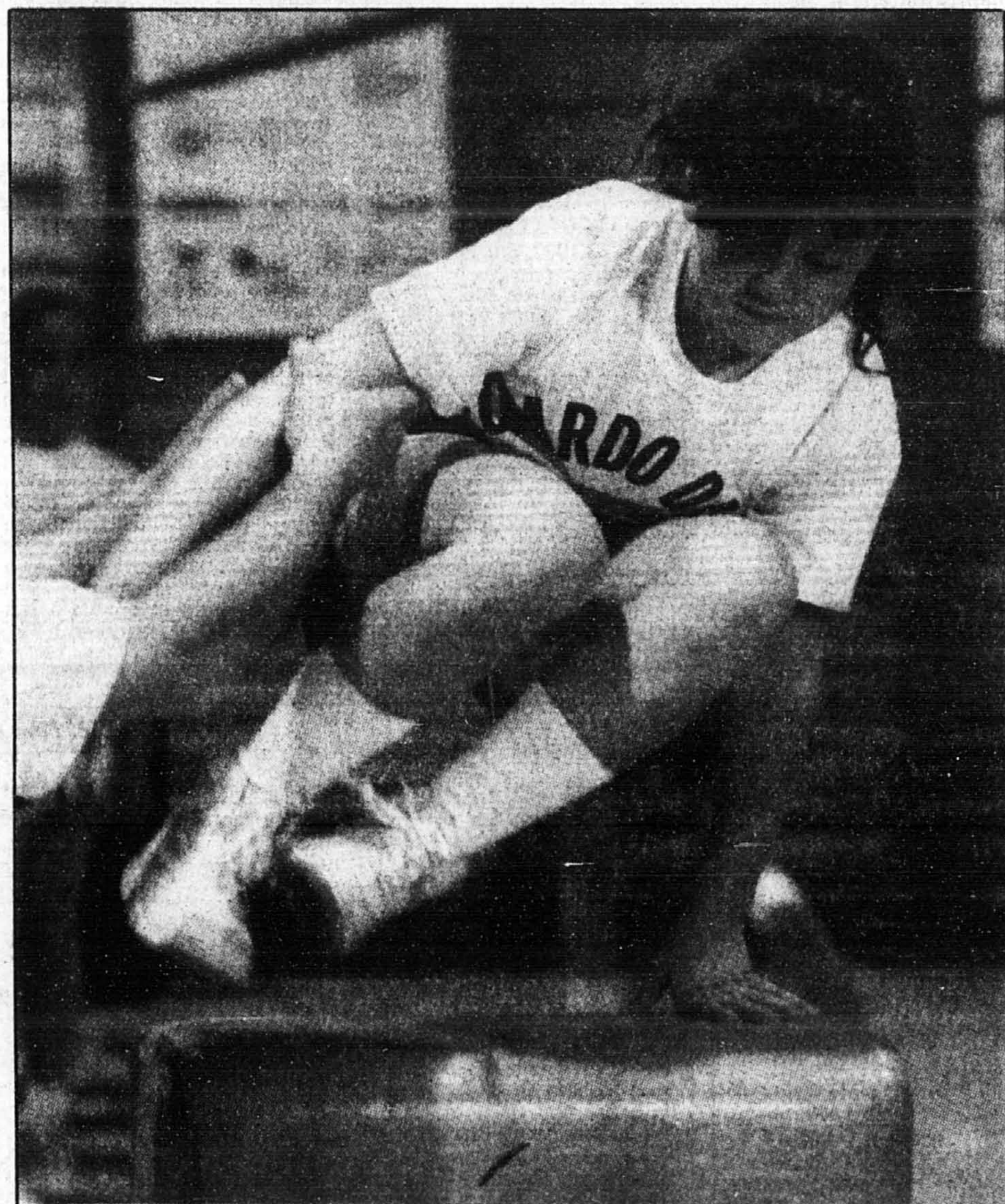
La Presse avait alors fait une demande à la Commission d'accès à l'information. Mais la Commission devait d'abord décider si la Corporation était un organis-

me soumis à la loi d'accès. Au début de l'année, la Commission donnait finalement raison à La Presse mais la Corporation décidait d'aller en appel devant la Cour du Québec.

En plus du contrat de Peterson, La Presse demandait une copie des procès-verbaux du comité exécutif de la Corporation.

Quant au Festival international de jazz, il dévoilera sa programmation le 13 mai. Le Festival se déroulera du 1^{er} au 12 juillet et il y aura 350 spectacles. □

VA JOUER DEHORS!



Quelque 30 000 élèves dispersés dans 85 écoles de la région métropolitaine participeront la semaine prochaine aux troisièmes Jeux scolaires de la CECM. L'événement est important, si l'on considère que les élèves du primaire passent 23 heures par semaine devant la télévision ou le nintendo, que leur grille horaire ne prévoit que 60 minutes par semaine pour l'activité physique. C'est pour sensibiliser la population à ce problème que les conseillers pédagogiques en éducation physique de la CECM ont mis sur pied les Jeux scolaires.

PHOTO JEAN COUPLI, La Presse

La marche d'Imelda

CHARLES DAVID
MANILLE

Elle est là. Juste à quelques pieds, portée par des vagues de partisans dont la houle met à mal un service d'ordre totalement désorganisé. La soixantaine plantureuse, le visage rempli d'une extrême compassion à la vue de ses fidèles, elle

LA PRESSE AUX PHILIPPINES

s'avance, drapée dans sa robe de grand couturier aux couleurs — bleu, blanc, rouge — du parti (KBL), myriade de bijoux scintillant dans la lumière des projecteurs, long foulard au cou cherchant vainement une brise pour devenir traîne...

Une dernière marche pour atteindre le podium. La bousculade reflue. Mais la foule, à pleins poumons, continue de hurler, scandant son prénom. Pétards et feux d'artifice fusent, panaches de feu qui voudraient se transformer en halo. Et puis, ce geste ample pour s'ouvrir le chemin, en soulevant la robe, et faire enfin apparaître les chaussures...

C'est bien elle, la Mère de la Nation, annoncée par Ferdinand Jr. (Bong Bong pour les intimes), son fils, qui, du coup, s'avoue une fraternité presque innommable. C'est bien elle, Imelda Romualdez Marcos, s'offrant littéralement à cette forêt de mains qui se tendent et qui, enfin, la retrouvent. L'émotion est à son comble, chavire les humeurs de l'ancienne Première Dame. Quelques larmes coulent... Bref, le spectacle peut commencer.

Il est vrai qu'il a tourné bien avant l'arrivée de la vedette. Candidats à tous les postes — ce sera lundi une véritable foire électorale — le puisqu'il y a plus de 17 000 sièges à pourvoir, des conseillers municipaux aux maires, en passant par les sénateurs jusqu'au président — ont chauffé le public. Avec plus ou moins de bonheur, la foule ne se faisant réellement embarquer que par une chanteuse, Imelda Papins, grande vedette sous le régime Marcos. Elle fait un tabac avec un hymne à Imelda. Cela confinera au délire avec l'arrivée de la véritable Imelda.

On n'est plus au Rizal Park, pour un rally (meeting) électoral. C'est Beverly Hills. C'est la Résurrection, revue et corrigée, sur fond de romance sirupeuse qui évoque la nostalgie glorieuse du passé et laisse entrevoir, tout de même, un avenir, si vague soit-il. La voix se coupe pour dire la méchanceté de la présidente sortante Cory Aquino, qui a refusé à Ferdinand Marcos — «l'homme que j'ai soutenu toute ma vie de

VOIR ELECTIONS EN A2

«Parce que je ne suis pas si vieille que ça!»

CLAUDE GINGRAS

Je «couvrais» aussi les variétés à l'époque. C'était le mémorable Festival d'Expo 67 et Marlene Dietrich avait donné en juin une quinzaine de spectacles à l'Expo-Théâtre de la Cité du Havre.

À son arrivée à Montréal, elle avait rencontré les médias. Les photographes étaient admis, mais non les cameramen. Nous l'avions attendue une heure, dix minutes. Nous allions ne plus l'attendre lorsqu'elle apparut enfin, le sourire désarmant et... une bonne raison en mains: à Los Angeles, où elle était en transit, elle s'était fait voler toutes ses valises, c'est-à-dire toutes ses toilettes de scène.

En autant que je me rappelle, elle portait néanmoins sa fameuse robe rose transparente à l'Expo-Théâtre...

La conférence de presse n'avait pas été facile, vu la réticence de la vedette devant certaines questions concernant la politique, sa vie privée, son âge.

Son âge surtout. L'âge de Marlene Dietrich était l'un des secrets les mieux gardés du monde.

Quelqu'un lui avait demandé: «Comment faites-vous pour paraître aussi jeune?»

Réponse: «C'est tout simplement que je ne suis pas si vieille que ça!»

Un quart de siècle... et je la vois encore entrer en scène, ou plutôt sortir graduellement de l'arrière-scène gauche: d'abord une jambe, puis une main, enfin l'espiègle sourire...

Marlene Dietrich avait aussi chanté au Her Majesty's quelques années auparavant. J'y étais, mais j'ai oublié la date et n'ai rien retrouvé à cet égard. J'ai aussi un

très vague souvenir d'avoir vu, dans les années 50, son nom sur une affiche de night-club, rue Sainte-Catherine, où étaient aussi venues Edith Piaf et Yma Sumac.

Nos archives indiquent qu'elle revint en 1973, salle Wilfrid-Pelletier. Mais déjà, à ce moment-là, j'étais passé au camp des Dietrich... Fischer-Dieskau. □

■ Une beauté qui «illuminait par l'intérieur». Page E1

Une entrée en scène mémorable: d'abord une jambe, puis une main, enfin l'espiègle sourire...

PHOTO AP



OTTAWA S'APPRÊTE À RÉPONDRE LE RECOURS À LA FORCE PAR LES POLICIERS.



La communauté noire accueille avec soulagement le rapport Yarosky

ÉRIC TROTTIER
et ANDRÉ CÉDILOT

■ Le rapport du coroner Harvey Yarosky sur la mort de Marcellus François a été accueilli avec soulagement par la communauté noire de Montréal.

« Pour une fois, nous sommes réellement satisfaits. Nous avons longtemps crié au racisme dans la police, et les dirigeants l'ont toujours nié. Ce rapport nous donne raison ; c'est très nouveau pour nous », a déclaré Dan Philip, président de la Ligue des Noirs du Québec.

Se retenant de crier victoire trop vite, M. Philip attend évidemment des gestes concrets de la police, de la CUM et du gouvernement québécois. « Le directeur Alain Saint-Germain est dans une position difficile ; il n'a pas d'autre choix que d'effectuer des changements, même si le syndicat des policiers veut lui mettre des bâtons dans les roues », a-t-il poursuivi.

Leith Hamilton, directeur du Conseil de la communauté noire

du Québec, partageait hier cet avis. Il préférait attendre la rencontre avec le ministre Claude Ryan à Montréal, vendredi matin, avant de commenter davantage.

Une manifestation prévue pour samedi matin, pour mettre en lumière les relations tendues entre les Noirs de la Petite-Bourgogne et la police, pourrait par ailleurs être reportée. « Nous avons décidé de réviser notre position à cause de la tension provoquée par les événements de Toronto et de Los Angeles. Plusieurs citoyens de

notre communauté nous ont appelés pour nous demander de la remettre à plus tard », ont affirmé les deux leaders noirs.

Par ailleurs, M. Philip se dit particulièrement fier de l'idée du coroner Yarosky de créer un organisme indépendant pour s'occuper de tous les incidents mettant en cause la police.

Sans mettre en doute l'intégrité de l'enquête de la Sûreté du Québec, le coroner Yarosky a suggéré que le gouvernement québécois emboîte le pas à celui de l'Ontario, où ces dossiers sont confiés à

une unité spéciale présidée par un juge à la retraite, et formée majoritairement d'anciens policiers.

L'escouade ontarienne relève du Solliciteur général et ne répond qu'au procureur général de la province.

Cette mesure, estime le coroner, est d'autant plus justifiée lorsque des corps policiers comme la CUM et la Sûreté du Québec entretiennent des relations sur une base régulière. « C'est une question de confiance dans l'in-

dépendance et l'impartialité de telles enquêtes », explique Me Yarosky.

La Presse a d'autre part tenté en vain de joindre la veuve de Marcellus François, Sylvia Clark, qui a informé le ministère de la Justice, le 15 août dernier, qu'elle allait demander une compensation de 12 millions \$ au SPCUM et au procureur général. L'avocat de la famille, Me Jean-Paul Braun, a préféré attendre à aujourd'hui avant d'émettre des commentaires.

SUITE DE LA UNE

CORONER

La police de la CUM sévèrement blâmée

Le sergent Pierre Sasseville, responsable de la filature, essuie aussi des reproches pour avoir ordonné l'interception du véhicule de Marcellus François sans être certain de son identité. Encore là, Me Yarosky atténue son jugement parce que l'officier ne disposait pas de photos adéquates du suspect recherché et que la moitié de son personnel était manquant ce soir-là.

Le coroner s'attaque particulièrement au sergent-détective Claude Paquette, du poste 43, qui a déclenché ce vaste déploiement policier en voulant mettre la main sur Kirt Haywood (assassiné depuis) et Carol Richards, deux Noirs recherchés alors pour tentative de meurtre. « C'est inacceptable qu'il n'ait pas été impliqué dans l'opération finale », soutient Me Yarosky, qui a aussi mis en doute la crédibilité du policier.

En dépit des critiques individuelles formulées à l'endroit des policiers, le coroner Yarosky revient constamment à la charge contre la direction du SPCUM, en dénonçant le manque de leadership et l'inefficacité des officiers responsables des opérations quotidiennes.

Il énumère une série d'anomalies inquiétantes qui semblent faire partie intégrante du travail de la police :

- le manque de continuité dans les enquêtes ;
- le défaut de partager les informations ;
- l'absence de procédures efficaces et adéquates ;
- le manque d'entraînement, le peu de fierté et d'appartenance des policiers

Bref, dit-il, la direction du SPCUM se contente de faire travailler ses agents dans des condi-

tions insatisfaisantes et illogiques. Le coroner conclut que les policiers se sentent obligés de « faire le maximum avec le minimum ».

Le racisme des policiers

Dans son volumineux rapport, Harvey Yarosky indique qu'il y a encore énormément à faire pour éliminer le racisme dans la police de la CUM. Il rappelle notamment que les agents ont employé des expressions blessantes, durant la filature, telles *Tam-Tam*, *Nègres*, etc.

Il trouve scandaleux la conduite des policiers envers les trois autres passagers qui accompagnaient Marcellus François, le jour du drame. Après leur arrestation — que Me Yarosky juge quasiment illégale — quand la police a compris son erreur, ils avaient été littéralement jetés à la rue, sans excuse ni réconfort.

Me Yarosky est d'autant plus amer de constater que les recommandations de la commission Bellemare, formulées il y a trois ans à la Commission des droits de la personne, n'ont pratiquement pas été suivies. « Quelles que soient les mesures prises jusqu'à maintenant, elles n'ont pas été suffisamment efficaces. Un sérieux problème perdure et il faut prendre le taureau par les cornes pour le mater. »

Le coroner termine son rapport en affirmant qu'il garde néanmoins en très haute estime le travail des policiers, « qui doit être empreint d'excellence et de professionnalisme ». Il espère enfin contribuer à rehausser l'image et le prestige du SPCUM, afin de redonner confiance à tous les citoyens... quelle que soit la couleur de leur peau ! □

BOURASSA

Sénat: Bourassa avance à petits pas

Reste la question du droit de veto du Québec, intimement liée à la réforme du Sénat puisque les provinces de l'Ouest ne veulent pas s'engager à redonner au Québec le veto de Meech — sur les institutions fédérales — tant qu'elles n'auront pas obtenu la certitude qu'elles obtiendront leur réforme du Sénat.

Un jeu subtil de négociation

semble s'être amorcé entre le Québec et les autres provinces sur la question du Sénat, seul point d'accrochage entre MM. Bourassa et Don Getty de l'Alberta lors de leur rencontre de mardi.

Si, une fois revenu à la table, le Québec se voyait présenter une formule inacceptable pour le Sénat, l'échec serait cette fois insurmontable, estime M. Bourassa. Exiger des précisions quant au futur Sénat n'est pas une condition supplémentaire posée par le Québec, explique-t-il, puisque ce n'est qu'une fois défini le rôle de cette institution que le Québec pourra avoir des assurances sur le retour d'un droit de veto, un élément de la substance de Meech, le minimum exigé par Québec pour reprendre les discussions bilatérales.

Même interpellé par le ministre Joe Clark, qui croit que le Québec pourra revenir à la table constitutionnelle dès la semaine prochaine à Vancouver, M. Bourassa a soutenu qu'il serait « fort étonné » que le Québec puisse décider aussi rapidement s'il met fin au boycott amorcé lors de l'échec de Meech, en juin 1990.

Architecte de l'accord constitutionnel de 1982, qui avait isolé le gouvernement du Québec, M. Romanow estime de son côté qu'il est plus que temps d'en arriver à une nouvelle entente, une réponse « positive et généreuse » au gouvernement Bourassa, qui cherche sincèrement une solution à l'impasse actuelle. M. Romanow s'est dit en faveur d'un droit de veto pour toutes les provinces sur les institutions, comme dans l'accord du lac Meech, où une autre formule ou un amendement constitutionnel devrait être appuyé par sept provinces comptant pour 85 pour cent de la population — ce qui donnerait dans les faits un veto au Québec, qui

englobe 25 pour cent de la population du Canada.

Hier, M. Bourassa était beaucoup plus conciliant envers l'idée d'un Sénat réformé tel que vu par l'Alberta, une institution pour contre les intrusions du gouvernement fédéral dans les compétences des provinces. La défense des compétences provinciales est le credo du gouvernement du Québec depuis des générations, a-t-il rappelé.

L'Alberta veut un Sénat qui lui permettrait de bloquer une politique comme le Programme national de l'énergie des années 1980 qui a coûté une soixantaine de milliards à l'économie de l'Ouest. On peut facilement comprendre cet argument, dira M. Bourassa.

Mais Québec veut un Sénat « équitable » plutôt qu'« égal ». Pas question de donner à toutes les provinces le même nombre de sénateurs (la revendication de l'Alberta), mais un Sénat réformé pourrait accorder une représentation comparable à chacune des régions du pays, a-t-il indiqué. « Par définition, le Sénat est une chambre des régions, et on peut considérer cette approche d'égalité régionale. Cela ne satisfait pas l'Ouest totalement mais montre que le Québec a l'esprit ouvert à ce sujet », a-t-il dit.

Les discussions amorcées dans l'Ouest sur le Sénat en marge de la tournée de M. Bourassa, qui se termine aujourd'hui, ont aussi fait basculer l'ordre du jour de la réunion constitutionnelle de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, où la question des pouvoirs d'une nouvelle Chambre haute a pris le dessus sur le nombre de sénateurs par province. Parler de nombre avant de connaître les pouvoirs du Sénat serait mettre la charrie devant les boeufs, a reconnu le ministre albertain Jim Horsman. □

ÉLECTIONS

La marche d'Imelda

mon amour et qui m'inspire dans tous les actes que j'accomplis » — des funérailles nationales sur sa terre natale. Courte réapparition des sanglots...

Mais, chaque chose en son temps, la période de tremolo est terminée. Et, « reconfortée par l'esprit de Marcos », Imelda, qui a retrouvé sa voix de bateluse de foire, lit consciencieusement son texte, dans lequel elle ne promet pas moins, avec sa prochaine victoire, qu'une série de mesures révolutionnaires « pour faire entrer, au XXI^e siècle, les Philippines dans le peloton de tête des nations ».

Tout y passe : projets agricoles visant à pratiquer une culture intensive sur plus d'un million d'acres ; projets de télécommunications basés sur l'agencement et l'utilisation à outrance de satellites ; projets hydro-électriques pour mettre fin à la pénurie d'eau et régler le problème d'électricité ; projets de logements à bon marché pour offrir à chaque famille philippine un toit convenable...

Luis Zagala, un journaliste d'un quotidien de Manille, me regarde et hoche la tête : « Elle pourrait nous parler de la Cité de l'Homme ». Oh ! rien d'extraordinaire. Sauf que Marcos, au temps de sa gloire, pour construire un parlement digne de son régime démocratique, fit expulser, manu militari, un bidonville d'enfants abandonnés. La relocation se fit sur un dépotoir. Le projet porta le nom de *Cité de l'Homme*, qui devait concorder avec le respect profond de Marcos pour les Droits humains. Dans le nouveau

bidonville, les rats et les moustiques, sans vraiment livrer bataille, restèrent maîtres des lieux. On parla de dizaines de morts.

Bien entendu, le parlement ne fut jamais construit, la Loi martiale passa sur les mémoires et on tourna la page. Sauf, me fit remarquer Luis, que « le bidonville jouxtait des propriétés qui, comme par hasard, prirent subitement de la valeur », l'environnement étant devenu plus salubre.

Sur le podium, Mme Marcos continuait de parler. Dans le parc, vendeurs ambulants de boissons glacées, de nourritures et autres pacotilles tentaient d'améliorer leur ordinaire hebdomadaire. Alignées comme à la parade, des jeepneys payées pour amener le public faire-valoir attendaient leur cargaison humaine — le montant de la participation individuelle atteignant parfois le chiffre astronomique de 50 pesos, soit 2,50 \$; il paraît que l'organisation manque de fonds... À quelques encablures du parc, l'ambassade des États-Unis, toutes lumières éteintes, semblait se désintéresser visiblement de cet événement politique. Il est vrai que pour elle, il n'y a que trois candidats sérieux : Ramos, Mitra et Cojuangco.

Mme Marcos parlait toujours. Le moment tant attendu était arrivé. Elle allait chanter... À l'entrée du parc, accoudé à un arbre, en présence de passants qui déambulaient sans prêter guère d'attention, un gosse de 12 ans, les yeux vitreux, humait à grandes bouffées une foute saloperie dans un sac de plastique. La mélodie d'Imelda le laissait complètement insensible. Il devait avoir oublié. Il n'avait que six ans au départ de Marcos.

La nostalgie n'est plus ce qu'elle était... □

La direction de LeMoyne d'Iberville n'aurait pas dû appeler la police, disent des étudiants

GILLES ST-JEAN

■ Certains étudiants de l'école secondaire LeMoyne d'Iberville de Longueuil, où un policier a été blessé et trois jeunes arrêtés à la suite d'un affrontement survenu mardi, à la sortie des cours, pensaient hier que la direction n'aurait pas dû appeler la police pour faire évacuer un groupe de jeunes intrus.

Rappelons qu'au cours des incidents qui ont suivi l'intervention de la police, un policier a subi une commotion cérébrale après avoir été frappé à la tête et trois jeunes, dont un élève de l'école, ont été arrêtés pour voies de fait contre le policier ainsi que méfait.

L'affaire a commencé à 14 h 40 mardi, quand la direction a demandé l'intervention de la police dans le but d'expulser un groupe d'adolescents noirs qui ne sont pas de l'école.

« Il y a trois ou quatre ans, l'ancien directeur serait allé les voir et les aurait fait partir », a assuré Joëlle Saint-Lôt, une étudiante de secondaire V. A l'en croire, l'ancien directeur était un ancien joueur de football à la carrure très... présente.

« Ces gars-là sont des amis avec qui on joue au basket le soir. Ils étaient venus la veille et ils revenaient voir si on jouerait mardi », a soutenu de son côté Thierry Jean-Baptiste.

Les jeunes gens admettaient toutefois que le groupe d'adolescents de l'extérieur n'avait pas le droit d'être là.

Et, selon un autre étudiant de secondaire V, Frank Wimar, un professeur qui se trouvait dans la cour aurait vu que l'un ou plusieurs des jeunes visiteurs avait une batte de baseball en sa possession, d'où la prudence de la direction de l'école.

Quoi qu'il en soit, c'est un membre du groupe de visiteurs qui a déclenché les troubles en crevant un pneu d'une des autos-patrouille dépêchées sur les lieux. Une bagarre opposant des jeunes Noirs et les policiers est survenue, et un policier a été



PHOTO JEAN COUPLI, La Presse

Ces étudiantes de l'école secondaire LeMoyne d'Iberville, à Longueuil, ont tenu à donner hier leur version de l'incident de mardi au cours duquel des policiers appelés par la direction de l'école en sont venus aux mains avec de jeunes Noirs à la sortie des cours. De gauche à droite, Wini Fred, Judith Martin, Constance Marsman, Marie-S. Adolphe et Joëlle Saint-Lôt.

frappé à la tête, soit avec une batte de baseball en aluminium, soit à coups de poing, d'après des élèves.

Le policier blessé a dégagné son arme après avoir été frappé, ont dit ces jeunes sur un ton de reproche.

Et, selon eux, un autre jeune a reçu un coup de coude policier sur le nez et une adolescente a été renversée par terre par un agent.

Des policiers auraient aussi proféré des injures racistes à l'endroit de jeunes Noirs.

Par ailleurs, l'élève de l'école qui a été arrêté n'aurait rien à voir dans l'agression contre le policier, ont soutenu ses camarades. Selon eux, il n'est pas du genre à se battre, malgré sa carrure athlétique. Il s'entraîne, ne sort pas le samedi et fréquente même l'église, ont-ils souligné.

« Quelqu'un l'avait provoqué il y a trois ans et il a reculé ; il a même pas voulu se battre », a soutenu l'un d'eux, Steve Narcisse.

En tout cas, ni le directeur de l'école, M. Alan David, ni la Commission scolaire protestante de la Rive-Sud (South Shore Protestant Regional School Board) n'ont voulu commenter l'incident.

Règle générale, toutefois, il semble avéré que les autorités scolaires ne tolèrent pas les « visites » comme celle faite par le groupe d'adolescents de l'extérieur.

LeMoyne d'Iberville, une école francophone, accueille 550

jeunes de plusieurs communautés culturelles et domiciliées partout sur la Rive-Sud. Selon des jeunes rencontrés hier, de 50 à 100 Noirs fréquenteraient l'école, non 200 comme on l'a indiqué dans certains comptes rendus.

Pour sa part, la police de Longueuil n'a pas commenté elle non plus, alléguant qu'une enquête est en cours. La police a été appelée plusieurs fois à l'école LeMoyne depuis quelques mois, a indiqué un policier, mais surtout pour des rencontres d'information avec les jeunes, pas pour des problèmes sérieux.

Hier, plusieurs véhicules de police étaient postés près de l'école LeMoyne à la sortie des cours. Il ne s'est rien passé.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, 2991 est, Sherbrooke, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h ;
- à Montréal : en collaboration avec la Caisse populaire Ville-Émard, église Notre-Dame-du-Perpetuel-Secours, sous-sol, 5959,

boul. Monk, de 9 h 30 à 17 h ;

- à Montréal : Massonic Order, Place Alexis-Nihon, rez-de-chaussée (face au magasin Canadian Tire), 1500, rue Atwater, de 10 h à 20 h 30 ;
- à LaSalle : organisée par le Club Lions de LaSalle, Carrefour Angrignon, face au magasin Maxi, 7077, rue Newman, de 14 h 30 à 20 h 30.

Tirage d'hier
Le Lotto 6/49 14 17 21 25 27 39 (32)
E-X-T-R-A 3 0 7 6 2 9

La Quotidienne à trois chiffres **758**
tirage d'hier à quatre chiffres **8533**

ABONNEMENT	285-6911	RÉDACTION	285-7070
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30, samedi et dimanche de 7 h à 11 h		ANNONCES CLASSÉES	
PROMOTION	285-7100	Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
COMPTABILITÉ		GRANDES ANNONCES	
Grandes annonces	285-6892	Détailants	285-7202
Annonces classées	285-6900	National, Télé+	285-7306
		Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe »

Enregistrement : numéro 1400 - Port de retour garanti. (USPS005692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

JEUDI 7 MAI 1992

19-4-01

CAHIER SPÉCIAL

SAMEDI DANS La Presse

LONGUEUIL

La ville de Longueuil, qui célèbre cette année son 335^e anniversaire, a été désignée « municipalité de l'année 1992 » au Québec. On vous dit - et montre - pourquoi dans ce cahier qui traite d'une remarquable qualité de vie en milieu urbain : un réseau vert unique, des parcs, un golf, un port de plaisance, et le Saint-Laurent maintenant accessible. Sans parler de la vie économique et culturelle.

PUBLIREPORTAGE

Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies: appel d'offres à la mi-mai

ANDRÉ NOËL

■ Le gouvernement québécois va lancer d'ici deux semaines un appel d'offres pour les plans et devis du nouvel Hôtel-Dieu à Rivière-des-Prairies, a indiqué hier Jacques Lavergne, du bureau d'architectes Lemay et associés.

M. Lavergne a dit que sa firme s'était jointe à une équipe multidisciplinaire pour décrocher les contrats d'architecture et d'ingénierie, mais il a refusé de donner d'autres détails.

Selon des informations confidentielles obtenues par *La Presse*, cette équipe est dirigée par le groupe SNC-Lavalin, en collaboration avec Lemay et associés, ainsi qu'un autre bureau d'architectes dont le nom reste inconnu.

La partie touchant la mécanique électrique serait confiée par SNC à la firme d'ingénieurs-conseils Bouthillier Parizeau et associés. Les ingénieurs en sol ne seraient pas choisis.

M. Lavergne a commencé par dire que

des fonctionnaires du ministère de la Santé avaient distribué il y a quelque temps une copie du Programme fonctionnel et technique (PFT) de l'Hôtel-Dieu, qui comprend les esquisses du futur Hôtel-Dieu.

Plus tard au cours de l'entretien, M. Lavergne a affirmé qu'il avait seulement vu une esquisse de l'hôpital dans les journaux (un croquis a été reproduit dans *La Presse* du 16 avril).

«L'équipe multidisciplinaire est formée en partie, mais je ne peux pas vous confirmer le nom de SNC et d'autres firmes, a-t-il ajouté. Les noms des partenaires sont un secret de Polichinelle dans le milieu. Mais ils deviendront publics seulement lorsque les appels d'offres seront lancés, autour du 15 mai (vendredi prochain).»

Le conseil des ministres a décidé de déménager l'Hôtel-Dieu, actuellement au centre-ville de Montréal, vers le quartier Rivière-des-Prairies, au nord-est de l'île. Le nouveau bâtiment doit coûter 260 millions de dollars.

Le projet de déménagement a provoqué un tollé à Montréal. La Ville de Montréal, la Chambre de commerce de Montréal, les syndicats et les éditeurs des principaux quotidiens ont demandé au gouvernement de revoir sa décision.

Le premier artisan du projet, Marc-Yvan Côté, ministre de la Santé, a cependant déclaré qu'il n'en était pas question: «La décision a été annoncée, il reste maintenant la réalisation à faire et vous allez vous apercevoir, dans pas grand temps que ça va être en cours assez rapidement. Voilà!» a-t-il lancé, au cours de l'étude des crédits de son ministère la semaine dernière.

Au cours du même débat, le ministre a confié «qu'entre nous autres, il (l'hôpital) aurait bien plus dû aller à Laval», mais que le gouvernement s'était résigné à retenir un site à Rivière-des-Prairies. «L'étude sur les sites a été menée avec la Ville de Montréal, c'est-à-dire, là?» a-t-il dit, à l'intention du critique de l'opposition Rémi Trudel.

Le ministre a encore une fois refusé de divulguer les études qui ont amené le gouvernement à vouloir déménager l'Hôtel-Dieu, dont le bilan-lits (*La Presse* a fait une demande en vertu de la Loi sur l'accès à l'information). M. Trudel a aussi demandé ces documents afin d'organiser un débat public sur le déménagement.

«Le bilan-lits ne sera pas rendu public, a répondu M. Côté. C'est-à-dire, pas parce qu'il y a des choses à cacher. Mais, à partir du moment où on rend public le bilan-lits pour Montréal, pourquoi pas le rendre public pour l'ensemble du Québec? C'est des instruments dont nous avons besoin pour travailler.»

Robert Racine, vice-président des affaires publiques chez SNC-Lavalin, n'a pas voulu confirmer la participation de SNC à une équipe multidisciplinaire autour de l'Hôtel-Dieu. Les ingénieurs de SNC travaillent-ils depuis un certain temps sur les plans et devis? «Pas à ma connaissance», a répondu M. Racine.

Les appels d'offres seront faits par la Société d'hébergement du Québec. Le ré-

glement prévoit la création d'un comité de sélection formé de cinq membres: un est nommé par le ministre de la Santé, deux par la direction de l'établissement concerné (le conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu est présidé par l'ancien ministre Marc Lalonde), un par l'Ordre des ingénieurs et un autre par l'Ordre des architectes.

Il existe des moyens subtils de rédiger des appels d'offres pour favoriser certaines firmes, soulignent des ingénieurs. Il est possible, par exemple, de donner des délais très courts afin d'avantager des firmes qui se sont préparées avant les autres. Il est aussi possible d'exiger des spécifications qui correspondent bien aux capacités de certaines sociétés.

Pour l'instant, rien ne dit que SNC aura le contrat, mais la rumeur se fait persistante. Un des vice-présidents de SNC, Yvon Charbonneau, était co-président du comité pour la relocalisation de l'Hôtel-Dieu. M. Charbonneau a quitté SNC en avril, pour aller travailler dans un cabinet de relations publiques. Le président de SNC, Guy Saint-Pierre, est un ancien ministre libéral.

Sans peur et sans reproche, Chacal tire sa révérence!

ANDRÉ CÉDILOT

■ L'un des derniers policiers de la «vieille école» à la brigade des hold-up de la police de la CUM, Fernand Villeneuve, qui a pris sa retraite hier après 30 ans, a arrêté des centaines de criminels, pris part à une demi-douzaine de fusillades et abattu deux bandits sur des scènes de crimes.

D'allure athlétique, intelligent et les mains larges comme ça, le sergent-détective Villeneuve est une sorte de flic de cinéma plein de contrastes. Souvent porté à plaisanter, il aime travailler en équipe, mais ne lésine pas sur les moyens à prendre pour pister un suspect (ruse, manière forte, etc.).

Diplômé en arts et en psychologie, il est aussi un fervent sportif et un amateur de musique classique. Par contre, il ne mâche pas ses mots et n'a pas peur de la controverse. Il ne dédaigne pas non plus les photos et les entrevues.

Son comportement est apprécié par certains, contesté par d'autres, mais il ne laisse personne indifférent. «La vérité, c'est que j'ai mené une carrière choquante. J'ai toujours dit ma pensée et ça ne plaît pas à tout le monde», affirme «Chacal» Villeneuve, surnom qu'il a hérité lors d'une longue opération de surveillance du clan Violi, au début des années 70.

Il n'a qu'une philosophie du rôle de la police: protéger le public en mettant les voleurs hors circuit. Dès sa première année en fonction, en 1961, la direction lui a envoyé pas moins de 17 lettres de félicitations pour ses bons coups dans les rues du centre-ville de Montréal.

Il n'a cessé depuis de pourchasser les criminels de tout acabit, que ce soit durant ses années dans les postes de police, à la «mondaine» ou à l'escouade du crime organisée de la police de la CUM, où il occupait plus spécialement des vols de bijoux. De 1972 à 1975, il a contribué à la CECO. Il a passé les douze dernières années à la brigade des vols qualifiés.

Mauvais pendant

Doué d'une mémoire incroyable, il connaît pratiquement par cœur les noms de dizaines de malfaiteurs, leurs habitudes et les crimes qu'ils ont commis ou qu'ils sont soupçonnés d'avoir commis au cours des années.

De fait, il savoure chacune de ses arrestations — et celles de ses collègues de bureau — comme un athlète décroche une médaille. Il accepte mal l'échec. Il se targue de n'avoir manqué qu'une seule «frappe» en trente ans de carrière. L'incident s'est produit il y a quelques semaines, dans l'Est de Montréal, quand l'un des suspects lui a filé entre les doigts. Il en rage encore.

Les gens du milieu, ce n'est un secret pour person-

ne, craignent de tomber entre les pattes de Chacal. «Ils savent que je ne m'en laisse pas imposer», dit-il, reconnaissant avec une franchise étonnante avoir déjà rudoyé des prévenus lors d'arrestations mouvementées. «Mais je n'en ai pas honte», ajoute-t-il aussitôt. Il a lui-même été blessé à trois ou quatre reprises; une fois, un prévenu lui a notamment planté un couteau dans la cuisse.

«Il n'était pas un policier ordinaire. Ses méthodes, parfois peu orthodoxes, ne faisaient pas toujours l'unanimité, mais il était efficace. Il était surtout toujours prêt à travailler. On perd un bon homme et surtout beaucoup d'expérience», commentent les sergents-détectives Claude Larivière et Gilles Auger, des collègues de longue date.

«Il était un travailleur infatigable et un excellent conducteur dans les situations corsées. Il avait des nerfs d'acier et d'excellents réflexes», renchérit John Saint-Martin, étonné lui aussi d'apprendre que son ami «Chacal» abandonne à 54 ans, en pleine forme et toujours animé du «feu sacré».

Pour la première fois de l'entrevue qui a duré trois bonnes heures, le sergent Villeneuve a hésité, et longuement, avant de répondre. «J'aurais aimé continué, mais ça ne valait plus le coût...» Aussi, il en avait assez de la police «bureaucratique», davantage axée sur l'équilibre des budgets que sur la lutte à la criminalité.

«On nous donne la responsabilité de combattre les criminels, mais sans nous donner les moyens légaux et matériels. C'est ce qui explique qu'il y ait tant de policiers désabusés et de moins en moins de citoyens qui croient à la Justice», estime le sergent Villeneuve, devenu soudainement intarissable.

«Ce n'est plus une bataille avec les bandits, mais un combat perpétuel pour maintenir les dépenses à l'intérieur des limites du budget», soutient-il, tout en énumérant une série d'enquêtes sur des crimes graves (meurtre, braquage de banque, vol de blindé, etc.) qui ont été compromises ou qui ont carrément avortées pour des raisons d'économie.

«Est-ce possible, en 1992, alors qu'on peut joindre des astronautes sur la lune, que les policiers de l'un des plus importants corps de police municipal au Canada ne puissent communiquer entre eux à trois rues de distance à cause de *walkie-talkie* trop usés et défectueux?» s'interroge le sergent Villeneuve, tout en citant de multiples exemples du genre.

Comme bien d'autres policiers qui ont eu une carrière bien remplie, il songe à écrire un livre. «Mes mémoires seront simplement la vérité. Et la vérité, c'est que la police n'est plus efficace...» a-t-il dit.

Il croit néanmoins que la bataille contre la criminalité n'est pas perdue, car la population, qui n'est pas dupe, se fera de plus en plus pressante pour redonner des pouvoirs à la police afin d'être mieux protégée.



Le sergent-détective Fernand Villeneuve a posé ce geste à plus d'une reprise au cours de sa carrière fort mouvementée.

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Montréal assouplit la grille tarifaire du Jardin botanique et du Biodôme

GILLES GAUTHIER

■ La Ville de Montréal a établi une tarification conjointe pour ceux qui voudront visiter le Biodôme, qui ouvrira ses portes le mois prochain, et le Jardin botanique. Elle offrira par ailleurs des laissez-passer annuels permettant de visiter à volonté l'une ou l'autre de ces institutions.

En vigueur pendant deux jours, le billet donnant accès au Jardin et au Biodôme coûtera 12 \$ pour les adultes, 6 \$ pour les enfants de 6 à 17 ans et 9 \$ pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

Ce tarif s'appliquera tant pour les Montréalais que pour les non-résidents, tout comme le prix d'entrée régulier pour le seul Biodôme, qui a été fixé à 8,50 \$ pour les adultes, 4,25 \$ pour les 6-17 ans et 6 \$ pour les 65 ans et plus.

Au Jardin botanique, la carte Accès-Montréal, qui coûte 2 \$, permet aux citoyens de Montréal l'entrée libre pour les jardins extérieurs et à prix réduit pour les serres et l'Insectarium.

Parmi les nouveautés de la tarification de 1992, on signale la possibilité pour les non-Montréalais d'acheter, au coût de 10 \$, un laissez-passer annuel permettant d'entrer à volonté dans les jardins extérieurs.

«Nous éliminons ainsi un des deux principaux irritants qui nous ont été signalés», a déclaré hier le directeur du Jardin botanique, Pierre Bourque.

Le prix d'entrée pour les jardins extérieurs (y compris les éléments chinois et japonais), les serres et l'Insectarium pour un adulte qui ne possède pas sa carte Accès-Montréal ou un laissez-passer annuel demeure, entre le 15 mai et le 12 octobre, à 7 \$. Il s'élève à 5 \$ pour les personnes âgées.

L'autre irritant important était le prix d'entrée de 4,75 \$ pour les enfants de 6 à 17 ans non-résidents. Il a été réduit à 3,50 \$.

Un laissez-passer permettra aux non-Montréalais de visiter à volonté jardins extérieurs, serres et Insectarium. Il coûtera en haute saison 30 \$ pour un adulte, 20 \$ pour les enfants et les personnes âgées et 60 \$ pour les familles.

Le laissez-passer pour le Biodôme coûtera 35 \$ pour les adultes, 25 \$ pour les 65 ans et plus, 18 \$ pour les enfants et 70 \$ pour les familles.

Des tarifs pour les groupes de 15 personnes et plus ont aussi été établis. Par exemple, le billet conjoint pour le Biodôme et le Jardin coûtera 9 \$ pour les adultes, 4,50 \$ pour les 6 à 17 ans et 6 \$ pour les 65 ans et plus. Les prix seront respectivement de 6 \$, 3 \$ et 4,50 \$ pour le seul Biodôme et de 5 \$, 2,50 \$ et 3,50 \$ pour les non-Montréalais en haute saison au Jardin botanique.

Les tarifs familiaux s'appliquent à un maximum de quatre personnes.

Le juge s'impatiente et sermonne un témoin au procès de l'ex-réalisateur Gilles Perron

PIERRE BELLEMARE

■ Le tension a monté d'un cran, hier, au deuxième procès de l'ex-réalisateur Gilles Perron, accusé du meurtre de sa femme Michèle, poignardée à mort le 15 décembre 1987 dans le stationnement de la polyclinique où elle travaillait à Laval.

Devant la tendance du témoin Hortense Jacob de contourner le contre-interrogatoire du procureur de la Couronne, Me André Vincent, le juge Réjean Paul s'est adressé directement à celle-ci pour l'inviter à clarifier ses réponses.

L'avocat de la défense, Me Daniel Rock, a voulu s'interposer entre le juge et son témoin et aussitôt, le magistrat lui a lancé: «Asseyez-vous!» Et le juge Paul a continué à chercher des précisions auprès de Mme Jacob.

Elle et sa fille Nathalie sont les deux témoins qu'on n'avait pas entendus lors du premier procès de Perron, il y a deux ans. Ce n'est qu'après le verdict de ce premier procès que les deux femmes, à l'initiative de la mère, ont joint Me Rock pour lui faire part de certains faits nouveaux; ce qui a provoqué la tenue d'un nouveau procès.

C'est d'abord Nathalie, une étudiante

dans la vingtaine, qui a raconté avoir vu une «grosse voiture» lui couper le chemin au moment où elle retournait chez elle en auto, à partir du dépanneur jouxtant la Polyclinique de Laval.

Mais le témoin ne se souvient pas si c'était bel et bien le 15 décembre 1987, le soir du drame. Elle ne se rappelle pas non plus quelles étaient les conditions climatiques. Il neigeait à plein ciel, sauf qu'elle ne s'en souvient pas.

Elle a ensuite vu filer la voiture en direction du stationnement de la polyclinique, pour ensuite apercevoir deux «types» quitter précipitamment l'auto, en laissant les portières ouvertes, et aller se cacher derrière une petite auto.

Entre 18 et 19h

La jeune femme, alors âgée de 18 ans, est donc rentrée chez elle, à moins de 200 mètres plus loin, un peu avant 19h. Elle tenait à acheter des billets de loterie et aussi à utiliser l'auto, parce qu'elle n'aime pas marcher seule, le soir.

Le procureur de la Couronne a particulièrement insisté sur la tempête de neige qui s'abattait au moment du drame. Impossible de rafraîchir la mémoire du témoin, pour qui tout cela est vraiment vague dans son esprit.

Sa mère Hortense, elle, dit se souvenir que c'était le soir du 15 décembre 1987, «à l'heure des nouvelles du sport à Radio-Canada», aux alentours de 18h45. Sa fille l'a informée de ce qu'elle venait de voir dans les parages du dépanneur et Mme Jacob a alors pensé qu'elle aurait été témoin d'un vol.

Devant la Cour d'appel, Mme Jacob a expliqué que dans *La Presse* du 16 décembre 1987, elle a appris la mort de Michèle Perron; pourtant, la nouvelle n'a toutefois été publiée que le 17 décembre. «Après mon témoignage devant ce tribunal, dit-elle hier, je me suis rendue compte de ma bêtise. J'ai dû apprendre la nouvelle sur les ondes de CKAC, le matin du 16 décembre 1987, pendant que je lisais *La Presse*. J'ai probablement confondu ma source d'information», a-t-elle laissé tomber devant le jury.

Elle n'a cependant pas aperçu les gyrophares des autos-patrouille, le soir du 15 décembre 1987, lorsqu'elle a regardé à l'extérieur vers 19h, avant de descendre au sous-sol, possiblement parce que des arbres lui faisaient écran.

Non plus elle ne se souvient s'il neigeait, «parce qu'il faisait noir», a-t-elle soutenu. Pourquoi ne pas avoir alerté la police im-

médiatement? «Parce que le lendemain, j'ai entendu dans une place publique que la police était sur une bonne piste.»

Plus tard, Me Vincent lui demande: «Pourquoi avoir attendu après le premier procès pour communiquer avec l'avocat de la défense?» Mme Jacob rétorque: «Parce que je n'ai pas vu, jusqu'à la fin du procès, les deux gars que ma fille a aperçus sur le terrain de stationnement». Entre-temps, le témoin a déclaré qu'elle ne s'intéressait pas aux affaires judiciaires.

À la fin du contre-interrogatoire de ce témoin de la défense, Me Vincent a soudainement lancé: «Vous n'avez pas de preuve de rien». Sur ces mots, le témoin a figé et un long silence s'est fait dans la salle d'audiences, remplie à pleine capacité et en avant de laquelle prend place l'accusé Perron, depuis le début du procès, il y a dix jours.

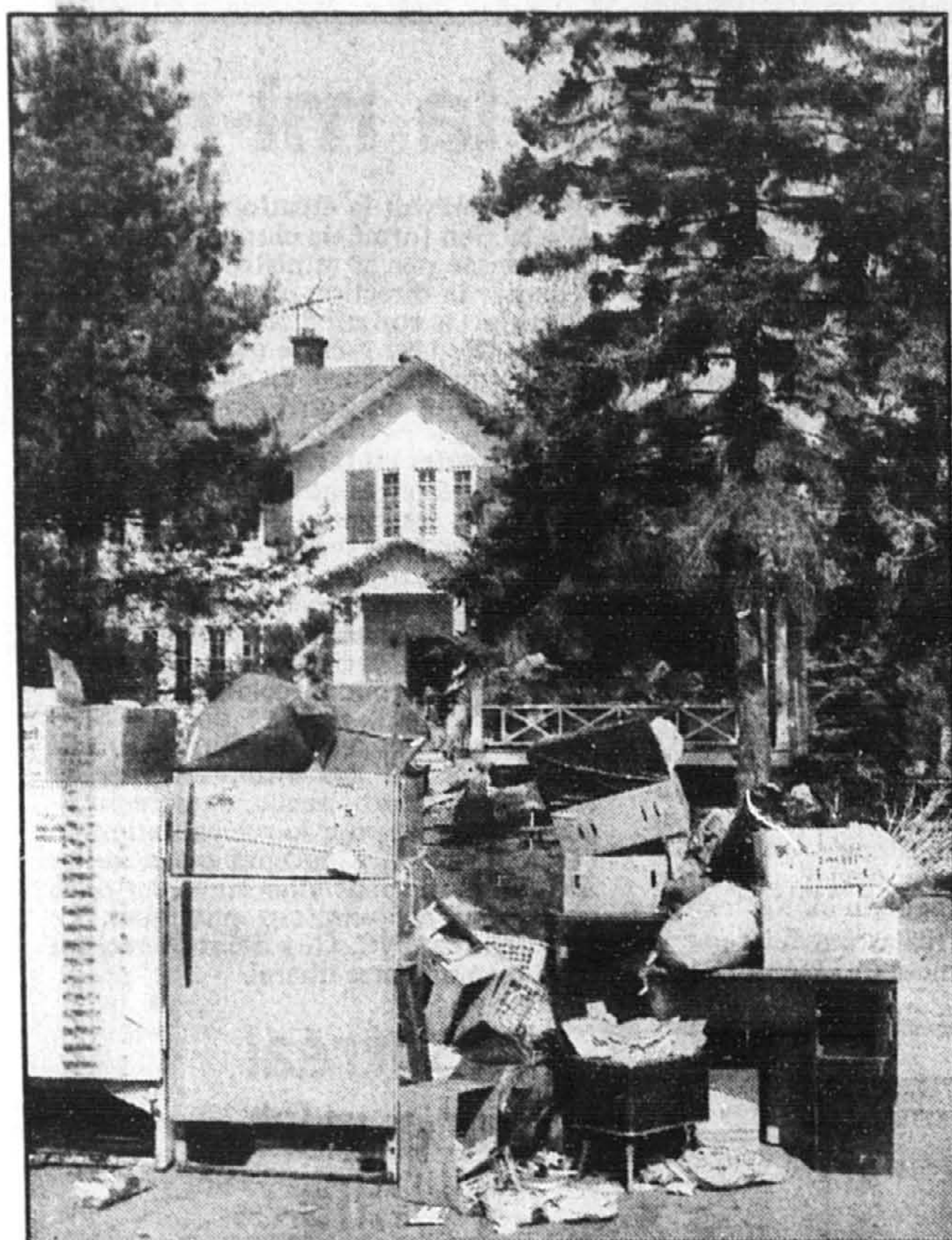
La défense a aussi fait entendre quelques autres témoins qui, dans l'ensemble, n'apportaient aucun éclairage vraiment neuf à cette affaire.

Nicole Valiquet, soeur de la victime, qui a servi de mère adoptive des enfants Perron après le drame, a surtout fait une preuve de bon caractère de l'accusé, un homme non violent, dit-elle.

Donnez, pour une foi.

La Collecte annuelle de l'Église de Montréal. Du 26 avril au 10 mai 1992. 931-7311





Ces vieux appareils ménagers, meubles et boîtes, déposés par les huissiers en bordure de la route 344 dans le village d'Oka, appartiennent à une vieille dame de 80 ans expulsée de la maison qu'elle louait.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse

Des barricades à Oka... pour protéger le ménage d'une vieille dame expulsée

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Des barricades ont été installées, hier, à Oka non pas par les Mohawks, mais par la voirie provinciale afin de protéger un ménage et les automobilistes à la suite de l'exécution par un huissier d'une ordonnance d'éviction au 19, rue Notre-Dame, route 344. Personne ne veut de ces appareils ménagers et des boîtes, qui forment un gros tas en bordure de la chaussée sur plus de 200 pieds de long.

Parce que, semble-t-il, sa locataire de 80 ans ne payait pas son loyer, le propriétaire de la maison s'est présenté devant le tribunal afin d'y obtenir un jugement. Après audition, la cour a ordonné à un huissier de procéder.

Comme le veut la loi dans un tel cas, le huissier a donné un avis de 48 heures avant d'exécuter l'avis du tribunal. Une fois sur place, il a vidé le logement de ses biens — de vieux articles — et les a déposés sur la voie publique. Une partie des biens a été placée sur la galerie de la maison.

La Sûreté du Québec a été appelée sur les lieux. Une première démarche a été faite auprès des autorités du village d'Oka pour qu'un camion passe enlever boîtes et meubles afin de les mettre à l'abri en attendant que quelqu'un en prenne possession.

À l'hôtel de ville, un porte-

parole a signalé aux policiers que cette voie de circulation n'était pas de la juridiction du village. Et qu'il fallait s'adresser à la voirie provinciale.

À ce dernier endroit, un fonctionnaire a expliqué que jamais ce service provincial ne s'était occupé de ramasser un ménage dans une telle circonstance.

Afin de protéger la «scène», ce service d'État a fait installer des barricades.

Hier après-midi, le responsable du service de l'entretien de la voirie pour le district en poste à La Chute, Marcel Dansereault, a déclaré que ses supérieurs étaient en communication avec le contentieux du ministère à Québec.

«C'est la première fois que l'on nous présente un demande semblable. Nous n'avons pas le personnel pour accomplir cette tâche. Nous n'avons pas d'endroit pour entreposer un tel ménage. Il faut aussi penser à la question des assurances», a précisé M. Dansereault.

À l'hôtel de ville du village, un représentant a expliqué que si cette situation s'était présentée dans une rue entretenue par la municipalité, les autorités locales se seraient occupées de ramasser les meubles et les boîtes.

Pendant ce temps, la dame a été placée dans une maison pour personnes âgées. Elle est seule, et n'a personne pour s'occuper d'elle.

Longueuil va réclamer 130 000 \$ à la STRSM pour un dégât d'huile

GILLES ST-JEAN

Longueuil réclamera au moins 130 000 \$ de la Société de transport de la Rive-Sud (STRSM), identifiée à la suite d'une étude comme responsable d'un déversement d'huiles usées dans son réseau d'égout en juillet dernier.

Du 25 juillet au 21 août 1991, 4500 litres de produits contenant des huiles à moteur usées dans le

fleuve et la conduite du boulevard Marie-Victorin (où est situé le garage de la STRSM), indiquent dans un communiqué distribué hier soir pendant l'assemblée du conseil municipal.

Selon le communiqué, c'est le niveau exceptionnellement bas du fleuve au moment du déversement qui a permis à l'huile de s'écouler.

C'est en mars dernier que les analyses ont identifié formelle-

ment la STRSM comme responsable de ce déversement.

Selon le communiqué, Longueuil a dépensé à ce jour plus de 130 000 \$ pour l'analyse et la récupération de l'huile.

Selon Longueuil, l'environnement n'a subi aucun dommage.

Retenu par une réunion hier soir, le président de la STRSM, M. Hugues Aubertin, n'a pu être joint pour commenter le communiqué de Longueuil.

Longueuil stoppe la construction d'un projet domiciliaire: manif au conseil

GILLES ST-JEAN

Quelque 150 travailleurs en chômage ainsi que des citoyens ayant acquis des maisons en construction sur les rues Moquin et Migneault, à Longueuil, ont manifesté hier soir devant le conseil municipal afin de protester contre la décision de la Ville de faire stopper les travaux du projet de 4 millions.

Longueuil allègue qu'elle ne peut laisser poursuivre les travaux de construction de la quarantaine de maisons en question,

travaux faits par Constructions Cleary, parce que la compagnie n'a pas de permis. Et ce permis ne pourra être accordé tant que le règlement d'emprunt pour la construction des infrastructures (conduites d'eau, etc.) ne sera pas approuvé par Québec.

Après un premier avis en avril, l'administration était sur le point de demander une injonction interlocutoire quand l'entrepreneur a obtempéré, il y a quelques jours.

Un des propriétaires de la compagnie, M. Danny Cleary, a soutenu au cours d'une interview que la Ville laissait des constructions

aller de l'avant, dans d'autres quartiers, même si les permis n'étaient pas accordés. Il a dit que dans ces autres quartiers, la Ville n'arrêterait pas les travaux.

C'est probablement parce que les services sont déjà installés, répond-on du côté du cabinet du maire Roger Ferland.

M. Cleary a proposé à la Ville un protocole comme quoi il se rendait responsable des dommages causés aux fondations des maisons en construction par les travaux d'installation des services. La Ville serait prête à accepter ce protocole.

Mort de deux enfants trouvés dans une auto

Presse Canadienne
OTTAWA

Deux enfants trouvés évanouis, dimanche soir, à l'intérieur d'une automobile dont le moteur avait été laissé en marche dans le garage d'une demeure

d'Ottawa, sont décédés à l'Hôpital des enfants de l'Est-Ontario, hier soir.

Les membres de la famille de Kendall Masuda, neuf ans, et sa soeur Nicki, sept ans, ont donné la permission aux médecins de débrancher le respirateur artificiel qui gardait les deux enfants

en vie depuis dimanche dernier.

Randolph Masuda, le père des deux victimes, a été trouvé mort par terre, à côté de l'auto dans laquelle se trouvaient ses enfants.

La porte du garage était ouverte et le moteur du véhicule tournait lorsque la police d'Ottawa a découvert les trois corps.

STCUM: gratis le 17 mai

GILLES GAUTHIER

Le conseil d'administration de la STCUM a entériné hier soir la proposition de la direction de cet organisme d'offrir gratuitement le transport en commun pendant toute la journée du dimanche 17 mai prochain, au cours du premier week-end des célébrations du 350^e anniversaire de Montréal.

Quelque 175 000 \$ «échapperont» ce jour-là à la STCUM. Elle estime toutefois que l'accès gratuit le 17 incitera plusieurs personnes à choisir le transport en commun plutôt que la voiture tout au long des fêtes, qui se termineront en octobre. Ce qui lui permettrait de récupérer cette somme.

Le service sera par ailleurs offert jusqu'à 3 h du matin après le feu d'artifices, au-dessus du fleuve, qui débutera presque à minuit le samedi 16 mai. Si la température est défavorable ce jour-là, l'événement sera remis au lendemain.

RÉSULTATS

OTO-QUÉBEC
Tirage du 92-05-06

1	4	8	9	11
16	19	21	22	28
39	40	42	43	45
46	49	50	62	65

Prochain tirage: 92-05-07

T.V.A.: le réseau des tirages
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparté entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

SOLDES SPECTACULAIRES DE LIQUIDATION

50 À 70 % DE RABAIS

SUR TOUTE LA MARCHANDISE DANS NOTRE MAGASIN DE PLACE VILLE-MARIE!

SOLDES HAUTE COUTURE

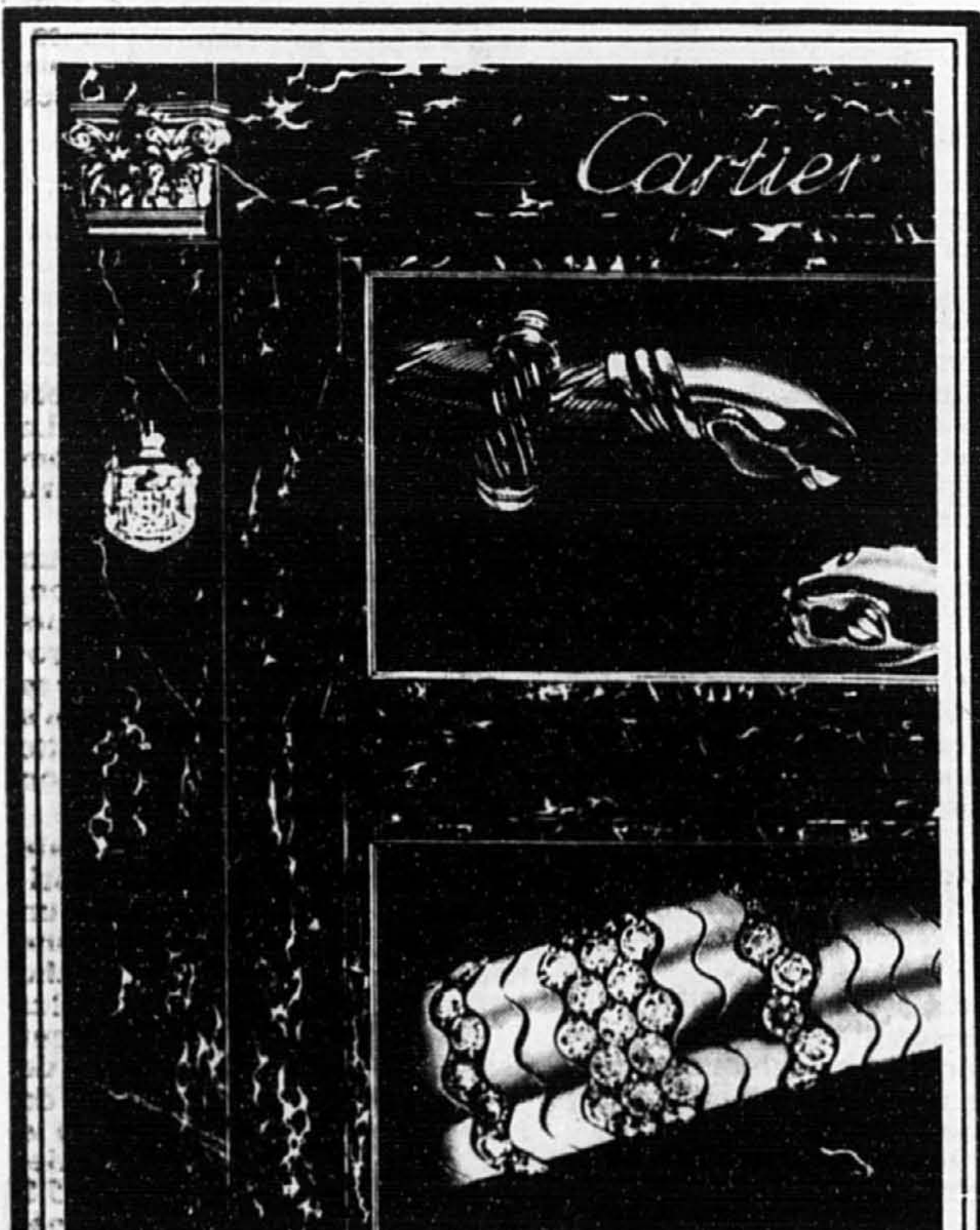
Une sélection spéciale de créations sensationnelles de quelques-uns des noms les plus prestigieux de la mode.

ANNE KLEIN
BYBLOS
COLLECTION CALVIN KLEIN
DONNA KARAN NEW YORK
LOUIS FÉRAUD
MICHAEL KORS
MISS V BY VALENTINO

Venez profiter d'économies spectaculaires sur des vêtements et accessoires pour hommes et femmes durant les derniers jours avant la fermeture des portes de notre magasin de **Place Ville-Marie**. Mais n'oubliez pas qu'il y a encore trois magasins Holt Renfrew dans la région de Montréal pour vous servir, et vous offrir le service, la sélection et la qualité qui font notre renommée.

PLACE VILLE-MARIE, 866-2466 • OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI JUSQU'À 18 H,
LES JEUDI ET VENDREDI JUSQU'À 21 H ET LE SAMEDI JUSQU'À 17 H

HOLT RENFREW



Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries et les boutiques Cartier, un certificat attestant leur authenticité les accompagne.



boutique Cartier

1498, rue Sherbrooke Ouest, Montréal
(514) 939-0000





Pour hommes, une collection de vêtements sport printemps 1992, confortables, relaxants à porter et pourtant pratiques et durables.

JJ. FARMER

Centre Rockland
Centre Eaton

341-3270
282-8078



Devant les portes et fenêtres encore barricadées par la Ville de Montréal au 6636, rue Drolet, Isidra Castro, Lazaro Santo, la petite Wanda Castro et Brenda Ramirez attendaient hier matin que les

employés municipaux exécutent l'ordre de la Cour supérieure de libérer l'appartement.

PHOTO JEAN GUILLET, LA PRESSE

Brenda Ramirez Perez rentre chez elle; la police a mis son logis sens dessus dessous

JEAN-PAUL SOULIÉ

Il était visiblement découragé en visitant sa propriété de la rue Drolet, le propriétaire du 6636 de cette rue. Un coquet duplex arrangé à l'italienne, façade de pierre et grande cour pavée. Bien propre, belles armoires de cuisine.

Mais un effroyable bordel à l'intérieur. Des vêtements partout, des meubles renversés; propres, les meubles et le linge, mais répandus aux quatre coins du «cinq et demi» du rez-de-chaussée, sur les planchers. Pas de vieille saleté, de crasse, mais un désordre indescriptible, tiroirs béants et matelas bousculés. Trois bouteilles de bière seulement, mais des assiettes à gâteau abandonnées partout, des lampes brisées.

Guistino Collella, le propriétaire, a vécu là dix ans.

«C'était une maison bien agréable. Pas de cave, seulement une chambre froide creusée, pour faire mon vin...» Quand les employés de la Ville de Montréal ont arraché, sur ordre du juge Greenberg de la Cour supérieure, les panneaux de contreplaqué portant l'inscription infamante «Fermé, re-vendeur de drogue, stupéfiant Région Nord» (sic) qui bloquaient portes et fenêtres, il a découvert l'ampleur du désastre.

La descente de police a été effectuée au milieu de la fête anniversaire de la locataire, Brenda Ramirez Perez. Il y avait du monde, pour la plupart des *Latinos*, et les policiers, sans doute alertés par des voisins, ont dû voir entrer trois boîtes de carton. La drogue? Hier les trois boîtes étaient bien

là. Encore pleines de gâteaux séchés, *crème* blanc et chocolat. La poudre blanche, sur le dessus, c'est du sucre à glacer.

D'après l'avocat de Brenda Ramirez, Me Gilbert Frigon, les accusations qui ont été portées plus tard dans la matinée d'hier matin au Palais de justice de Montréal contre sa cliente et deux de ses invités de la soirée d'anniversaire, Lazaro Santo et Don Suarez, portent sur un complot pour faire le trafic de stupéfiants et trafic de stupéfiants. Mais il semble d'après les rapports de police qu'aucune trace de quelque drogue que ce soit n'a été trouvée sur les lieux.

Ils ont saisi seulement de l'argent, 192 \$ à Brenda, 40 \$ à Santo et 40 \$ à Suarez. «Et maintenant, ils prétendent que c'était de l'argent marqué! mais il aurait bien pu le marquer après, dit Brenda.»

Faible butin. Pourtant on a fouillé, et à fond. Et la police fait appel à la Ville de Montréal. Le lieutenant-détective Jean-Pierre Mercier, responsable de la section intervention de la région nord, module stupéfiants, explique que la police n'a agi que comme dénonciateur. C'est la Ville qui plaçarde, selon le règlement 6558, article 26,1 qui traite de nuisance en général, pouvant porter atteinte au bien-être des voisins.

Offre retirée

«Je ne peux pas parler du dossier du 10 avril, dit-il. Il y avait eu, précédemment, trois descentes de police au même endroit. Le propriétaire va nous faire une poursuite au civil. Il peut toujours...»

Pas très inquiétant. Et à la Ville de Montréal, Me Paule Biron, qui a le dossier du 6636, rue Drolet en main, refuse carrément d'en parler.

La locataire Brenda Ramirez Perez occupe les lieux depuis 1990 avec ses six enfants, plus un adolescent de 16 ans placé chez elle en «famille d'accueil». «Je n'ai jamais eu le moindre problème avec elle, et la maison était

bien tenue, dit le propriétaire Guistino Collella.» Déménagé à Boisbriand, il avait mis son duplex de la rue Drolet en vente depuis quelques mois. «Cette maison est évaluée à 220 000 \$ et je paie 4 100 \$ de taxes cette année, dit-il. C'est quand même pas un taudis! J'avais une offre à 260 000 \$, mais étant donné les circonstances, l'acheteur est parti! Je vais faire encadrer l'offre.»

Brenda Ramirez a déjà eu affaire à la police. Son ancien mari, Fidèle «Flaco» Inoa-Caba, a été assassiné en 1990 par un certain Daniel Delorme qui était alors son beau-frère. Brenda a aussi fait dix-huit jours de prison à Tanguay, pour avoir été trouvée en possession d'une petite quantité de cocaïne. Elle avoue recevoir beaucoup de monde, surtout des *Latinos*, parce qu'elle est seule et qu'avec ses six enfants et ses allocations, elle a toujours à manger chez elle, ce qui n'est pas le cas de tout le monde dans son milieu d'immigrants.

Hier matin, les journalistes et les caméras de télévision étaient là pour filmer l'entrée de Brenda dans sa maison «dégradée». Mais hier soir, cinq voitures de police cernaient à nouveau la maison: les policiers n'avaient pas lu l'article de *La Presse*, et ignoraient encore l'injonction du juge Greenberg. Ils voulaient faire évacuer la locataire de l'étage supérieur, Isidra Castro, qui vit là avec ses deux enfants depuis deux ans et qui affirme n'avoir jamais eu de problèmes avec la justice.

C'est chez Isidra que Brenda Ramirez et ses six enfants s'étaient réfugiés, le 11 avril, en sortant du poste de police. Juste au-dessus du logement barricadé. Hier soir, quand les cinq voitures de police ont cerné la maison encore une fois, adultes, enfants regardaient la télé et Brenda qui parlait à l'écran. Si ça allait mieux? «Comme Rambo! Comme Al Capone!» a lancé joyeusement la locataire du 6636, rue Drolet, enfin rentrée dans ses meubles.

Les parents des quintuplés attendent l'aide promise

PIERRE GINGRAS

En dépit des nombreuses offres de dons qui ont afflué à l'Hôpital général juif à la suite de la naissance de leurs enfants, les parents des quintuplés, Nida Haddad et Naji Abi-Khalil, n'ont reçu aucune aide concrète depuis.

Tout au plus ont-ils bénéficié d'un chèque d'aide sociale d'un montant de 802 \$, a indiqué l'avocat Selim Moghrabi, un Libanais qui sert bénévolement d'intermédiaire pour la «petite» famille. Pas de couches, pas de tricots, aucun don ou aucune aide spontanée.

«Je suis en train de faire le tri des numéros de téléphone et des lettres reçues à l'hôpital, a mentionné l'avocat. Jusqu'à maintenant, les offres sont toutes assorties de conditions. On exige des parents l'exclusivité publicitaire. Et on veut les empêcher d'utiliser un autre produit que celui qui est offert. Cela n'a rien à voir avec le bien-être des enfants. On ne vise que des intérêts publicitaires», dit-il, un peu étonné et choqué.

Si Naji Abi-Khalil est prêt à recevoir des dons, il ne veut pas pour autant qu'on lui fasse la charité, fait valoir M. Moghrabi. Même situation au chapitre de l'emploi.

La semaine dernière, un homme d'affaires de la Rive-Sud avait offert un emploi au père des quintuplés. «Mais M. Abi-Khalil a refusé par la suite qu'il n'était pas qualifié pour faire le travail offert, a dit l'avocat. M. Moghrabi

s'en est pris d'ailleurs à l'aspect publicitaire de cette offre. La photo du «donateur» et le nom de sa compagnie avaient paru dans le *Journal de Montréal*.

Le père des quintuplés, «un homme qui a sa fierté», dit-on, n'aurait guère pris par ailleurs que le curé d'une paroisse maronite libanaise ait «quêté» pour sa famille dimanche dernier. Il n'a pas encore reçu un cent de cette collecte mais il aurait l'intention de refuser cette «charité».

Pour l'instant, la principale préoccupation des parents d'origine libanaise est de trouver un logement abordable où loger une famille de cinq enfants. La tâche s'annonce difficile. D'autant plus qu'ils veulent rester là où sont installés leurs amis, histoire de pouvoir compter sur un coup de main lorsque les petits seront à la maison. «Ce matin, un cinq et demi était disponible pour 905 \$ par mois. C'est trop cher et je négocie actuellement avec le propriétaire pour arriver à un prix plus raisonnable», a mentionné M. Moghrabi.

Le père loge actuellement avec cinq amis dans le logement et son épouse Nida Haddad doit loger ailleurs.

«Nous allons créer un fonds spécial pour la famille, dit l'avocat. Ceux qui veulent vraiment faire un don, du fond de leur cœur, peuvent faire un chèque libellé au nom de Naji Abi-Khalil. Rappelons que les Haddad-Abi-Khalil sont admissibles à une aide financière du gouvernement du Québec qui peut atteindre 30 000 \$.

SAUVÉ VOUS PROPOSE SES COMPLETS DE 100% LAINE A BON PRIX

LE COMPLET CROISÉ...ÉPARGNEZ 135\$

A. Voici à bon prix pour le printemps, un complet croisé 100% laine de première qualité à motifs pied-de-poule. Tailles courte 36-42, moyenne 36-46, élancée 40-44.

Prix courant 335\$

Spécial Anniversaire
199,99

LE COMPLET DROIT...

ÉPARGNEZ 85\$

B. Le complet droit est lui aussi une vedette de la mode masculine du printemps '92 et SAUVÉ vous le recommande. Il est en 100% laine à rayures, en tailles courte 36-42 et moyenne 38-44.

Prix courant 335\$

Spécial Anniversaire
249,99

OFFRE EXCEPTIONNELLE DU PRINTEMPS ÉPARGNEZ 225\$

Non illustré: Complet de 100% laine, croisé ou droit. Tailles courte, moyenne et élancée. Prix courant 365\$

139,99

TOUT POUR LUI, À BON PRIX

SAUVÉ

Léger supplément pour les retouches sur les vêtements en solde

Place Rosemere 435-6160
Carrefour Laval 681-9213
Centre Laval 688-6292
Galerias d'Anjou 351-6810

Carrefour Angrignon 365-1070
Promonades St-Bruno 461-2832
Place Ville-Marie 861-3990
Complexe Desjardins 281-1611

Galerias Joliette 752-0950
Plaza St-Hubert 273-6392
(6554 rue St-Hubert) Avec stationnement à l'arrière sur la rue Châteaubriand



Des feux d'artifice tous les week-ends

La saison des feux d'artifice de La Ronde s'étendra sur deux mois cet été, à raison d'un spectacle par fin de semaine de la fin de mai au début d'août, maintenant ainsi à Montréal une animation de nuit qui servira plus longtemps les fêtes du 350e anniversaire.

Présentés du 30 mai au 2 août, les feux pyromusicaux seront jugés cette année par un jury populaire de 25 personnes guidées, disent les promoteurs, par une série de critères d'évaluation à respecter.

Ce calendrier échelonné sur dix semaines au lieu de quatre ne pose pas de problèmes spéciaux de sécurité aux services d'ordre de la CUM et il n'est pas question d'attacher au festival des feux une force policière particulière tant sur les lieux de la compétition qu'aux abords et sur le pont Jacques-Cartier ou des stations de métro.

Le pronostic d'un été chaud que craignent les leaders de certaines communautés ethniques, la fréquence des grands rassemblements prévus au cours du 350e de Montréal ne semblent pas inquiéter le lieutenant Richard Proulx du bureau de coordination des services d'ordre du 350e.

« Comme il y aura cet été plus d'événements, il y aura plus de policiers en devoir, mais pas d'effectifs supplémentaires sur des sites précis. »

Pas d'inquiétude particulière non plus du côté de l'AMARC, promoteur du parc d'attractions et hôte du festival pyrotechnique. Jean Emond, président de l'AMARC, déclarait récemment que les services de sécurité de La Ronde suffisaient à maintenir l'ordre sur les lieux et qu'il n'était

pas question d'augmenter le personnel sur l'île Sainte-Hélène. « Pour avoir discuté avec la police de la CUM, indique Manon Lord, porte-parole de l'AMARC, nous avons la conviction que les feux d'artifice sont parmi les plus calmes, les plus dociles en Amérique du Nord. On parle ici de déplacements de 150 000 personnes minimum. »

L'AMARC reconnaît aussi que les droits d'entrée pouvaient limiter l'accès des indésirables. « Nous assurons la sécurité sur le site depuis sept ans que les feux sont présentés et n'avons jamais eu de problèmes majeurs », dit Mme Lord.

Cette année, toutefois, le bassin potentiel des visiteurs à La Ronde pendant les feux risque d'augmenter en raison du tarif quotidien d'admission générale ramené à 9,50 \$.

Rabais de

à **100\$**
à **400\$**

On fête en grand pour l'ouverture officielle d'une de nos succursales

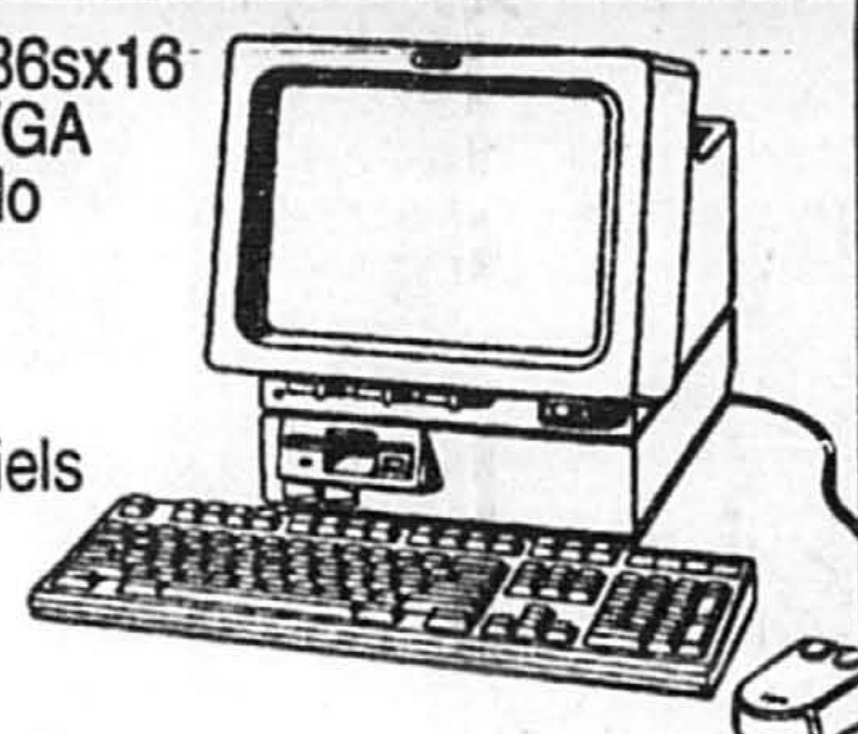
Des économies qui font bonne impression!

Ordinateur personnel 386

IBM

PS/1

- Processeur Intel 386sx16
- Moniteur couleur VGA
- Disque dur de 80Mo
- Modem 2400Baud
- 2Mo de Ram
- Clavier, souris
- Ensemble de logiciels



Rabais*
100\$

1799.99

Bloc-Note 2/40
Central 386SX/20

- Processeur Intel 386sx 20Mhz.
- 2Mo de RAM
- Disque 40Mo
- Lecteur interne
- DOS 5.0 Inklus

Rabais*
200\$

2199.99

Bloc-Note 4/80
Central 386SX/20

- Processeur Intel 386sx 20Mhz.
- 4Mo de RAM
- Disque 80Mo
- Lecteur interne
- DOS 5.0 Inklus

Rabais*
300\$

2799.99

La DeskWriter
d'Hewlett Packard

- Jet d'encre 300 ppp
- Jusqu'à 3 ppm



MAC
ou DOS **479.99**

La DeskWriter C
d'Hewlett Packard

- Jet d'encre couleur
- 300 ppp



MAC
ou DOS **849.99**

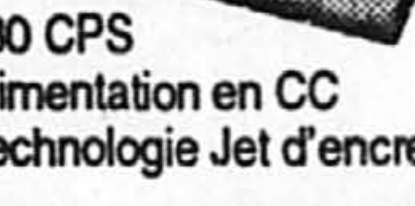
JET
D'ENCRE

hp HEWLETT
PACKARD
Concessionnaire autorisé

*Rabais de \$100 à \$400
Applicable au choix de l'imprimante lors
de l'achat d'un des ordinateurs annoncés
sur cet encart. Détails en magasin.
Cette offre se termine le 31 mai 1992
ou à l'épuisement des stocks.

Imprimante
Diconix 150+

- 180 CPS
- Alimentation en CC
- Technologie Jet d'encre



Pour le
Mac **439.99**

Canon BJ-10ex
"BubbleJet"

- Technologie BubbleJet
- Alimentation en CC
- 142 CPS



Pour DOS **449.99**

PORTABLE

IBM 386SX/16
Modèle 51-2/40

- Intel 386SX 16Mhz.
- 2Mo/40Mo
- Lecteur interne

Rabais*
300\$

2799.99

LaserJet IIP+
Hewlett Packard

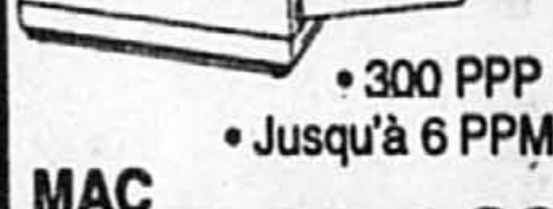
- 300 PPP
- Jusqu'à 4 PPM



Pour
DOS **999.99**

Imprimante laser
PostScript NEC

- 300 PPP
- Jusqu'à 6 PPM



MAC
ou DOS **1499.99**

LASER

Tout nouveau!
Macintosh LC II

- Motorola 68030
- 4Mo/40Mo
- Lecteur interne
- Moniteur couleur

Rabais*
300\$

2599.99

Ordinateur personnel
Macintosh Classic

- Processeur Motorola 68000
- 2Mo de RAM
- 40Mo de disque dur
- Clavier Apple
- Souris Apple
- Système 7



Rabais*
100\$

1199.99



Nouveau! 40Mo
PowerBook 100

- Motorola 68000
- 2Mo/40Mo
- Lecteur externe

Rabais*
200\$

1899.99

Macintosh
PowerBook 140

- Motorola 68030
- 4Mo/40Mo
- Lecteur interne

Rabais*
400\$

3399.99

MICROSYSTÈMES
MICROSYSTÈMES
MICROSYSTÈMES

Central

350, rue des Érables, Ville St-Pierre
1480, rue City Councillors, Montréal

364-4980
849-7533

Lun.-Mer.
Jeu.-Ven.
Samedi
9h à 18h
9h à 21h
9h à 17h30

Apple, le logo d'Apple, Macintosh et PowerBook sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. IBM est une marque déposée et PS/1 est une marque de commerce d'International Business Machines Ltd. Hewlett Packard et LaserJet sont des marques déposées d'Hewlett Packard Ltd. Les quantités, lorsque mentionnées, relèvent au total des stocks disponibles. * indique que la marchandise n'est disponible qu'au centre-ville seulement. Payer et emporter seulement. Le produit peut différer de l'illustration. La vente prend fin le 31 mai 1992 ou à l'épuisement des stocks.

JUSTE À TEMPS POUR LA FÊTE DES MÈRES

PEOPLES ABAISSSE LES PRIX DES DIAMANTS AU CANADA

Bagues de mariées à
diamants solitaires

Maintenant

Classique	295 \$
1/5 CT	595 \$
1/4 CT	695 \$
1/3 CT	995 \$
1/2 CT	1995 \$

Bagues de mariées à
diamants multi

Maintenant

Classique	295 \$
1/5 CT P.T.	695 \$
1/3 CT P.T.	995 \$
1/2 CT P.T.	1295 \$
3/4 CT P.T.	1995 \$
1 CT P.T.	2495 \$

Bagues anniversaires à
diamants

Maintenant

Classique	295 \$
1/4 CT P.T.	595 \$
1/3 CT P.T.	995 \$
1/2 CT P.T.	1295 \$
3/4 CT P.T.	1795 \$
1 CT P.T.	2495 \$

Boucles d'oreilles à
diamants solitaires

Maintenant

1/10 CT P.T.	195 \$
1/5 CT P.T.	395 \$
1/4 CT P.T.	495 \$
1/3 CT P.T.	695 \$
1/2 CT P.T.	1195 \$

Pendentifs à
diamants solitaires

Maintenant

1/10 CT	195 \$
1/5 CT	495 \$
1/4 CT	595 \$
1/3 CT	795 \$
1/2 CT	1795 \$

Bagues mode à
diamants

Maintenant

Classique	295 \$
1/5 CT P.T.	495 \$
1/3 CT P.T.	995 \$
1/2 CT P.T.	1295 \$
3/4 CT P.T.	1795 \$
1 CT P.T.	2495 \$

PLUS

RABAIS DE 25 A 40% SUR TOUS LES BIJOUX EN OR

PLUS

NE FAITES AUCUN PAIEMENT JUSQU'À SEPTEMBRE!
EN UTILISANT VOTRE CARTE DE COMPTE DE PEOPLES

Demandez les détails

PEOPLES
BIJOUTIERS DEPUIS PLUS DE 73 ANS AU CANADA

AUDIO VIDEO Centrale

GRANDE OUVERTURE

NOS PRIX SONT ASTROORDINAIRE

RCA
TÉLÉCOULEUR 14 PO

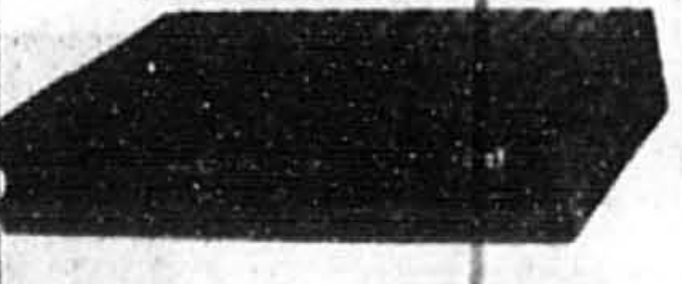


MODÈLE X13144G

MAX. 1 PAR CLIENT
QUANTITÉ 20

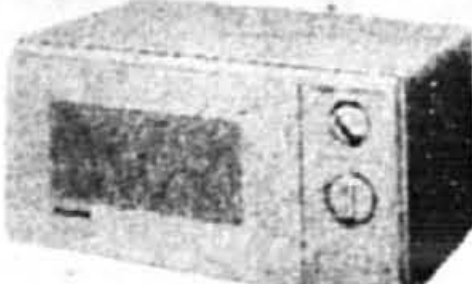
149\$

MARQUE CONNUE
MAGNÉTOSCOPE
VHS
TÉLÉCOMMANDE



199\$

SAMSUNG
FOUR À MICRO-
ONDES COMPACT



MODÈLE MW2100
0.4 P.P.

99\$

SONY
MAGNÉTOCASSETTE AM/FM STÉRÉO

ÉPARGNEZ 50\$



RÉG.: 99\$ **49\$**

3 JOURS SEULEMENT

SAMSUNG
TÉLÉCOPIEUR 20 PO
TÉLÉCOMMANDE

ÉPARGNEZ 50\$



MODÈLE CT5013
• CÂBLOSELECTEUR
• ENTRÉE AUDIO/VIDEO
RÉG.: 349\$

299\$

MITSUBISHI
MAGNÉTOSCOPE 4 TÊTES

ÉPARGNEZ 20\$



MODÈLE HSU34
• PROGRAMMABLE À TÉLÉCOMMANDE
RÉG.: 349\$

CERTIFICAT CADEAU 20\$ PRIME! **329\$**

MAGNÉTOSCOPE
VHS
Hi-Fi

ÉPARGNEZ 50\$



MODÈLE HSU54
• TÉLÉCOMMANDE AVEC CADRAN DE CHANGEMENT
RÉG.: 499\$

CERTIFICAT CADEAU 20\$ PRIME! **449\$**

SONY
MAGNÉTOSCOPE VHS HI-FI STÉRÉO



MODÈLE SLV58

CERTIFICAT CADEAU 50\$ PRIME! **499\$**

aiwa
DIGITAL AUDIO & VIDÉO

MAGNÉTOSCOPE

MULTI SYSTÈME

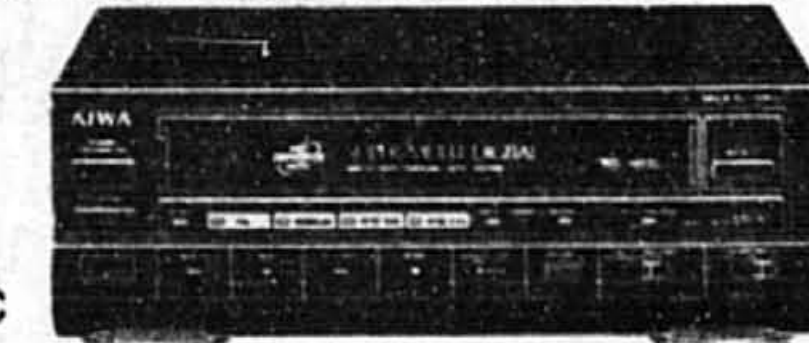
VHS

MODÈLE HVM11

• LECTEUR PAL

MESECAM NTSC

• 110V - 220V



CERTIFICAT CADEAU 50\$ PRIME

599\$

SAMSUNG
MAGNÉTOSCOPE À DOUBLE ENTRÉE

MODÈLE VT 200

• RÉCEPTION

STÉRÉO

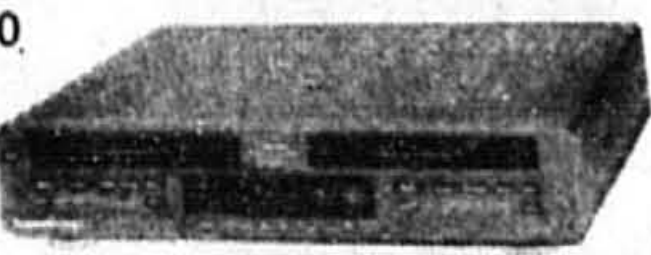
M.T.S.

• TÉLÉCOMMANDE

POUR LES

MAGNÉTO

COPIES

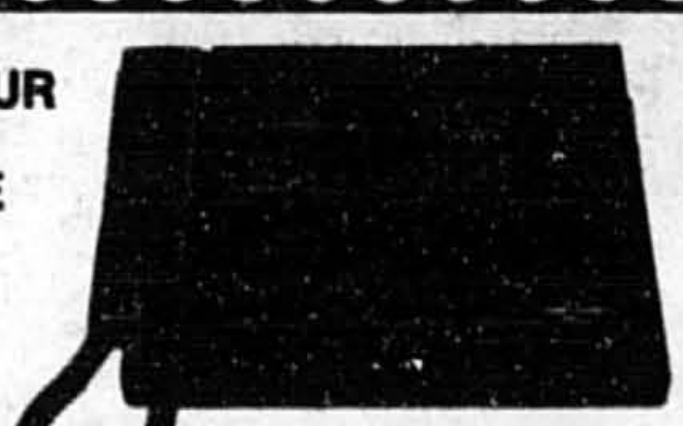


749\$

TÉLÉCOPIEUR
AVEC
TÉLÉPHONE
INTÉGRÉ

MODÈLE

FX1010



399\$

SONY
TÉLÉVISEUR TRINITRON
DE 14 PO

ÉPARGNEZ 100\$



MODÈLE KV13TR14 RÉG.: 399\$

299\$

QUANTITÉ: 12

Video8 Handycam



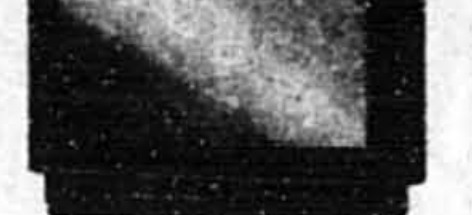
MODÈLE «VOYAGEUR» CCDTR6

799\$

QUANTITÉ LIMITÉE

MONITEUR RÉCEPTEUR
STÉRÉO

TRINITRON DE 28 PO, MODÈLE KV27TS27



899\$

CERTIFICAT CADEAU 100\$ PRIME!

aiwa
DIGITAL AUDIO & VIDÉO
RADIO CASSETTE PERSONNEL

ÉPARGNEZ 50\$



MODÈLE HST70
• SYNTHONISATEUR DIGITAL
• DOLBY CASSETTE, BBE
RÉG.: 149\$

99\$

AIWA DIGITAL AUDIO & VIDÉO
RADIO/CASSETTE/DISQUE
COMPACT STÉRÉO PORTATIF

ÉPARGNEZ 100\$



MODÈLE CDSR1
• SYNTHONISATEUR AU QUARTZ
• LECTEUR DE DISQUES PROGRAMMABLE
• 20 PLAGES
RÉG.: 299\$

199\$

* LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉ
QUANTITÉ: 25

SYSTÈME HAUTE FIDÉLITÉ
PERSONNEL
AVEC TÉLÉCOMMANDE

ÉPARGNEZ 100\$



MODÈLE FH422R
• 40 WATTS DE PUISSANCE
• DOUBLES À HAUTE VITESSE
• ENCEINTES 3 VOIES
RÉG.: 399\$

299\$

QUANTITÉ 20

aiwa CHAÎNE HAUTE FIDÉLITÉ

DIGITAL AUDIO & VIDÉO

ÉPARGNEZ 100\$



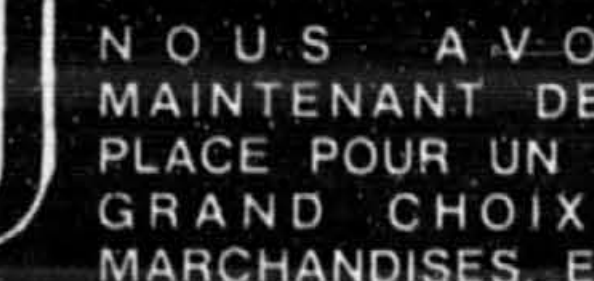
MODÈLE NSXD3
• PUISSANCE DE 50 WATTS
• LECTEUR DISQUE COMPACT • TÉLÉCOMMANDE
RÉG.: 599\$

499\$

CERTIFICAT CADEAU 100\$ PRIME!

CHAÎNE HAUTE FIDÉLITÉ
AVEC CHARGEUR POUR 6 DISQUES

ÉPARGNEZ 100\$

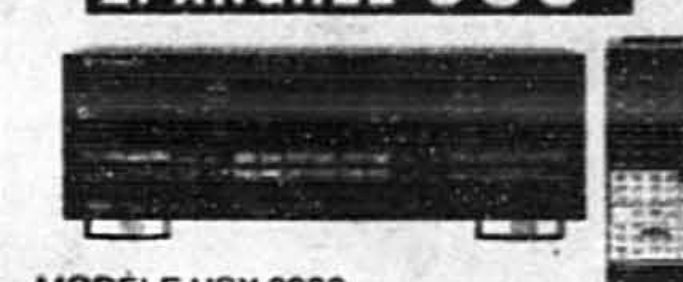


MODÈLE CCS 430
• PUISSANCE 62 WATTS
• DOUBLES PLATINE À CASSETTE
• ENCEINTES À 3 VOIES
RÉG.: 799\$

699\$

PIONEER
RÉCEPTEUR AUDIOVISUEL À SYNTHÉSEUR
À QUARTZ ET DOLBY PROLOGIQUE

ÉPARGNEZ 300\$



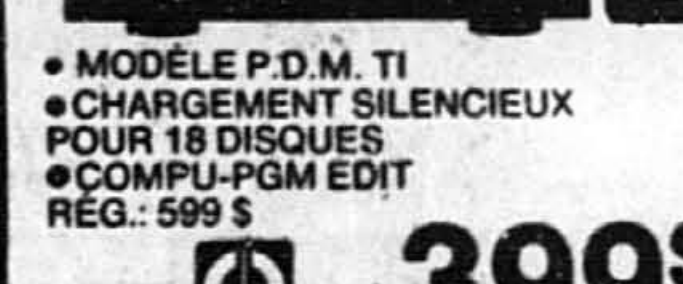
MODÈLE VSX 9900
• PUISSANCE CONTINUE MOYENNE:
125W + 125W (AVANT); 40W (CENTRE)
40W + 40W (ARRIÈRE)
RÉG.: 1199\$

899\$

CERTIFICAT CADEAU 100\$ PRIME!

LECTEUR DE DISQUE COMPACT À
3 CHARGEURS

ÉPARGNEZ 200\$



• MODÈLE P.D.M. TI
• CHARGEMENT SILENCIEUX
POUR 18 DISQUES
• COMPU-PGM EDIT
RÉG.: 599\$

399\$

RÉCEPTEUR AUDIOVISUEL À
SYNTHÉSEUR À QUARTZ ET
DOLBY SURROUND

ÉPARGNEZ 150\$



MODÈLE VSX-3900S
• PUISSANCE CONTINUE MOYENNE:
100W + 100W (AVANT); 16W + 16W
(ARRIÈRE)
RÉG.: 499\$

349\$

LECTEUR DE DISQUE
COMPACT

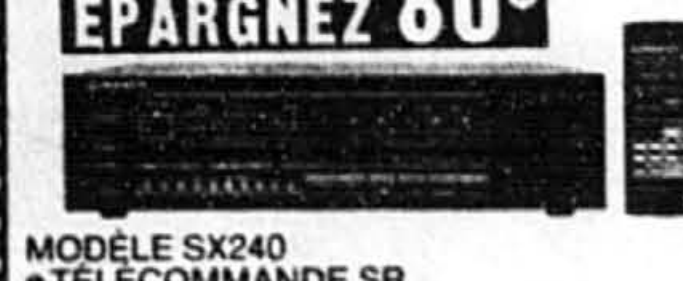


MODÈLE PD4700
• CONVERSION LINEAIRE DIRECTE
PRÉVU POUR LA TÉLÉCOMMANDE
SR (SYSTEM REMOTE)

149\$

DOUBLE PLATINE À CASSETTE

ÉPARGNEZ 80\$



MODÈLE SX240
• TÉLÉCOMMANDE SR
• ÉQUALISEUR 5 BANDS
RÉG.: 279\$

199\$

RÉCEPTEUR 80 WATTS

ÉPARGNEZ 80\$



* CRÉDIT
INSTANTANÉ
SANS LIMITE,
SUJET À APPROBATION

"ÇA VAUT LE DÉPLACEMENT"

AUDIO VIDEO Centrale

L'ÉDIFICE A ÉTÉ
RÉNOVÉ DE FOND
EN COMBLE

NOUS AVONS
MAINTENANT DE LA
PLACE POUR UN PLUS
GRAND CHOIX DE
MARCHANDISES. ET EN
PLUS, LES PRIX SONT
VRAIMENT MEILLEURS.



350, RUE DES ÉRABLES
VILLE ST-PIERRE
(ANGLE 8^e AVENUE
ET VOIE DE SERVICE)

LUN., MERC. 9 H 30 - 18 H
JEU. ET VEN. 9 H 30 - 21 H
SAM. 9 H 30 - 17 H

ENTREPOT
364-4980

MasterCard

Litige entre Montréal et le propriétaire d'un bar devant la Cour d'appel

La juridiction de la Ville sur l'application de la loi sur les infractions en matière de boissons alcoolisées est contestée

PIERRE BELLEMARE

■ Montréal pourrait avoir encaissé, depuis 1986, des amendes

«illégal» d'au moins un million de dollars, par le biais de la Loi sur les infractions en matière de boissons alcoolisées (LIMBA). Tout dépend de la décision de

la Cour d'appel du Québec qui, hier au palais de justice de Montréal, a accepté de se pencher sur la juridiction de la cour municipale de Montréal sur la LIMBA.

Par une mesure exceptionnelle, la cause, défendue par Me Auguste Choquette, a échappé à la Cour supérieure pour être soumise directement à la Cour d'appel, formée des juges Michel Proulx, Morris Fish et Marc Beauregard.

Me Choquette représente le dossier des Terrasses Saint-Sulpice, un établissement de la rue Saint-Denis, «mais la décision de la Cour d'appel, si elle est favorable à mon client, rendra service à tous les autres détenteurs de permis d'alcool», soutient-il.

Il ajoute que la LIMBA ne peut être appliquée et surveillée que par les autorités québécoises. «La Ville n'a aucune juridiction là-dessus», a-t-il indiqué à la Cour d'appel.

Pour renforcer son affirmation, il a évoqué deux jugements de la Cour supérieure, dans des causes individuelles, où l'administration municipale a déjà été prise en défaut.

Selon les prescriptions de la loi, les policiers municipaux pourraient initier une plainte devant la cour municipale, s'ils obtiennent, au préalable, l'aval du Procureur général du Québec et du ministre de la Sécurité publique.

Dans les deux cas soumis devant la Cour supérieure, les officiers de la police de la CUM n'avaient obtenu qu'une seule signature de Québec et leur plainte avait été déclarée nulle par... la cour municipale.

La Cour supérieure a alors indiqué que la cour municipale n'avait pas le pouvoir de déclarer nulle une telle plainte, une prérogative qui revient à la Cour du Québec, explique Me Choquette.

Partant de là, Me Choquette déclare que la cour municipale, sous aucun prétexte, n'a le droit d'entendre des causes relatives à la LIMBA, pas même si les policiers de la CUM obtiennent les signatures du Procureur général et du minis-

tre de la Sécurité publique, avant de porter plainte.

Entre-temps, Me Choquette réclamera de la cour municipale de s'abstenir d'entendre toute cause relative à la LIMBA, jusqu'à ce que la Cour d'appel ait statué sur sa juridiction en pareille matière.

Advenant que l'administration montréalaise connaisse un échec devant la Cour d'appel, elle devra remettre au ministre des Finances du Québec les amendes perçues illégalement ou porter le dossier devant la Cour suprême.

avis Nouveau représentant officiel

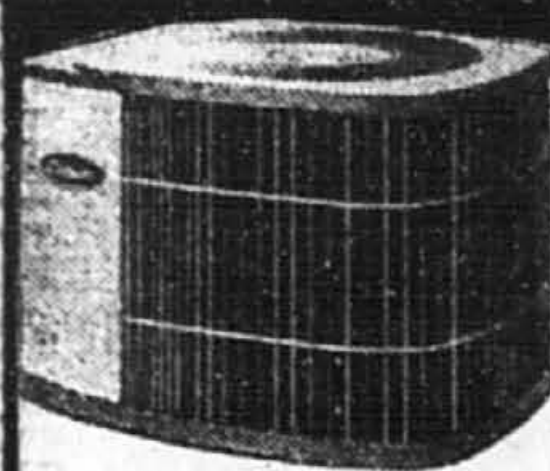
Conformément aux dispositions de l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections donne avis que madame Andrée Mailly-Naud agit depuis le 31 mars 1992 comme représentante officielle de l'Action populaire d'Anjou de la municipalité d'Anjou en remplacement de madame Ginette Bouchard.

Le Directeur général des élections du Québec

Pierre-F. Côté, C.R.

Pour plus de renseignements, composez sans frais 1-800-461-0422

PRIX D'ESCOMPTE SUR THERMOPOMPES



1 OFFRE SPÉCIALE SANS ACOMPTÉ
ENSEMBLE CARRIER
comportant fournaise au mazout ou au gaz
• installation complète • toutes taxes comprises • basé sur 120 mois après rabais si admissible

seulement
1488\$
PAR SEMAINE

ECONOTECH
733-1414

2 **RHEEM**
2 tonne
3895\$

YORK — MITSUBISHI — CARRIER — LENNOX — RHEEM — SANYO

Armstrong ÉCHANGEZ VOTRE VIEUX COUVRE-PLANCHER!

AUJOURD'HUI ET ÉCONOMISEZ

REMISE INSTANTANÉE EN ARGENT

C'est en plein le temps de rehausser avec style le décor de votre maison. Donnez à votre cuisine, salle familiale, entrée ou salle de bain une nouvelle apparence à la mode, en vous procurant un couvre-plancher Armstrong. Imaginez... du 2 mai au 23 mai, durant le solde Armstrong «Échangez votre vieux couvre-plancher», vous pourrez épargner 4\$ la verge en choisissant un couvre-plancher Armstrong de la catégorie «Excellent». Optez pour le Designer Solarian[™] ou le Designer Solarian II[™], tous deux dotés de la riche apparence «fait à la main» des couleurs incrustées... ou pour le Visions Solarian[™], avec ses motifs bien définis et sa vaste gamme des couleurs les plus à la mode. Ces produits sont tous munis du fini

Solarian[™] protégé par la couche d'usure CleanSweep[™], exclusive à Armstrong, qui minimise l'entretien.

Ou encore, épargnez 3\$ la verge sur le Candide[™] d'Armstrong qui jouit depuis toujours d'une immense popularité, d'un bout à l'autre du pays.

Au total, ce solde offre un choix de plus de 150 motifs et couleurs, parmi quatre des gammes de couvre-planchers Armstrong les plus à la mode et les plus demandées. Mais, hâtez-vous, car cette offre ne durera pas longtemps. Alors, rendez visite à l'un des détaillants Armstrong participants et «Échangez votre vieux couvre-plancher» pour créer un nouveau décor ravissant, tout en épargnant!

Les détaillants participants dans votre région sont:

- Beaconsfield**
Boxell's Decor Reg'd. 453 Beaconsfield
GDL Flooring Reg'd. 56 avenue Woodland
- Beloil**
Couvre-Planchers Beloil Inc.
225 boulevard Cartier
- Brossard**
Tapis Pro-Sol
5615 Grande-allée, magasin #202
- Dorion**
P.E. Felix et Fils, 70 Harwood
- Dorval**
Paradis-Millette Inc. 2160 Trans-canadienne
- Lachine**
Tapis Thibault Carpets Inc.
1255 rue Notre-Dame
- Lasalle**
Couvre-Planchers Lasalle, 1133 Shevchenko
- Million Tapis & Tuiles** 2019 rue Lapierre
- Laval**
Couvre Planchers Rive-Nord Inc.
5515 boul. des Laurentides
- Decor Tapis Emard**
455 boul. Ste-Rose, Sortir 16, Aut 13
- Million Tapis & Tuiles** 175 boul. de la Concorde
- Paradis-Millette Inc.** 2522 Le Corbusier
- Tapis Valiquette Inc.** 150 boul. des Laurentides
- Longueuil**
Paradis-Millette Inc. 3649 chemin Champ
- Tapis Mini-Prix Inc.** 859 Ste-Foy
- Montreal**
C. Montpetit Tapis Prelart
4873 Notre-Dame Ouest
- Georges Guy Enrg.** 3989 Ontario Est
- Million Tapis & Tuiles** 15 rue Bernard Est
- Million Tapis & Tuiles** 3424 avenue du Par
- Robert Tapis & Prelarts Inc.**
4577 Boulevard St. Laurent
- Tapis Gagnon Inc.** 2885 Desormeaux
- Tapis Jules Emard Ltée.** 2565 Bellechasse
- Tapis & Prelarts Andre Benoit Inc.**
1301 Mont-Royal Est
- Pierrefonds**
Les C.P. Prevost & Ass. Inc.
16027 blvd. Pierrefonds
- Repentigny**
Tapis Jaban Inc., 515 Leclerc
- St-Césaire**
Tapis Gilles Brodeur, 1315 rue Vimy
- St-Julie**
Les Tapis Leblanc Inc.
1595 chemin du Fer à Cheval
- St-Lambert**
Couvre Plancher Riverside Inc. 1138 Victoria
- St-Leonard**
Chez Ti-Frère, 6925 Jean-Talon Est
- Paradis-Millette Inc.**
6090 Des Grandes Prairies
- Ste-Marthe**
Maurice Decor Enr., 3050 chemin Oka
- Ste-Therese**
Couvre Planchers Ste-Therese, 152 Turgeon
- Valleyfield**
Couvre Planchers A. Loiselle et Fils
550 boul. mgr Langlois
- Varennas**
Aux Tapis Nadon Inc., 568 montée Ste-Julie

Bilodeau accusé

AP
BERLIN, New Hampshire

■ Fernand Bilodeau, 47 ans, un camionneur de Sayeville, au Québec, a été accusé de négligence criminelle ayant entraîné la mort d'un piéton de 78 ans.

Paul Nabert, de Berlin, a été mortellement heurté sur la rue Mount Forest, en face du bureau de poste local, peu après 1h mercredi, a précisé la police.

Bilodeau a été remis en liberté sur un cautionnement de 2500\$ US en attendant sa comparution prévue pour le 26 mai.

Amendes de 8400\$ contre un concessionnaire Chrysler de Laval

■ Automobiles Plymouth Chrysler de Laval et son administrateur Gérard Drolet ont été condamnés hier à des amendes de 8400\$ pour avoir facturé des heures de travail qui n'avaient jamais été effectuées par les mécaniciens du garage.

Le concessionnaire Chrysler du boulevard des Laurentides, à Pont-Viau, a admis sa culpabilité, devant les preuves recueillies par l'Office de la protection du consommateur. La fraude était très rentable pour le garage, note l'Office dans un communiqué.

Un premier consommateur a payé pour près de cinq heures alors que le mécanicien avait travaillé seulement pendant une heure et trois quarts. Un deuxième a payé pour quatre heures et demie plutôt que deux heures et demie.

«Sachant que le tarif horaire de l'entreprise pouvait atteindre 54,50\$ à l'époque des infractions relevées (décembre 1989 à avril 1991), il est facile de mesurer l'ampleur de la surcharge imposée aux clients d'Automobiles Plymouth Chrysler de Laval», ajoute le communiqué.

Le garage a reconnu sa culpabilité à huit chefs d'accusations portés contre elle par l'Office de la protection du consommateur, pour un total de 7000\$ d'amende. Les mêmes infractions, reprochées à Gérard Drolet en tant qu'administrateur de l'entreprise, lui ont valu une amende de 1400\$.

Votre don sera leur souffle d'espoir!



COMITÉ PROVINCIAL DES MALADES

C.P. 458, SUCC. DESJARDINS
MONTRÉAL H5B 1B5
(514) 842-3991

Un reçu pour fins d'impôt sera émis pour tous les dons de 10, et plus

Nom _____
Adresse _____



Coupures radicales à l'aide juridique

CAMILLE BEAULIEU
collaboration spéciale

■ Les plans de rationalisation budgétaire des 11 corporations régionales d'aide juridique du Québec vont faire mal.

En application dès l'été 1992, ces mesures prévoient notamment la fin, partout dans la province, du service de garde 24 heures par jour, la fermeture de 33 bureaux à temps partiel dans huit régions et, à toutes fins utiles, l'abandon du Grand-Nord québécois par les avocats permanents de l'aide juridique.

Les personnes admissibles à l'aide juridique devront désormais s'adresser à des avocats de pratique privée en dehors des heures de bureau, comme le prévoit l'article 52 de la Loi de l'aide juridique.

En adoptant ces compressions budgétaires, les 11 corporations régionales d'aide juridique du Québec tentent de se conformer aux exigences du Conseil du trésor du Québec qui, le 10 mars dernier, réclamait des économies de 6,2 millions \$ par rapport au budget de 86,4 millions \$ de 1990-91.

Les directeurs généraux des corporations et les dirigeants de la Commission des services juridiques du Québec sont réunis depuis hier à Montréal afin de s'assurer que les mesures des 11 plans de rationalisation correspondent bien aux objectifs du Conseil du Trésor.

À Montréal, le service de garde enregistre pas moins de 5000 appels chaque année, dont 1300 se traduisent en causes devant les tribunaux. Pour l'ensemble de province, il faut multiplier ce nombre par deux. Dans la métropole, cette mesure permettra de réaliser des économies annuelles de 51 510 \$.

Le plan de rationalisation pour la région de Montréal prévoit aussi la mise à pied de plusieurs avocats temporaires et stagiaires, de même que l'abolition de plusieurs postes actuellement vacants.

Le plan abolit la division d'appel et ne maintient qu'un des 12 avocats permanents à la division d'immigration (ouverte le 1er janvier 1989). Un total de 20 postes d'avocat et huit postes de soutien seront ainsi abolis.

L'ensemble des compressions à Montréal devrait permettre des économies annuelles de 1,6 million \$. Mais, préviennent les rédacteurs du plan de rationalisation, elles occasionneront des dépenses annuelles supplémentaires de 2,5 millions \$. On évalue en effet, à la Corporation de Montréal, que chaque dossier transféré en pratique privée coûte 300 \$ de plus à la Commission des services juridiques du Québec... La Corporation d'aide juridique de Montréal établit à 785 \$ le coût moyen unitaire des dossiers confiés à des avocats de pratique privée dans des causes relatives à l'immigration.

En tout, 44 postes d'avocats doivent en principe être abolis à travers tout le Québec. Chacun d'eux traite environ 400 dossiers par année.

Tous les services qui ne seront plus dispensés par des avocats permanents iront à des avocats de pratique privée, comme prévu à l'article 52 de la Loi d'aide juridique.

La fermeture de 33 bureaux à temps partiels, qui étaient ouverts certains jours de la semaine pour desservir les résidents de régions éloignées, va frapper : la Côte-Nord (sept bureaux), la Gaspésie (huit bureaux), l'Estrie, l'Outaouais et les Laurentides-Lanaudière (chacune quatre bureaux) et aussi l'Abitibi-Témiscamingue (trois), Québec (deux), et la Mauricie (un).

Dans la région d'Abitibi-Témiscamingue, le conseil d'administration a décidé de suspendre tous les voyages « hors terme » de ses avocats permanents dans les 21 communautés nordiques des baies de James, d'Hudson, d'Un-gava et de la région de Mistassini.

La mesure signifie que les avocats permanents, qui sont tous résidents d'Abitibi, ne se déplaceront dans le Grand-Nord qu'accompagnés de la Cour itinérante, laquelle s'y rend au rythme d'une semaine ou deux par mois. Ce qui veut dire que le juge, le greffier, les policiers et les interprètes devront patienter pendant que les permanents de l'Aide juridique rencontreront clients (souvent une quarantaine à chaque expédition) et témoins.

Actuellement les avocats permanents de l'aide juridique assument le fardeau de plus de 90 p. cent des 1450 causes entendues en 1990-91 dans ce territoire, et s'y rendent une semaine ou deux avant le tribunal. Les conséquences de cette mesure sont tellement abracadabrantes qu'on prévoit que les juges refuseront de travailler dans de telles conditions.

Le réseau d'aide juridique possède actuellement des bureaux dans 118 villes du Québec, dont 114 ouverts à temps plein et 39 à temps partiel. Il compte sur les services de 406 avocats salariés, 535 professionnels et employés de soutien, et 37 stagiaires.

Les belles TUILES CÉRAMIQUES importées d'Italie

TIRAGE
Vous pouvez GAGNER votre salle de bains, cuisine, plancher, etc. (Voir liste des nombreux clients qui ont déjà gagné)

DES CENTAINES DE JOLIS MODÈLES pour murs et planchers .75 à 2.25 le pi car.
(valeur 1.50 à 4.75)

- COLLECTION SUPERBE de plus de 2.000 modèles disponibles immédiatement
- LIGNES EXCLUSIVES de 1.95 à 3.50
- PLANCHERS MONOCOISSON, insaisissables, choix immense, 1.25 à 2.45 le pi car.
- LIQUIDATION continue de spéciaux

SERVICE D'INSTALLATION COMPÉTENT pour nos clients

CERDEC
Centre-ouest 8984, boul. LACADIE (face au centre d'achat Rockland) 389-8419
Est 4930, MÉTROPOLITAIN Est (Cité sud, juste à l'est de Vieux) 593-9804
Heures: Lun. à mer.: 9h à 18h; jeu.-ven.: 9h à 21h. Samedi ouvert toute la journée.

SOLDE DE TAPIS DE PERSE

H.A.M. d'Iran, en collaboration avec l'Association Iranienne de tissage du bazar de Téhéran, est lière de présenter, pour la 25e saison, la plus grande et la plus belle collection de tapis de Perse. Plus de 2 000 tapis sous un même toit.

- Plus de 50 tapis, datant de 40 à 110 ans, signés par des maîtres du tissage comme Amouoghli de Mashhad.
- Tapis semi-antiques provenant d'Isfahan, Farahan, Yazd, Raver Kerman, Ghazvin.
- Dimensions variant de 1' x 1' à 17' x 33', et tapis de passage faisant jusqu'à 22' de long.
- Réduction des frais généraux et augmentation du volume des ventes = meilleurs prix pour vous.
- Politique d'échange vous offrant la satisfaction à long terme.
- 25 ans de confiance et d'intégrité.

JUSQU'À 50% DE RABAIS SUR TOUT

LE VENDREDI 8 MAI, DE 11 H À 21 H, ET LE SAMEDI 9 MAI, DE 10 H À 18 H.

Liste partielle comprenant une vaste sélection de pièces de collection comme QUM SOIE jusqu'à 9' x 12', TABRIZ SOIE jusqu'à 10' x 13', ISFAHAN POIL DE CHEVRE ET SOIE, magnifiques NAIEN ET TABRIZ impériaux en laine et soie. Également de nombreuses pièces provenant de Kashan, Sarouk, BIJAR, BAKHTIARY, ARDABIL, IOSHEGHAN... avec divers motifs comme SHAH ABBAS, arbre de vie, scènes de chasse, etc. Nous avons également une grande collection de Kim, sacs, sacsches de soies et autres pièces décoratives. Si vous cherchez un tapis spécial que personne ne semble pouvoir vous offrir, venez admirer notre collection. Vous verrez que nos prix sont comparables aux prix de gros en Iran. Ne ratez pas cette occasion, avant que notre exposition-vente ne soit présentée ailleurs au Canada.



HÔTEL DE VILLE
90, AVENUE ROOSEVELT, VILLE MONT-ROYAL

Tapis de Perse pour les plus exigeants. Au service des Canadiens depuis 1968



EXEMPLES DE BAS PRIX		
Mashhad	10' x 13'	2 950\$
Qashqae	6' x 9'	975\$
Yalemah	3' x 5'	585\$
Tabriz	13' x 20'	6 500\$
Heriz (antique)	13' x 15'	4 800\$

Une division de Keshmiri Holdings Co. Ltd., Calgary.

JUSQU'AU 30 JUIN 1992
REMPLISSEZ UNE FICHE SUR LA FORME
FINANCIÈRE ET RECEVEZ DES COUPONS GRATUITS
DE RÉDUCTIONS APPRÉCIABLES SUR DES SERVICES TD!
DE PLUS, VOUS POURRIEZ GAGNER L'UN DES DIX CPG* TD DE \$10,000.

65%

DES TITULAIRES DE COMPTES PERSONNELS DE LA BANQUE TD NE PAIENT AUCUNS FRAIS DE CHÈQUES NI DE RETRAITS.*

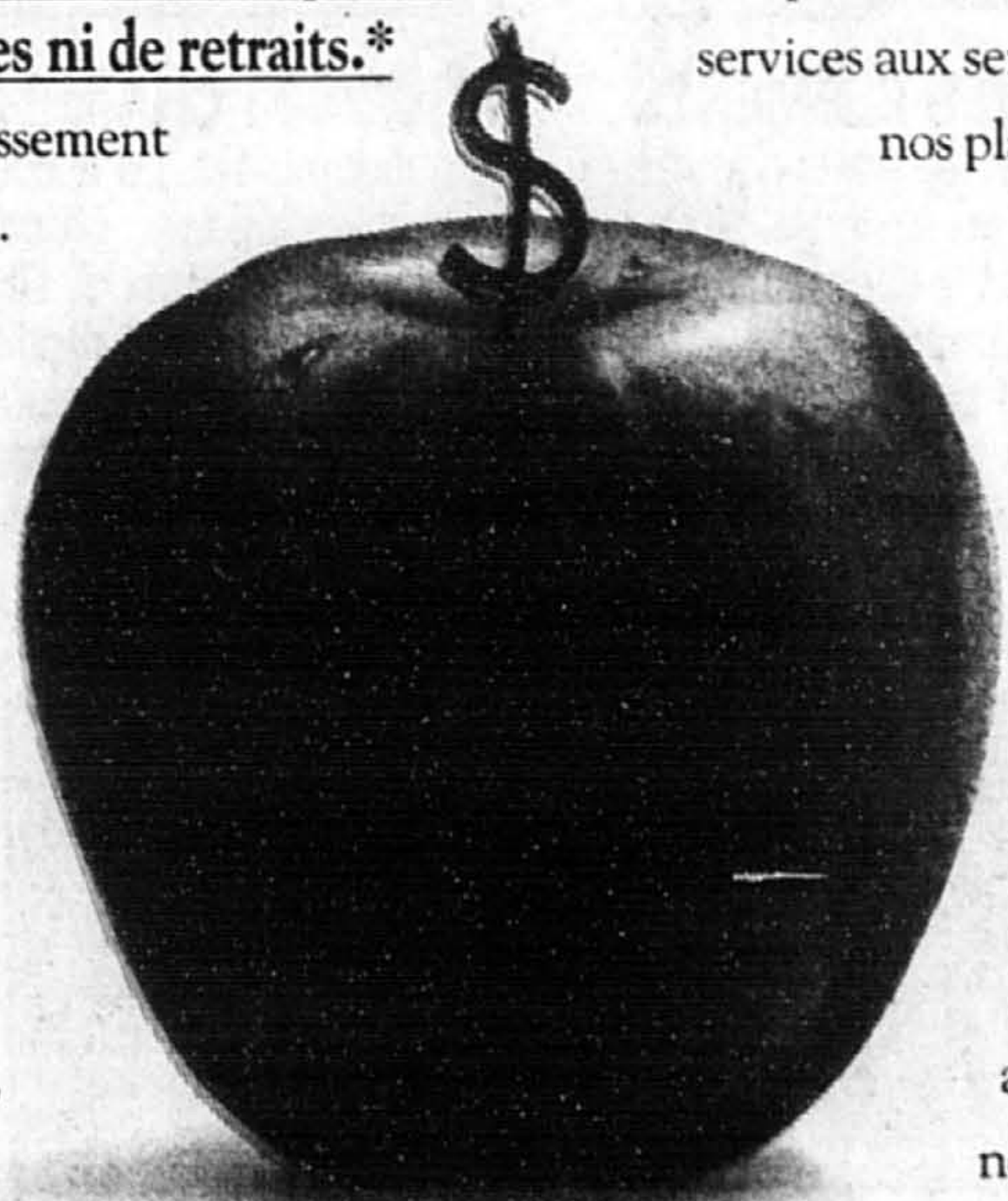
Plus 4 autres raisons de transférer vos comptes à la Banque TD dès aujourd'hui.

Frais de service minimums. Taux d'intérêt maximums.
Service de grande qualité. À la Banque TD, nous savons que les clients recherchent ces avantages. Et nous vous les offrons de cinq manières exclusives :
65 % des titulaires de comptes personnels TD ne paient aucuns frais de chèques ni de retraits.*

À notre connaissance, aucun autre établissement financier ne peut faire une telle déclaration.
Comment pouvons-nous le faire ? Rendez-vous à la succursale TD la plus proche et demandez comment vous pouvez réduire – ou éliminer – vos frais de chèques et de retraits dès aujourd'hui.
Nous vous faisons épargner de l'argent et des frais de service lorsque vous utilisez La Machine Verte®.

Lorsque vous ne pouvez pas vous rendre à votre banque, La Machine Verte est pratique, accessible 24 heures par jour, et vous permet d'effectuer presque

toutes vos opérations bancaires courantes. Aucune autre grande banque n'a réduit les frais de service pour les opérations effectuées à ses guichets automatiques.³



Nous vous offrons des plans de services qu'aucune autre banque ne peut égaler. Nos nouveaux Plan Services Extra® TD et Plan Libre-Service® TD vous procurent un remarquable assortiment de services des plus utiles pour des frais modiques à partir de \$5 par mois. Comparez nos nouveaux plans de services aux services d'autres banques et vous verrez que nos plans sont sans pareil.

Notre fiche exclusive sur la forme financière permet d'adapter vos comptes à vos besoins. Et vous avez exactement les comptes qu'il vous faut.

Rien n'est plus facile et c'est une excellente introduction aux services de la Banque TD. Venez nous voir pour obtenir les détails dès aujourd'hui !

Relevés mensuels détaillés. Non seulement nous pouvons vous dire que vous allez épargner sur les frais de service, mais nous allons aussi vous le montrer chaque mois.

La Banque TD vous offre l'un des relevés de comptes bancaires les plus complets et les plus détaillés qui soit, ce qui vous permet de voir les intérêts que vous gagnez et les frais de service que vous épargnez.

Découvrez la saine différence TD dès aujourd'hui !



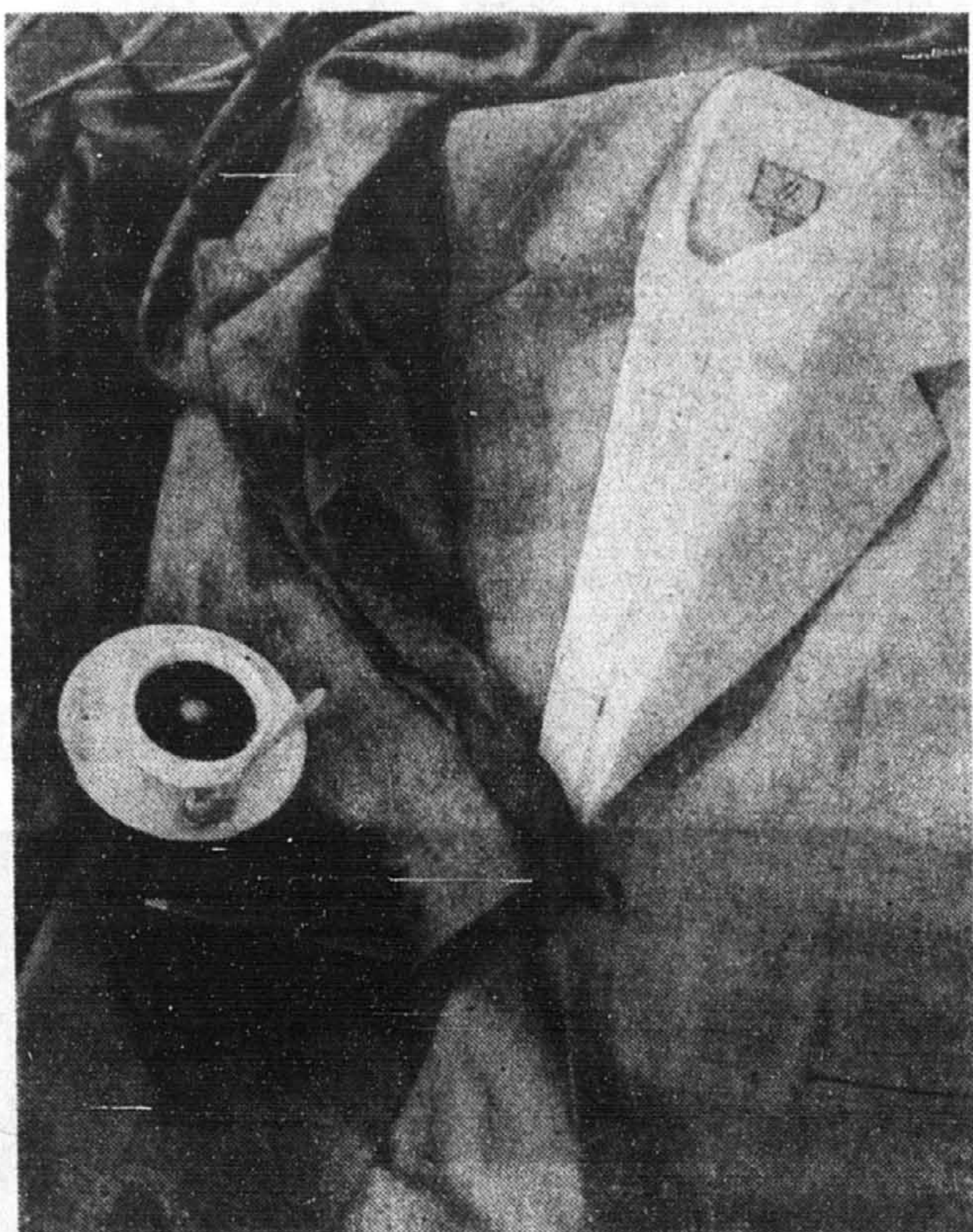
le personnel fait toute la différence

¹On peut obtenir les règlements complets du concours à n'importe quelle succursale de la Banque TD. ²Terme minimum de 30 jours. Offerts par la Société d'Hypothèques TD sauf en Colombie-Britannique et au Yukon, où ils sont offerts par la Société d'Hypothèques Pacifique TD. Tous sont garantis par La Banque Toronto-Dominion. ³Selon les chiffres disponibles en octobre 1991. Les frais de retraits comprennent les frais d'opérations effectuées aux guichets automatiques, les chèques et les retraits en succursale. ⁴Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. ⁵Selon les chiffres disponibles au 9 décembre 1991.



PRINTEMPS 92

Pour dames,
une collection
de vêtements
confortables,
relaxants à porter
et pourtant
pratiques
et durables.



JJ. FARMER

Centre Rockland

341-3270

12 prisonniers se sont échappés de St-Vincent-de-Paul depuis le 2 avril

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le commissaire du Service correctionnel canadien, Ole Ingsrup, a ordonné, hier, une enquête à la suite de la douzaine d'évasions qui se sont produites depuis le 2 avril dernier au Centre fédéral de formation (CFF) du quartier Saint-Vincent-de-Paul, à Laval.

De plus, les autorités carcérales ont suspendu indéfiniment les sorties temporaires de groupes et elles ont doublé le personnel affecté à la surveillance des détenus, tant dans la cour de récréation qu'à l'intérieur du bâtiment. Le commissaire Ingsrup a formé un comité spécial pour réaliser l'enquête.

Presque en même temps que ces décisions étaient annoncées, au moins deux mères de familles s'adressaient au CFF afin de se plaindre: elles craignent pour la sécurité de leurs enfants.

Depuis le 1er avril 1992, le CFF est devenu un centre de détention à sécurité minimum, ce qui signifie que les gardiens dans les miradors n'existent plus. Il en est de même pour les rondes de surveillance.

Les condamnés placés à cet endroit ont été envoyés derrière les barreaux pour des sentences allant jusqu'à la perpétuité. Selon le syndicat, plusieurs ne sont pas prêts à être placés dans un centre de détention minimum car ils ne font que commencer à purger leur peine.

C'est ainsi que sept détenus ont réussi à sauter le mur et à prendre la clé des champs, tandis que cinq autres ont échoué dans leur tentative de passer les fils barbelés qui, incidemment, doivent être enlevés bientôt. L'un des individus qui a échoué a été tellement coupé par les barbelés qu'il a fallu six heures pour lui faire les points de suture nécessaires pour refermer sa blessure.

Par contre, trois autres détenus ne sont pas revenus après avoir profité d'un congé.

Ce ne sont pas seulement les autorités carcérales qui n'aiment pas la situation actuelle, mais aussi un grand nombre de détenus. Ceux-ci craignent, devant le nombre grandissant d'évasions, que la direction du service procède à des transferts dans d'autres centres fédéraux. Ils ne veulent pas car à Laval la vie est tout de même belle et ils sont proches de leurs parents.

Pour leur part, beaucoup de familles demeurant dans ce secteur sont craintives car il est déjà arrivé dans le passé que des évadés traqués par la police se réfugient dans des maisons. Il faut aussi penser qu'à proximité du CFF, se trouve le collège Laval.

À la police de Laval, on ne possède pas de dossier sur les évasions. Quand un détenu s'évade, des policiers locaux sont dépêchés sur les lieux pour tracer un périmètre de sécurité; par la suite, le dossier est remis à la Sûreté du Québec. Il est arrivé qu'une évasion ne soit constatée que le lendemain.

Le fils de « Monica la mitraille » fait lui aussi carrière dans le vol de banques

ANDRÉ CÉDILOT

■ Au rythme où il se fait arrêter, Anthony David Smith, 31 ans, est en voie d'être aussi connu que sa mère Monica Proietti, la célèbre

« Monica la mitraille » qui était à la tête d'une bande de braqueurs de banques, au milieu des années 60.

À peine sorti de prison, Smith, dont le père originaire de l'Angleterre était également un gang-

ster, a de nouveau été épinglé par la police, vendredi soir, à la suite d'un vol à main armée commis dans une banque du nord-est de Montréal.

De fait, c'est une toute petite femme de 25 ans et trois hommes, témoins du hold-up perpétré à la succursale de la Banque Laurentienne au 8930, boulevard Saint-Michel, qui lui ont mis le grappin dessus au terme d'une folle course à pied. Anthony dans les rues et Smith les ruelles du secteur.

Durant la poursuite, Smith aurait menacé ses poursuivants à maintes reprises avec son arme, mais en vain. « Si quelqu'un me suit, je vais le tuer », avait-il crié en quittant la banque à toute vitesse.

Pris en souricière, il devait finalement capituler sous le nombre et sous le poids après une bataille en règle avec la femme et les trois hommes. À l'arrivée des premiers policiers, il était cloué au sol, passablement amoché, et hurlant des menaces de mort à l'endroit de ses « geoliers ».

Au milieu d'une foule de clients, Smith, qui portait une perruque, des verres fumés et... un petit revolver chromé, avait forcé le directeur de l'établissement à lui remettre le contenu de cinq tiroirs-caisses, le tout évalué à 5355 \$.

L'arme (il s'agissait d'un revolver-jouet) et le butin ont été récupérés par les citoyens qui l'ont maîtrisé.

Smith, qui allait terminer sa période de probation en juin prochain, avait repris sa liberté il y a peu de temps, ayant échappé de cinq ans de prison le 30 novembre 1990 pour une autre affaire de vol qualifié.

Dans le passé, il avait eu maille à partir avec la Justice québécoise à au moins cinq reprises: de 1978 à 84, il a aussi été appréhendé quelques fois dans la région de Vancouver, mais sans jamais être déclaré coupable.

Au fil de ses nombreuses condamnations au Québec, il lui est interdit de posséder une arme à feu presque jusqu'au milieu du siècle prochain. Jusqu'en l'an 2030 plus exactement!

Après une brève enquête, les sergents-détectives Gilles Laverne et Normand Lapointe, de la brigade des hold-up, ont porté contre Smith des accusations de vol qualifié, déguisement, utilisation d'une arme et menaces de mort. Il a comparu samedi matin en Cour du Québec.

Sa mère, surnommée « Monica la mitraille », était tombée sous la baïonnette de la police le 19 septembre 1967, à l'issue d'un vol spectaculaire dans une banque de Montréal-Nord. Elle avait alors 27 ans, mais il y avait déjà une bonne dizaine d'années qu'elle faisait la pluie et le beau temps à Montréal.

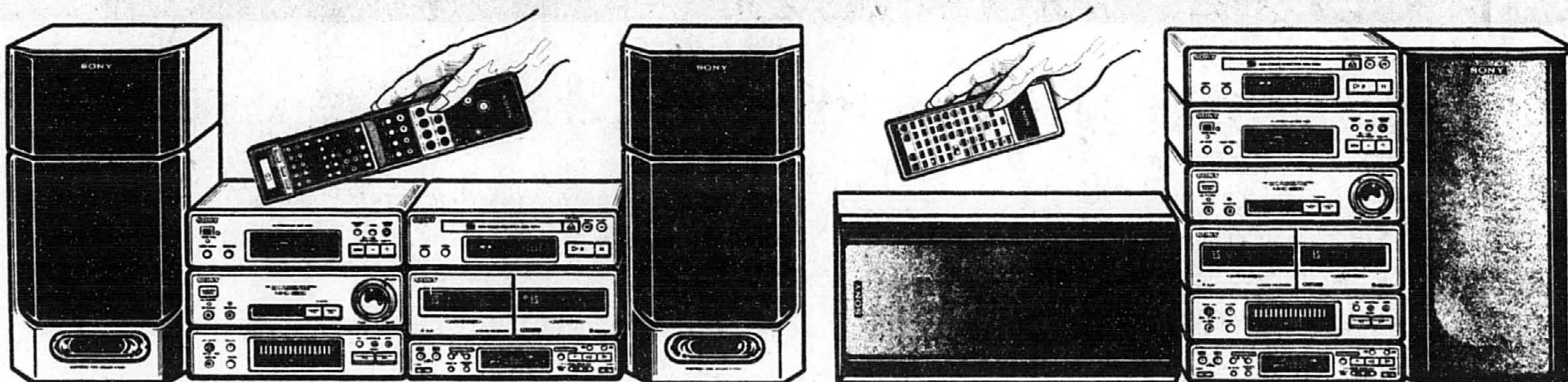
Elle et son gang d'hommes étaient soupçonnés d'avoir participé à une vingtaine de vols à main armée dans des succursales bancaires. Peu de temps avant sa mort, se sachant recherchée par la police, elle avait confié la garde de ses deux enfants à l'une de ses sœurs, tout en l'invitant à venir habiter sa maison de Repentigny. Tony était alors âgé de six ans tandis que sa sœur Ginette en avait huit.

Le père, qui s'appelait Anthony comme son fils, avait été déporté dans son pays natal en 1962 pour avoir lui aussi trempé dans des affaires de vols. « Monica la mitraille » et lui s'étaient mariés en 1959. Elle avait alors 16 ans et il en avait 33. On ne sait ce qu'il est advenu de lui en Angleterre.

CHAÎNES COMPACTES? Voici les M.H.C.* Sony

Conçues pour fournir une sonorité superbe dans n'importe quel environnement d'écoute, les chaînes stéréo personnelles Sony se plient à toutes vos exigences. Si vous préférez l'écoute privée dans votre chambre, une chaîne de petite taille pouvant livrer une puissante sonorité, ou si vous recherchez une deuxième chaîne pour votre foyer ou votre bureau, Sony a la réponse. Grâce à son génie de la miniaturisation, Sony a réuni des caractéristiques et une technologie de pointe dans des composants de petite taille livrant une sonorité tout à fait exceptionnelle. Quelles que soient vos préférences, il existe une chaîne stéréo personnelle Sony qui saura les combler.

Qui dit compact dit Sony. Voyez dès aujourd'hui le plus proche dépositaire autorisé de Sony du Canada Ltée.



MHC-3600 CHAÎNE STÉRÉO PERSONNELLE EN 8 ÉLÉMENTS

Conception modulaire avec 30 watts par voie (grave) et 20 watts par voie (médian/aigu). Télécommande à affichage des fonctions du système. Ambiphonie matrix et DBFB variable. Correcteur électronique en 7 segments à 10 préréglages. Affichage d'analyseur spectral. Syntoniseur numérique AM/FM à minuterie numérique à trois modes et arrêt automatique. Platine à cassette à double inversion avec Dolby B/C. Lecteur laser CNA à impulsions avec sortie numérique optique. Enceintes à trois voies bi-amplifiées.

MHC-2600 CHAÎNE STÉRÉO PERSONNELLE EN 6 ÉLÉMENTS

Peu encombrant. La télécommande donne accès aux fonctions audio et vidéo pour utilisation avec un centre de divertissement complet. 30 watts par voie. Ambiphonie matrix de DBFB variable. Correcteur électronique en 7 segments à réglages fixes et 5 modifiables. Affichage d'analyseur spectral. Syntoniseur numérique AM/FM à minuterie numérique à trois modes et arrêt automatique. Platine à cassette à double inversion avec Dolby B/C. Lecteur laser CNA à impulsions avec sortie numérique optique. Enceintes à trois voies.

Disque compact



10° anniversaire



MHC-1600 CHAÎNE STÉRÉO PERSONNELLE EN 4 ÉLÉMENTS

Une petite merveille. 20 watts par voie. Ambiphonie matrix. DBFB, entrée de mixage de micro et enregistrement avec correcteur. Télécommande audio/vidéo. Correcteur électronique en 7 segments à 5 réglages fixes et 5 modifiables. Affichage d'analyseur spectral. Syntoniseur numérique AM/FM à minuterie numérique à trois modes et arrêt automatique. Platine à cassette à double inversion avec Dolby B. Lecteur laser CNA à impulsions avec calendrier musical de 20 pistes. Enceintes à deux voies.



Tout ce que vous exigez d'une chaîne stéréo, sans l'encombrement.

SONY®

Sony du Canada Ltée

Microcomposants hi-fi Sony*

DUMOULIN ÉLECTRONIQUE

8390, rue St-Hubert
Montréal 388-1122 388-4636
1599, Autoroute 440 Ouest
Laval 745-3321
2203, chemin Chamblay
Longueuil 468-1993

PERRON & GAGNÉ

3774, boul. Lévesque, Chomedey, Laval 681-6466

LE RELAIS ÉLECTRONIQUE

12675, rue Sherbrooke Est, Montréal 498-9364

MAISON DU SON

1843, rue Mont-Royal, Montréal 523-1101

SONIMA ÉLECTRONIQUE

5105, rue Beaubien, Montréal 722-6705

AUDIOTRONIC

368, rue Ste-Catherine ouest, Montréal 861-5451

TOUPIN ÉLECTRONIQUE

5559, rue Léger, Montréal-Nord 321-5159

Le procès de l'avocat Claude F. Archambault débute enfin

PIERRE BELLEMAIRE

Le procès de l'avocat Claude F. Archambault a finalement débuté, hier au palais de justice de Montréal, et la défense a retiré sa demande de huis-clos devant le juge Maximilien Poirier.

Cela fait quelques années que Me Archambault est accusé

d'incitation au parjure, de tentative de fabrication de preuve et de tentative d'entrave à la justice dans une cause liée au trafic de drogues.

Une série d'accrochages techniques ont retardé le début du procès durant ces années. La dernière requête de Me Archambault visait à obtenir le huis-clos.

«La requête a été abandonnée, puisque la Cour d'appel a rejeté la demande du client de Me Archambault. Le huis-clos était justement destinée à protéger Amadazadegan (le client de Me Archambault), mais comme il a perdu son appel...», a indiqué Me Jacques Bouchard, qui représente Me Archambault devant le tribunal.

Superspéciaux et Supertirage pour la Fête des Mères

PERLES À
50% DE
RABAIS
HEMSLEYS

FIGURINES
ROYAL DOULTON
1/3 DE RABAIS

TIRAGE:
• UN RANG DE PERLES DE CULTURE
• UN WEEK-END À L'HÔTEL INTERCONTINENTAL
• UN SOUPER DANS UN DES MEILLEURS RESTAURANT À MONTRÉAL
• SERVICE DE LIMOUSINE

Bulletin de participation à remplir sur les lieux.

660, rue Sainte-Catherine Ouest, coin rue University. 866-3706

Ouvert du lundi au mercredi de 10 h à 18 h, jeudi et vendredi de 10 h à 21 h, le samedi de 10 h à 17 h.

ACHAT SPÉCIAL MOCASSINS DE CUIR

34⁹⁵ la paire 2 paires 60\$



Voici d'excellents mocassins fabriqués en peau de porc de première qualité et munis de semelles de caoutchouc cousues.

(A) Empeigne matelassée. Pointures 7 à 12, sauf 11½, largeur D. Brun havane, taupe, blanc cassé.

(B) Pointures 7 à 13, sauf 11½ et 12½. Largeurs D et EEE. Taupe.

(C) Modèle lacé 3 oeillets. Pointures 7 à 13, sauf 11½ et 12½. Largeurs D et EEE. Taupe.

Nous nous efforçons toujours d'avoir la marchandise en quantité suffisante. Il peut cependant arriver que certains articles soient épuisés quant aux modèles, pointures ou couleurs. Merci.

• Centre Eaton 849-9281

• Fairview Pte-Claire 694-9050

• 4475 est, bd Métropolitain 374-4555

• Galeries d'Anjou 353-6310

• Carrefour Laval 687-1670

• Promenades St-Bruno 653-5100

• Carrefour Angrignon 366-0762

• Nous ne vendons pas de chaussures au Centre Rockland

• Place Ste-Foy 653-6255

• Place Fleur-de-Lys 522-4057

• Galeries de la Capitale 627-5730

ÉCOULEMENT D'APPAREILS-PHOTO!

FINS DE LIGNES!

PRIX LES PLUS BAS!

ACHATS SPÉCIAUX!

REMISE DE BONIS!

GARANTIE 90 JOURS DU PLUS BAS PRIX S'ÉTEND AUX ÉTATS-UNIS!



Canon
EF-M
• 35mm type monoréflex
• Programmé avec 2 modes AE & manuel
• Priorité ouverture ou priorité vitesse
• Avancement & rebobinage motorisés intégrés
ÉPARGNEZ 100\$
249⁹⁹

Kodak
PAQUET BONI
2 X 24 poses (35mm, 100 ASA)
1 X 36 poses (35mm, 100 ASA)
ÉPARGNEZ 500\$ 11.99\$

LES PLUS BAS PRIX D'APPAREILS-PHOTO "DOS DATEUR" AU QUÉBEC!



DL 900 DATE
• Zoom 38 - 85mm
• Avancement et flash automatiques
• Comprend film et piles
• Imprime la date sur vos photos!
ÉPARGNEZ 50\$
199⁹⁹



ZOOM 105R SUPER DATE
• Appareil-photo 35mm entièrement automatique
• Objectif zoom 38-105mm macro incorporé
• Rebobinage et chargement automatiques
• Temps de poses
• Imprime la date sur vos photos!
BONI INSTANTANÉ! GRATUIT!
2 SEMAINES SEULEMENT!
329⁹⁹



LX DATE
• Objectif vitre fabriqué au Japon
• Mise au point fixe
• Chargement, avancement et flash automatiques
• Imprime la date sur vos photos!
ÉPARGNEZ 20\$
99⁹⁹



MAX DATE
• Appareil-photo 35mm automatique
• Diminution de l'effet des yeux rouges
• Ultra compact
• Imprime la date sur vos photos!
ÉPARGNEZ 10\$
149⁹⁹



ZOOM 60X DATE
• Entièrement automatique avec zoom macro 38 à 60mm
• Minuterie à 3 étapes
• Flash automatique incorporé
• Mise au point, avancement et rebobinage automatiques
• Imprime la date sur vos photos!
ÉPARGNEZ 20\$
179⁹⁹



SONY
CCD-FX410
• Zoom 10x avec autofocus toutes fonctions
• Niveau d'éclairage minimum 2 lux
• Indication date/heure/âge
• Localisateur d'images de sport
• Programme AE (portrait/sports/H.S.S.)
1099⁹⁹
NOUVEAU!



SONY
CCD-TR51
• Plus petit compact
• Mise au point automatique macro
• Obturateur à grande vitesse
• Superposition 1 titre/défileur/8 couleurs
• Fondu
• Stéréo Hi-Fi
999⁹⁹
INCLUS TÉLÉCOMMANDE



ASTRAL photo
DÉVELOPPEMENT 1 HEURE

* Indique Centres Vidéo.

• Les Galeries d'Anjou 354-2001
• Centre d'achats Boulevard 721-3939
• Promenades St-Bruno 653-8826
• Carrefour Laval 687-7988
• Plaza St-Hubert 271-1435
• Mail Champlain 671-5935
• Centre Laval 688-3636
• 916, rue Ste-Catherine est 842-5225

• Place Versailles 355-4709
• Promenades Deux-Montagnes 491-6817
• Place Ville-Marie 878-9821
• Place Bonaventure 878-4378
• Plaza Côte-des-Neiges 343-5209
• 2020, University 849-7341
• Centre Fairview 695-6563
• Complexe Desjardins 843-8219

• Place Vertu 336-8272
• Centre Rockland 733-2669
• Centre Dorval 636-8221
• Plaza Alexis-Nihon 933-7209
• Carrefour Angrignon 363-6918
• Place Montréal Trust 843-8836
• Place Bourassa 323-4249
• Galeries Joliette 752-0956
• Carrefour du Nord 1-436-1011

De quoi vous «intéresser»...

9%
par an*

Taux sur les CPG et débentures

En matière de CPG et de débentures**, le Trust Central Guaranty offre des taux parmi les plus avantageux sur le marché.

Et ce n'est pas tout...

Nos représentants au service à la clientèle peuvent vous aider à choisir les modes d'épargne qui répondent le mieux à vos besoins. De plus, ils vous présenteront notre programme complet visant à vous faciliter la planification et le suivi de vos économies.

CONSULTEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI!

* Durée de 5 ans, sous réserve de modification des taux.

**Émises par la Société d'hypothèques Central Guaranty, filiale en propriété exclusive de la Compagnie Trust Central Guaranty.

CENTRAL II GUARANTY
COMPAGNIE TRUST CENTRAL GUARANTY

Le traitement professionnel que votre argent mérite^{MD}

Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

Montréal
5222, chemin Queen Mary
486-4737

1130, rue Sherbrooke ouest
842-8362

2000, rue Mansfield
285-1771

Westmount
4825, rue Sherbrooke ouest
933-1122
4120, rue Ste-Catherine ouest
931-7266

Pointe Claire
Les Colonnades Pointe Claire
695-7124

Brossard
1155, boul. Rome
Le Carrefour Rome
466-5522

Sainte-Marthe-sur-le-Lac
2801, boul. des Promenades
Les Promenades
Deux-Montagnes
472-9675

Laval
Le Carrefour Laval
682-8270
Hull
100 promenade du Portage
771-6655

CPG et débentures également offerts par l'entremise des bureaux de dépôt indépendants Trust Central Guaranty

La décision du CRTC sur l'affichage des numéros de téléphone réjouit les associations de consommateurs

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

■ Des associations représentant les consommateurs se réjouissent de la décision du CRTC dans le dossier du mécanisme d'affichage des numéros de téléphone.

Plus tôt cette semaine, le CRTC a ordonné aux compagnies de téléphone sous sa juridiction d'offrir un mécanisme de blocage gratuit du numéro de téléphone, par appel. Un abonné qui désire conserver l'anonymat pourra ainsi éviter que son numéro soit affiché sur les nouveaux appareils spécialisés, en composant un code ou en avisant le téléphoniste.

L'ACEF-Centre, la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec (FNACQ) et la Ligue des droits et libertés, qui défendaient ce dossier depuis deux ans et demi, ont salué cette décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

M^{me} Louise Rozon, de l'ACEF-Centre, y voit une «très belle nouvelle» pour les abonnés, bien que son groupe n'ait pas obtenu gain de cause sur tous les points. «Dans l'ensemble, on est très satisfait», commentait-elle, au cours d'un entretien avec la Presse Canadienne.

Ainsi, le blocage sera fait par appel, c'est-à-dire qu'à chaque fois qu'il désire garder l'anonymat, l'abonné devra composer

le code ou aviser le téléphoniste (le procédé n'est pas encore arrêté, puisque les compagnies de téléphone disposent de quelques semaines encore pour décider des modalités d'application de la décision).

Dans le cas des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, cependant, le blocage pourra être fait pour la ligne téléphonique, sans que la personne qui appelle ait à composer un code à chaque fois.

Les associations de consommateurs auraient souhaité, idéalement, que ce choix entre le blocage par appel ou par ligne soit offert gratuitement à tous les abonnés.

M^{me} Rozon plaide la cause des cliniques médicales, par exem-

ple, qui font des centaines d'appels chaque jour et qui sont liées par le secret professionnel. Devront-elles à chaque appel composer le code pour éviter que leur numéro soit affiché?

M^{me} Rozon cite aussi le cas des abonnés qui ont un numéro confidentiel et qui paient déjà un supplément chaque mois pour que leur numéro ne soit pas publié.

«Le CRTC propose un service de blocage gratuit, mais l'accès ne correspond pas à tous les besoins.»

En conséquence, la ligue, l'ACEF et la fédération vont continuer à revendiquer le choix entre le blocage gratuit par appel et le blocage gratuit par ligne.

Le Devoir veut réformer sa structure financière

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Les administrateurs du journal Le Devoir préparent actuellement un plan de restructuration financière de leur entreprise qui n'exclut pas une éventuelle expansion.

Ce plan est le fruit du travail de plusieurs études et analyses réalisées par divers comités de travail. Il a pour but d'assurer au quotidien de la rue Saint-Sacrement un long avenir.

C'est ce que le président du conseil d'administration du journal, M. Guy Coulombe, et son directeur délégué, M. André Leclerc, ont annoncé hier. Ils ont dit que cette révision des objectifs et des méthodes du quotidien constitue un «défi stimulant» et qu'elles «n'excluent aucune hypothèse». Ils se sont dit convaincus que le journal occupera, comme toujours, son importante

place dans le monde de l'information au Québec.

Ils n'ont pas rejeté l'hypothèse, pour consolider l'entreprise — toujours débitrice de la compagnie Quebecor — que l'immeuble de la rue Saint-Sacrement, dont le journal est propriétaire, soit vendu ou mis en location en tout ou en partie. Il constitue «un important actif» dont le montant n'a pas été révélé.

«Si un acheteur nous offrait un prix exorbitant», a convenu M. Leclerc, «cela pourrait être un élément» (permettant de prendre des décisions concernant le fonctionnement de l'entreprise). Pour le moment tout n'est qu'hypothèse; aucune décision n'a été prise.

Ces derniers jours, un journal d'affaires plaçait Le Devoir dans la liste des entreprises commerciales qui cherchent des locaux. L'immeuble de la rue Saint-Sacrement, signale cette nomenclature, dispose de 15 000 à 18 000 pieds carrés de bureaux à louer.

Le Devoir, on le sait, n'imprime pas chez lui. Il se fait imprimer chez les imprimeurs Dumont de Lasalle, une entreprise appartenant à la compagnie Quebecor.

Un membre d'un des comités d'entreprise qui planifie la réorganisation a expliqué que l'impression du Devoir représente environ la moitié du chiffre d'affaires de l'imprimerie Dumont et que cela est un avantage garant de l'avenir. Par ailleurs Le Devoir contribue, en certains endroits, à consolider le système de distribution de la compagnie Quebecor, et cela aussi est un avantage.

M. Leclerc a pour sa part signalé que Le Devoir vend 25 000 numéros en semaine et 29 000 le samedi. Il s'agit d'une baisse de 1000 numéros par rapport à l'année dernière; la diminution, a-t-il précisé, s'explique par une rationalisation du tirage dans certains secteurs excentriques difficiles à desservir et peu rentables.

Les études de marketing déjà réalisées, ont conclu les administrateurs, laissent croire qu'il y a une place «à l'échelle du Québec» pour un journal comme Le Devoir, une place qui n'exclut pas une éventuelle expansion.

Améliorations au sort des handicapés

de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ C'est avec un grand soupir de soulagement que des groupes de défense des droits des handicapés ont accueilli hier le dépôt d'un projet de loi cadre destiné à faciliter l'accès des handicapés aux moyens de transport et à certains services gouvernementaux. Il veille également à éliminer certaines dispositions discriminatoires.

Première d'une série d'étapes, ce projet de loi modifie six lois d'un seul coup. Fruit de vastes consultations, ces nouvelles mesures constituent «un tremplin», a reconnu hier matin le Secrétaire d'Etat et responsable de la Condition des personnes handicapées, M. Robert de Cotret. Il a ajouté cependant que de nombreux obstacles restaient à surmonter. Il envisage d'ailleurs de procéder à une nouvelle révision législative dans un avenir plus lointain.

Ce projet de loi cadre modifie la Loi nationale sur le transport pour éliminer «les barrières systémiques à l'intégration totale des personnes handicapées». Bien que les grands transporteurs aériens soient généralement bien équipés pour recevoir des personnes en chaise roulante, a souligné le président du Conseil canadien des droits des handicapés, M. Jim Derksen, peu de transporteurs régionaux le sont.

Le projet de loi C-78 élargit aussi la notion de citoyenneté. En outre, il énonce de nouvelles dispositions pour faciliter le témoignage en cour criminelle des personnes souffrant d'un handicap physique ou mental. On songe notamment à leur permettre de témoigner derrière un écran à l'abri du regard de l'agresseur et à autoriser les témoignages sur bande vidéo.

Ces changements au Code pénal visent à protéger les personnes les plus vulnérables qui ont été brutalisées par leur donneur de soins ou qui ont été victimes d'agression sexuelle.

«Souvent, l'assaillant c'est le donneur de soins, l'infirmier ou la personne qui est responsable des soins à l'intérieur d'une institution», a expliqué M^{me} Dulcie McCallum, avocate pour le compte d'une association de défense des droits des handicapés.

La loi électorale sera également modifiée pour tenir compte des besoins particuliers des handicapés. Elle devra prévoir l'accès des personnes handicapées aux bureaux de scrutin, des bureaux de scrutin mobiles et élargira l'accès au vote dans les institutions hospitalières. Les handicapés qui veulent se présenter comme candidats jouiront des mêmes privilèges que d'autres candidats et pourront déduire leurs dépenses personnelles.

TIP TOP TAILORS

vous offre des

ÉCONOMIES

imbattables!

PENDANT 3 JOURS SEULEMENT

PLUS DE **50%** DE RABAIS*

Pantalons
tout-aller de base,
en sergé

au prix
imbattable de

17⁹⁹ \$

Chemises
habillées à
manches courtes

au prix
imbattable de

**2 POUR
20 \$**

Shorts
de style rugby

au prix
imbattable de

**2 POUR
15 \$**

Votre satisfaction est garantie ou
votre argent vous sera remis,
sans conditions.

TIP TOP TAILORS

FONDÉE EN 1909

Nous ferons le nécessaire afin
d'assurer votre entière satisfaction,
lors de chaque achat.

Raymond Blain a mené une longue et courageuse lutte contre le sida

JULES BELIVEAU

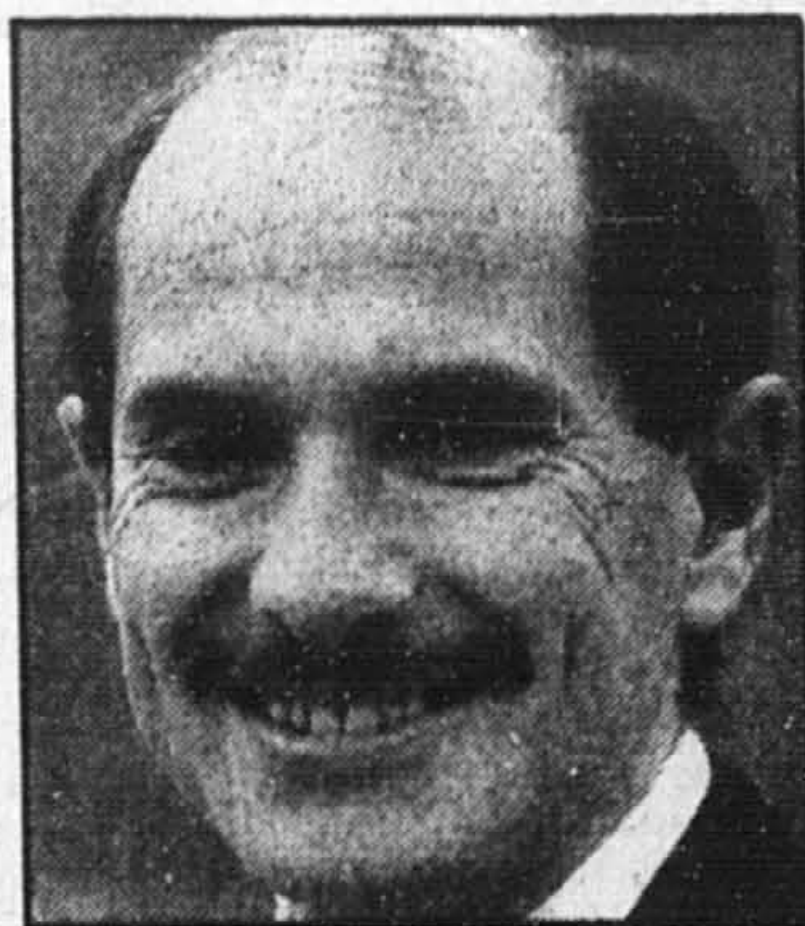
■ Le conseiller municipal montréalais Raymond Blain, qui est décédé mardi à l'Hôtel-Dieu de Montréal à l'âge de 41 ans des suites du sida, a mené une longue et courageuse lutte contre cette terrible maladie.

M. Blain était atteint du sida depuis quelques années. Il a tenu à représenter la population du district de Saint-Jacques à l'hôtel de ville de Montréal aussi longtemps qu'il en a eu la force: on l'a vu ces derniers mois, alors qu'il se savait condamné et que plusieurs personnes de son entourage avaient perdu tout espoir de recouvrement de sa santé, retourner aux réunions du conseil municipal après avoir passé quelques temps à l'hôpital.

Le conseiller municipal n'a pas seulement lutté avec acharnement contre le mal qui le minait personnellement. Il s'est engagé également de diverses façons dans la lutte contre la propagation du sida de même que dans plusieurs activités visant à soutenir les personnes atteintes de cette maladie. Mais il n'a jamais voulu parler publiquement de son propre cas.

On sait par ailleurs que, au cours de la campagne électorale de 1986 pendant laquelle il cherchait à se faire élire comme conseiller municipal sous la bannière du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), M. Blain a dévoilé publiquement son homosexualité.

Le député fédéral néo-démocrate Svend Robinson, qui a lui-même déclaré ouvertement en 1988 qu'il partageait la même orientation sexuelle, a relevé ce



Raymond Blain

fait concernant le conseiller municipal montréalais décédé en lui rendant hommage. M. Blain, a-t-il dit, «est la première personne ayant révélé son homosexualité à avoir gagné les suffrages de l'électorat au Canada et il constitue de ce fait un modèle non seulement à Montréal et au Québec, mais dans tout le pays».

S'exprimant au nom des membres du conseil municipal, le maire de Montréal a également rendu hommage à M. Blain hier et a offert ses condoléances à la famille et aux proches du disparu. «Ami de la première heure, Raymond Blain aura consacré jusqu'au bout toute son énergie à défendre sa ville, son quartier et les gens qui l'habitent», a souligné M. Jean Doré. Et le maire a ajouté: «Nous sommes tous profondément attristés par la perte de ce collègue et ami qui a cheminé à nos côtés depuis une dizaine d'années et qui a mis au service des causes auxquelles il croyait un courage et une force de con-

viction hors du commun. Raymond aura mené ses batailles avec une droiture exceptionnel-le.»

Le caucus des élus du RCM a aussi tenu à faire part de la tristesse et de l'émotion occasionnées dans ses rangs par la mort du conseiller du district de Saint-Jacques. «Son décès laissera un très grand vide au sein de notre formation, lui qui a largement contribué à alimenter nos réflexions au sein du RCM et à faire avancer et réaliser nos projets politiques», a déclaré la présidente du caucus, Mme Diane Barbeau, conseillère du district d'Hochelaga.

La Coalition Démocratique de Montréal, par l'intermédiaire de sa leader Mme Adélia Ferreira, a tenu également à honorer la mémoire du conseiller décédé. «M. Blain fut un homme attaché à son quartier, a-t-elle dit. Il fut impliqué dans la communauté gay et honnête porte-parole de cette minorité. Le conseiller du district de Saint-Jacques était fort conscient du contexte social et économique dans lequel évoluent les électeurs et électrices de ce district. Pour cette raison, il a su, le moment venu, se dégager de la ligne de parti pour assumer pleinement son rôle de représentant de la population.»

Une messe commémorative sera célébrée demain à 14 h 30 à l'église Sainte-Brigide, située à l'angle de la rue Alexandre-de-Sève et du boulevard René-Lévesque, à Montréal. À la demande de sa famille, le défunt ne sera pas exposé. Des dons peuvent être expédiés à la Fondation de recherche sur le sida, à l'attention du Dr Emile Toma, 3840, rue Saint-Urien, Montréal H2W 1T8.

LE MIDI, POUR 5⁷⁰\$

« ... j'ai trouvé ça bon du début à la fin. »
Type Sauce

« ... 10 sur 10. Je vous le recommande. »
Type Poulet

« ***** Courez y goûter! »
Type Poulet

« ... le cadeau idéal pour la fête des Mères. »
Type Sauce

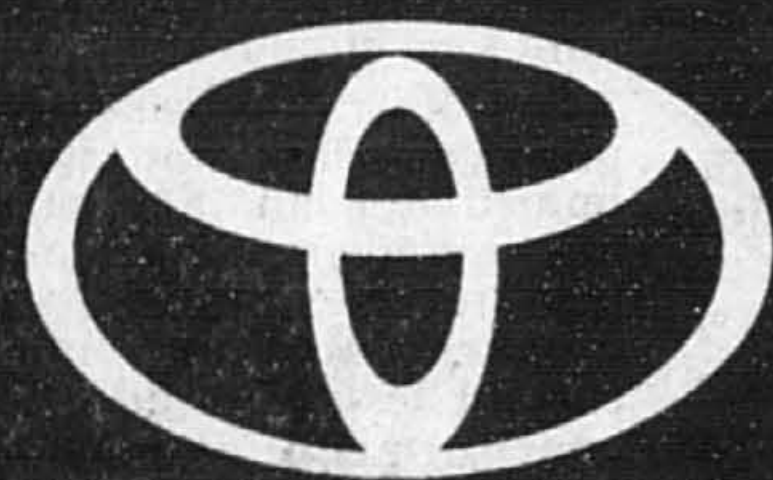
C'EST COMPLET CHEZ ST-HUBERT!

Que l'on soit type Sauce ou type Poulet, impossible de résister au charme des tables d'hôte du midi chez St-Hubert. Pour aussi peu que 5,70 \$, vous obtenez

un repas complet qui comprend un délicieux quart de poulet (cuisse), un dessert, un thé ou un café. C'est ce qui s'appelle bien manger à bon prix!

Tu nous donnes le goût

Offert du lundi au vendredi, de 11 h à 14 h, dans les salles à manger des rotisseries St-Hubert participantes. Taxes en sus.
© Copyright, tous droits de reproduction et de traduction réservés - Canada 1992 - Les Rotisseries St-Hubert Ltée, Laval, P.Q., Canada



TOYOTA

Économisez plus de 2 100 \$* sur la nouvelle Corolla LSX *Select*



INCLUANT LE CLIMATISEUR ET:

- Radiocassette AM-FM avec 4 haut-parleurs • Régulateur de vitesse • Volant inclinable • Enjoliveurs de roue complets • Pneus radiaux 175/70SR 13 • Pare-chocs de couleur assortie • Et plus!

ET CE N'EST PAS TOUT! ÉCONOMISEZ JUSQU'À 1 500 \$ SUR DES OPTIONS POUR LES AUTRES TOYOTA 1992:**

Tercel, Corolla†, Camry, Previa, 4Runner, Celica, Paseo, MR2, Cressida, Supra, les camionnettes 4x2 et 4x4!

Faites vite! Rendez-vous chez votre concessionnaire Toyota aujourd'hui même et...

FAITES VOTRE AUBAINE!

Selon l'évaluation du fabricant pour les éléments qui composent l'ensemble s'ils sont achetés séparément. * Des économies de 400 \$ à 1 500 \$ selon le modèle. † Excluant la Corolla LSX Select. Offre d'une durée limitée.

3 000 000 \$
Dès aujourd'hui

DE STOCK
EN SOLDE

40% à 60%
de rabais
sur haute joaillerie et montres

UNIQUEMENT AU 1240, SQUARE PHILLIPS
ET POUR UN TEMPS LIMITÉ

BIRKS 



Un enfant s'appuie sur une grille de protection installée autour de la portion du stade de Bastia, en Corse, qui s'est effondrée avant un match de soccer, faisant 10 morts. PHOTO AFP

Dix morts au stade de Bastia, selon un dernier bilan officiel

Agence France-Presse
BASTIA, Corse

■ Le dernier bilan officiel des victimes de la catastrophe survenue mardi soir lors de l'effondrement d'une tribune au stade Furiani de Bastia, en Corse, était hier soir moins lourd que prévu, s'établissant à dix morts et 527 blessés encore hospitalisés, alors que le précédent bilan officiel s'élevait à 18 morts et 700 blessés.

Les deux bilans ont été fournis par la préfecture de Haute-Corse (Corse, sud-est de la France).

Sur les 527 blessés, 15 sont dans un «état critique», a-t-on précisé de même source en expliquant la différence dans les bilans des victimes par la confusion qui régnait le soir du drame et un «double comptage des victimes».

Ce drame sans précédent dans un stade en France a jeté la consternation en Corse. Mais au delà de l'émotion et de la douleur, la polémique est née sur les conditions de sécurité.

L'installation d'une tribune provisoire, quelques jours seulement avant la rencontre, est au centre de la controverse. Une enquête administrative sur instruction du Premier ministre, Pierre Bérégovoy, a été ouverte. Le procureur de la République de Bastia, Roland Mahy, a d'autre part ouvert une information contre X pour «homicides et coups et blessures involontaires».

Le président français, François Mitterrand, s'est rendu mercredi à Bastia, au retour de sa visite de l'exposition universelle de Séville. M. Mitterrand, qui a qualifié ce drame d'«événement terrible qui endeuille tout le pays», s'est rendu au stade Furiani avant d'aller visiter plusieurs blessés à l'hôpital de Falconaglia.

Dix-huit mille spectateurs se trouvaient dans le stade au moment du drame, survenu à 20h20 locales (18h20 GMT) et 1500 personnes, dont une partie des envoyés spéciaux de la presse, ont basculé dans le vide lorsque la partie haute de la tribune latérale nord s'est effondrée.

Les 500 secouristes mobilisés pour ce match sont intervenus immédiatement. Spontanément, des spectateurs aidaient à dégager les victimes, tandis que les joueurs des deux clubs arrachaient les grilles de protection pour permettre au public de gagner la pelouse.

Depuis Marseille (sud-est), le préfet de la zone de défense, Claude Bussière, coordonne les secours. Une quinzaine d'hélicoptères et d'avions sont engagés pour l'évacuation des victimes. Sur l'île, les établissements hospitaliers de Bastia, Ajaccio et Corte sont vite saturés.

Dans les Bouches-du-Rhône (sud-est), on déclenche le «plan rouge», mobilisant 400 médecins, pompiers, gendarmes, etc.

Le ministre français de l'Inté-

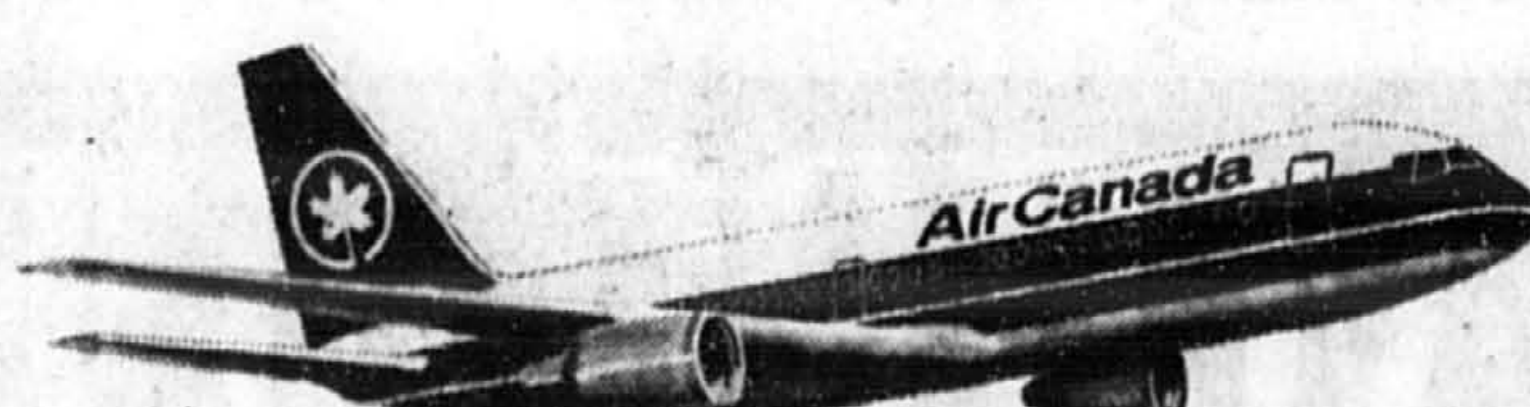
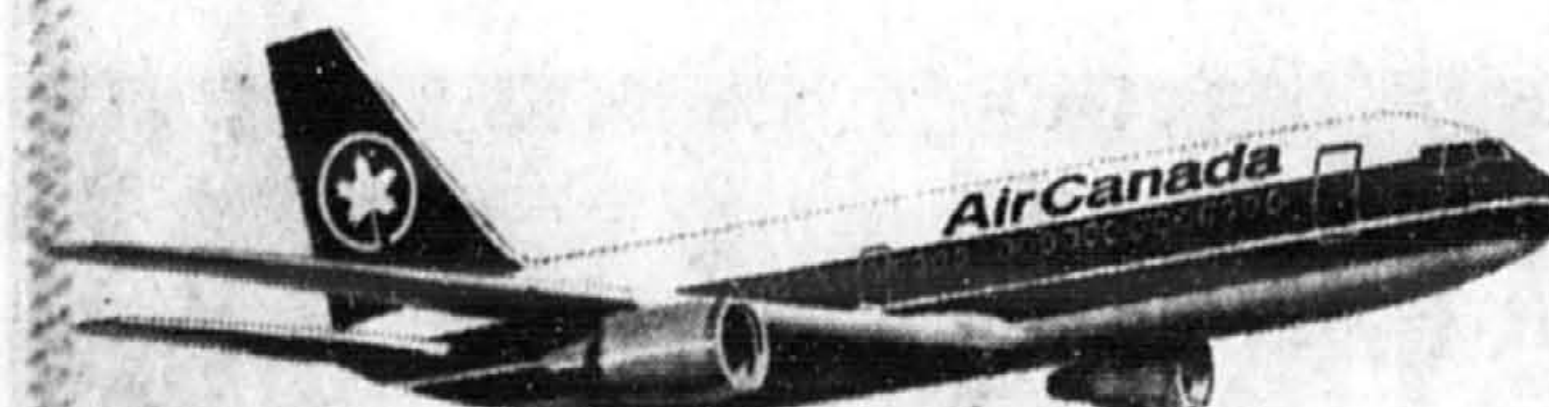
rieur, Paul Quilès, arrivé sur place, promet que «toute la vérité sera faite sur les causes de ce drame, afin que notre pays ne connaisse plus pareille catastrophe».

Le président du club bastiais, Jean-Philippe Philippi, a annoncé qu'il porterait plainte contre X avec constitution de partie civile pour que «soient déterminées les circonstances du drame». Il a rappelé que le club avait «fait confiance à une société niçoise professionnelle pour le montage», la société Sud-Tribune, qui a requis les services de la Socotec.

Cette Société de contrôle technique, agréée par l'État, consultée pour l'installation de cette tribune, n'a été commissionnée que pour un avis — d'ailleurs favorable — «sur le sol d'assises» et non pas pour la construction et le montage de la tribune, a-t-elle fait savoir.

Les structures de cette installation reposaient sur de petites cales en bois, non fixées au sol, ou sur des morceaux de parpaing. Selon des témoins oculaires, des chevilles manquaient aussi pour assurer la stabilité des éléments métalliques.

La Fédération internationale de football (FIFA) a indiqué que l'installation de tribunes provisoires tubulaires sur les stades serait interdite «très rapidement, tant au niveau international, que national».



Los Angeles craint d'autres violences avec la venue de Bush

Le chef de la Maison-Blanche y est attendu aujourd'hui

Reuter

WASHINGTON

■ Le président George Bush a rejeté mercredi les tentatives de récupération politique des émeutes de Los Angeles, estimant que l'Amérique avait besoin de « penser ses plaies ».

Mais presque dans la même phrase, le président américain a renouvelé une critique formulée à l'encontre de la politique d'aide sociale menée par le président démocrate Lyndon Johnson dans les années 60.

« Si j'ai dit l'année dernière que ces programmes ne marchaient pas, (les récents événements) ont prouvé que j'avais raison », a-t-il déclaré.

La déclaration mardi du porte-parole de la présidence Marlin Fitzwater suggérant que les violences étaient le résultat de

l'échec des politiques d'aides sociales menées par le président Johnson, avait déjà provoqué un tollé.

Pour Bill Clinton, favori dans la course à l'investiture par le Parti démocrate, la vraie cause du soulèvement sont les « 12 années de refus et de négligence » des problèmes sociaux par les administrations Bush et Reagan.

« Ce n'est pas le moment d'accuser, c'est le moment de penser nos plaies », a répliqué George Bush, ajoutant que les propos de son porte-parole avaient « reçu une interprétation totalement erronée ».

George Bush doit se rendre aujourd'hui dans le quartier de South Central de Los Angeles, où ont éclaté les violences de la semaine dernière. Il compte y rencontrer des responsables locaux et de l'État et assister à un service religieux.

Bien que Marlin Fitzwater ait exclu l'adoption de mesures destinées à remédier aux causes de la violence, le président a dit vouloir redoubler d'efforts pour trouver une solution aux problèmes urbains.

« Je ne suis pas satisfait. Nous devons faire plus », a-t-il déclaré. « Je pense que cela nous fournit une excellente occasion non de trouver un coupable, mais de trouver des idées qui peuvent donner de l'espoir et une mobilité sociale ascendante à des gens qui ont été oubliés », a-t-il ajouté.

Le calme est revenu dans les rues de Los Angeles, mais certains responsables ont dit craindre que la visite du président américain n'entraîne une nouvelle flambée de violence.

« Ma plus grande peur, c'est que le président soit pris personnellement dans la violence folle à laquelle nous avons assisté », a déclaré un responsable de la police.



Le président Bush: son régime et celui de Ronald Reagan sont au centre de la controverse sur les événements de Los Angeles.

L.A.: deux gangs rivaux s'unissent contre la police

Agence France-Presse
LOS ANGELES

■ Mis en cause lors des émeutes de Los Angeles, les deux grands gangs rivaux de la ville, les 'Bloods' (Sanguinaires) et les 'Crips' (Dégueulasses) ont décidé de s'unir pour lutter contre la police de Los Angeles, comme en témoignent des imprimés belliqueux qui circulent actuellement dans les rues.

Sur ces circulaires adressées aux membres des deux clans rivaux, on peut lire: « Ouverture de la chasse à la Police de Los Angeles. À tous les 'Crips' et les 'Bloods': Unissons-nous... Oeil pour oeil, dent pour dent, si un flic de L.A. blesse un Noir, on tuera aussi. »

Rivaux jusque-là, les chefs de gangs Spud the Blood et Gangster Todd ont décidé hier de fondre leurs forces contre la police dans le centre-sud de Los Angeles.

PHOTO AP

Quelques jours plus tôt, les responsables des services de police avaient indiqué qu'ils enquêtaient sur des informations selon lesquelles des membres de gangs auraient joué un rôle important dans les émeutes de la semaine dernière à Los Angeles.

Parmi les 13 000 personnes arrêtées, un grand nombre faisait partie de gangs, a souligné la police.

Mardi, lors d'une réunion pour le moins inhabituelle des deux gangs rivaux, leurs chefs ont affirmé que les émeutes avaient fait la preuve que les Noirs de la ville ne peuvent continuer à s'entretenir.

« Jusqu'à présent, ils — la police — nous ont fait nous entretenir. On a toujours été singuliers. On est contre la police parce qu'ils sont contre nous », a déclaré un Crip de 27 ans qui dit s'appeler Chop.

« On s'est entredéchirés assez longtemps comme ça, les émeutes ont abouti à nous rapprocher », a poursuivi un autre 'Crip', surnommé Kip-Loc.

À la question de savoir contre quoi ils s'unissaient, l'un des 'Bloods' a répondu: « Contre quoi si ce n'est le système? »

Toronto s'interroge

SUZANNE D'ANSEAU
de la Presse Canadienne
TORONTO

■ Après deux jours consécutifs de vandalisme, les Torontois sont en train de se demander ce qui est arrivé à leur ville et à l'harmonie raciale à laquelle ils ont cru.

Prenant la parole dans la rue, sur les ondes radiophoniques et dans les journaux, des Torontois ont exprimé un mélange d'amertume, de rage et d'étonnement face à la tournure des événements depuis la manifestation anti-raciste de lundi.

Un bon nombre d'entre eux — y compris des Noirs — estiment que le saccage qui a eu lieu après la manifestation de lundi et qui a repris mardi soir n'avait rien à voir avec les problèmes de racisme dont souffre la Ville-Reine.

« Toronto-la-pure est devenue Toronto-la-laide et il est temps que les gens s'en aperçoivent », a dit un technicien noir de 35 ans qui a refusé de s'identifier. « Notre ville est devenue comme New York, c'est alarmant », a renchéri Lianne Castellano, une jeune femme de 23 ans.

« C'était une pâle imitation de Los Angeles, pas très originale d'ailleurs, et il n'y avait pas de motif anti-raciste là-dedans. Une gang d'imbéciles ont profité de la manifestation pour se déchainer. Ce sont les mêmes qui foutent la pagaille après la coupe Grey ou lors du Nouvel An », expliquait hier Don Christensen, un homme d'affaires de 48 ans.

« Moi je suis Noir et c'est un Blanc qui a saccagé ma vitrine. Tout cela n'a donc rien à voir avec le racisme », disait hier Sonya, la gérante du Giant Jean Store, une boutique de jeans qui a été saccagée sur la rue Yonge.

« En tout cas, cette affaire va nous nuire, pas nous aider », concluait Robert Jones, un vendeur Noir âgé de 24 ans.

Lignes ouvertes

Sur les lignes ouvertes et dans les journaux, où l'événement est abondamment discuté depuis deux jours, beaucoup d'animateurs s'acharnent sur les leaders de la communauté noire. Hier midi, Paul Mott de la station CJRN-710 a accusé le président du Black Action Committee, Duddley Laws, d'inciter les Noirs à la violence avec ses propos contre la police. « Le Black Action Committee est une organisation raciste et

son président devrait être fou-tu dehors. »

Peter Wothington, du Toronto Sun, disait la même chose dans sa chronique d'hier.

Quant aux auditeurs de CJRN ou de CFRB-1010, leurs opinions varient peu sur les lignes ouvertes: « Ces gens-là devraient être déportés... Si les choses sont si mauvaises ici, pourquoi ne s'en retournent-ils pas chez eux?... Nous sommes un pays démocratique. Ils sont venus ici pour éviter les troubles dans leur pays, pourquoi ne vivent-ils pas en paix ici? »: voilà bien des propos qu'on a pu entendre de la part d'auditeurs blancs, hier.

Causes

De leur côté, les spécialistes de mouvements sociaux — sondeurs, psychologues, sociologues, historiens — essaient d'identifier les causes de la violence: racisme, brutalité policière, pauvreté ou hooliganisme.

Le racisme ici est-il aussi fort qu'aux États-Unis? Non, ont répliqué hier tous les Noirs interrogés dans la rue par la Presse Canadienne.

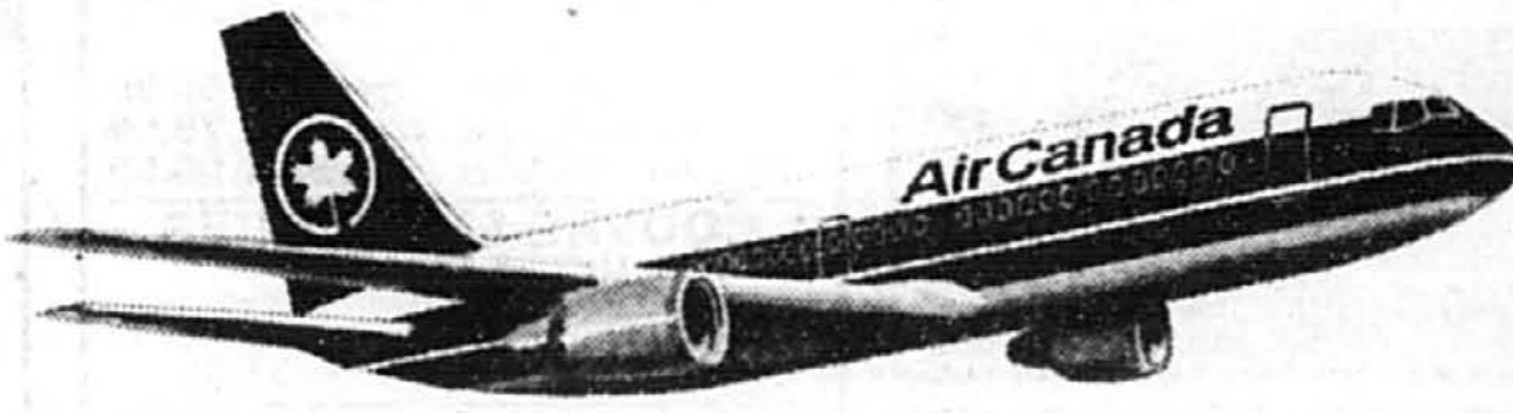
« Nous vivons à une époque où les groupes minoritaires — les Noirs, les femmes, les autochtones — refusent de continuer de vivre en marge de la société. Et tout ceci se passe alors qu'une récession frappe notre pays », disait hier le sondeur Michael Adams de la firme Environnics, interrogé lors de l'émission Morningside sur les ondes de Radio-Canada.

De plus, M. Adams faisait remarquer qu'aujourd'hui 30 ou 40 p. cent des jeunes sont des décrocheurs scolaires.

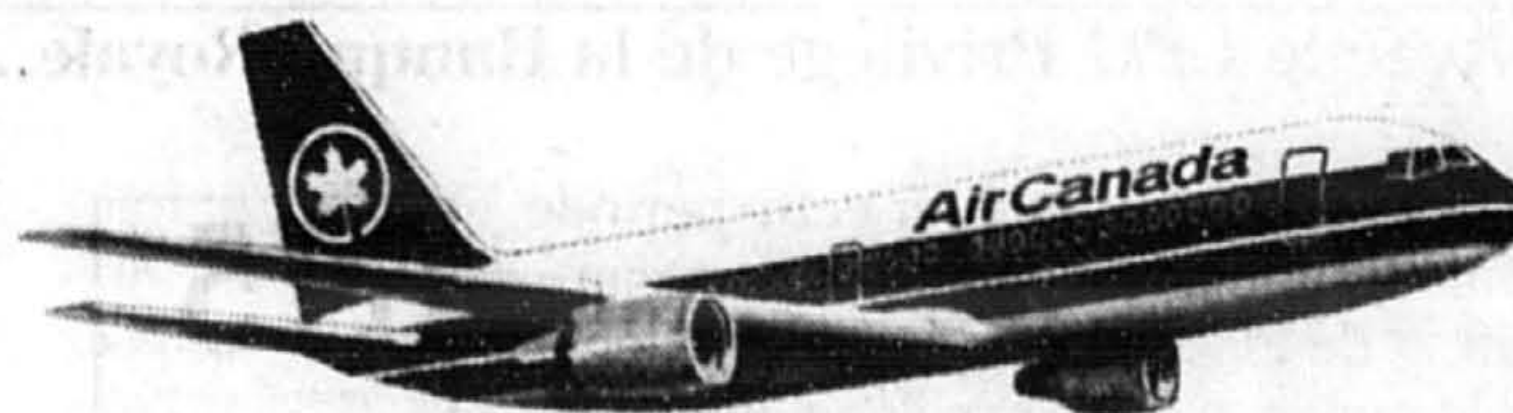
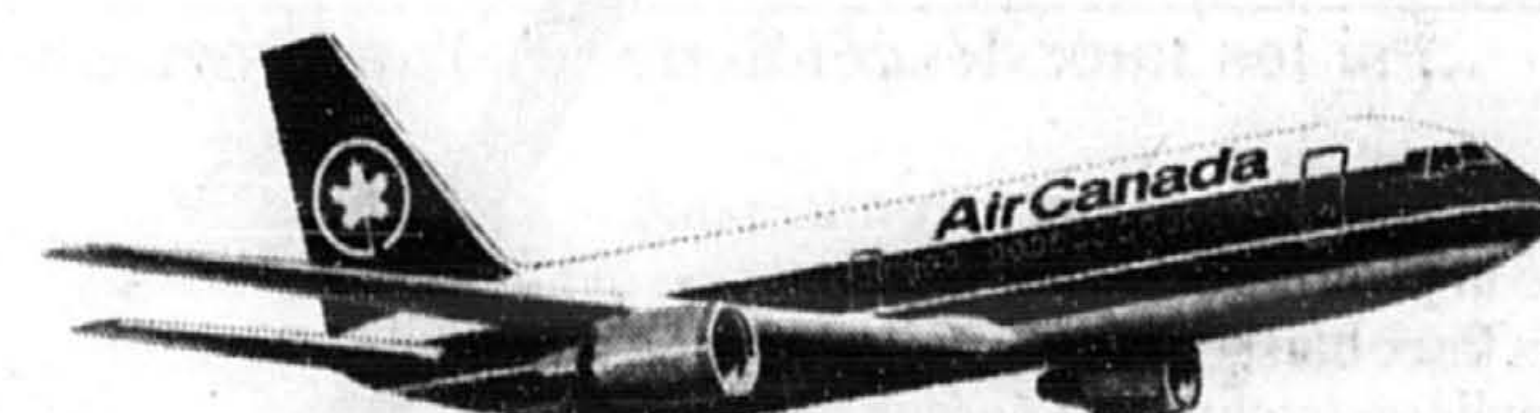
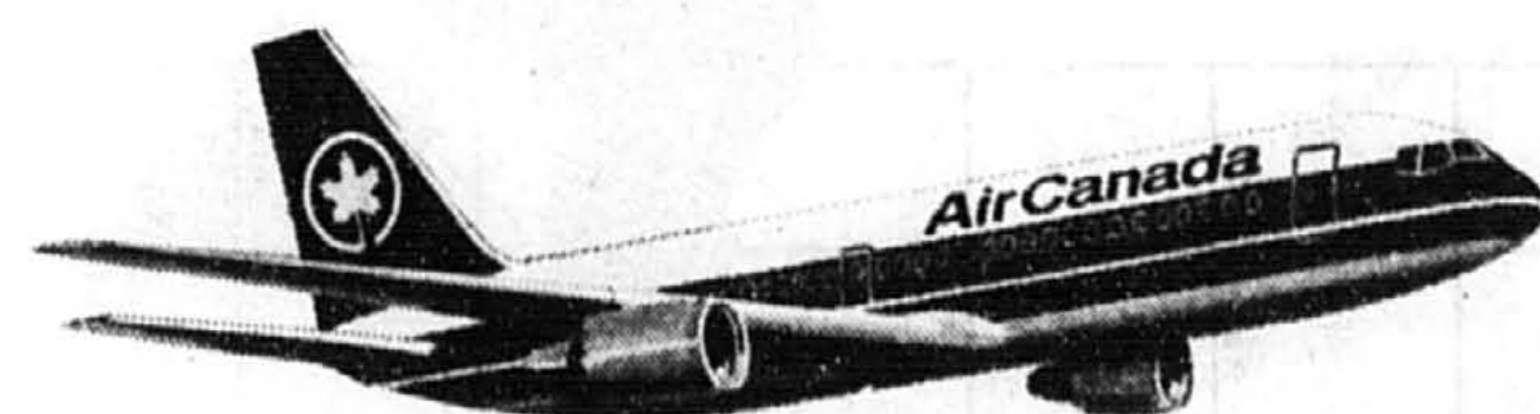
« Avant, ces gens-là finissaient par se trouver du travail dans des manufactures. Aujourd'hui, ils aboutissent dans la rue », expliquait-il, ajoutant que, désespérés, avec rien devant eux, ces jeunes, Noirs ou Blancs, sont des candidats parfaits à la violence.

Mais mettre les récents événements sur le dos des délinquants et du hooliganisme est trop facile, disait de son côté le chroniqueur Thomas Walkom du Toronto Star.

« C'est vrai qu'il y a du hooliganisme, mais la question à se poser est la suivante: pourquoi? (...) Comment s'assurer que tous les gens aient une chance égale de réussir dans la société? Je n'ai pas la réponse, mais cela se rapproche de l'idée de s'assurer qu'il y ait suffisamment de jobs pour tout le monde — Noirs et Blancs ».



Nous nous répétons souvent.



Vers les provinces de l'Atlantique, Air Canada vous offre vraiment le meilleur, meilleur service qui soit.

On ne le dira jamais assez: cet été, Air Canada et Air Nova vous offrent un plus grand choix à destination de Halifax et de St. John's. À chaque jour ouvrable, quatre vols sans escale vers Halifax et un vol vers St. John's, offrant tous le confort de notre classe Affaires. Ainsi, en tout temps, nous pouvons réagir rapidement à vos changements de dernière minute, et vous pouvez profiter pleinement de vos journées d'affaires. Enfin, à compter du 30 septembre, vous pouvez devenir membre du programme Aéroplan^{MC} sans aucuns frais, en faisant la demande auprès de votre agent de voyages ou au comptoir de vente des billets d'Air Canada. Tout compte fait, à l'aller ou au retour, nous vous offrons vraiment le meilleur service qui soit: une autre raison pour laquelle plus de Canadiens choisissent Air Canada.

	Vols/jour ouvrable	Plus de vols que quiconque
Halifax	4	Oui


Air Canada

Vous partez toujours gagnant avec Air Canada.

CS Le Royer: les parents veulent conserver l'école Pie XII

Ils songent à imiter les parents de l'école Saint-Jean-Eudes et à garder leurs enfants à la maison

JEAN-PIERRE BONHOMME

Les modifications effectuées au réseau d'écoles primaires françaises de la commission scolaire Jérôme-Le Royer, dans l'est montréalais, provoquent toujours de fortes résistances qui menacent

de s'étendre à l'école Pie XII, de la rue Dujarié, à Saint-Léonard.

En effet, un porte-parole du comité d'école et du conseil d'orientation de cette école primaire a dit hier que les parents envisagent la possibilité, pour protester, de retirer leurs 323 enfants des classes. Ils s'opposent fermement

au changement de vocation de cette école de quartier.

Une porte-parole du comité de l'école Pie XII, Mme Louise Marrien, mère de famille, a dit hier que la transformation de cette école en institution d'enseignement secondaire est inacceptable puisque la population de ce

quartier est en pleine croissance et que les élèves, selon les projets de la commission scolaire, seront dispersés à travers le territoire. À l'heure actuelle, ils peuvent fréquemment se rendre à l'école à pied.

Les parents de l'autre école primaire dont la commission scolaire

a annoncé la transformation éventuelle, l'école Saint-Jean-Eudes, à Anjou, gardent leurs enfants à la maison depuis cinq jours.

Une délégation d'une trentaine de parents de l'école Pie XII s'est rendue aux bureaux de la commission scolaire de la 53e avenue,

à Pointe-aux-Trembles, pour faire connaître leur sentiment. Le comité décide par ailleurs ce soir s'il imitera les parents d'Anjou en faisant une grève des classes.

Le président de la commission scolaire, M. Vincent Arciresi, a dit hier à La Presse que la décision de fermer les deux écoles a été prise pour réaliser des économies. L'école Saint-Jean-Eudes n'a, selon lui, que 159 élèves dans un quartier qui compte cinq écoles élémentaires. L'école, il faut le signaler, reçoit quelques dizaines d'élèves dans des classes d'accueil pour immigrants qui ne parlent pas le français.

Le président Arciresi a dit que la direction de sa commission scolaire a demandé un avis juridique sur les actions à prendre pour obtenir des parents de Saint-Jean-Eudes qu'ils renvoient les élèves en classe. Il a dit qu'aucune décision n'a encore été prise à cet égard.

Les frais d'administration de l'école Saint-Jean-Eudes s'élèvent à 180 000 \$. M. Arciresi rappelle que la décision de changer sa vocation a été prise par 14 commissaires contre cinq lors d'une récente réunion du conseil.

Le comité de l'école Pie XII, quant à lui, a fait parvenir une longue missive au ministre de l'Éducation pour réclamer le maintien des services. Il y signale que le comité exécutif du comité de parents n'a jamais été consulté sur la politique du maintien ou de fermeture d'une école tel que stipulé à l'article 193 (3) de la loi sur l'Instruction publique. Il signale que l'école est l'une des seules qui connaisse actuellement une hausse de clientèle.

Le comité des parents exprime, enfin l'avis, dans cette lettre, que la commission scolaire Jérôme-Le Royer « dont la triste histoire, en matière de fermeture, est connue, favorise une fois de plus, de façon flagrante, le secteur anglophone ».

Le commissaire d'Anjou, Mme Christiane Lauzon, a dit que cette affirmation indique que les parents de la commission scolaire perçoivent la décision de la commission scolaire de maintenir les services primaires et secondaires de l'école anglaise McLaren, à Pointe-aux-Trembles, où la clientèle est restreinte, comme discriminatoire à leur endroit.

Elle a signalé, sans vouloir rien en juger, que dix des commissaires sont d'origine italienne et dont la langue de culture est généralement anglaise; les neuf autres sont de culture française.

Mme Lauzon a exprimé l'avis personnel que la commission scolaire Jérôme-Le Royer ne devrait pas prendre de décision concernant la fermeture des écoles primaires avant de faire ses choix budgétaires.

Cristini doit encore attendre

La Commission des affaires sociales du Québec, un tribunal administratif d'appel, a entendu cette semaine M. Gabriel Cristini, un ancien mineur de l'Abitibi qui réclame depuis plus de vingt ans, une compensation pour sa perte d'emploi survenue après qu'on ait diagnostiqué chez lui la silicose, une maladie des poumons.

M. Cristini, qui manifeste quotidiennement et solitairement devant l'Assemblée nationale, à Québec, depuis 1971, devra encore patienter jusqu'au 21 septembre prochain avant de connaître la décision de la Commission sur la recevabilité de sa requête. La Commission doit déterminer si elle possède ou non la juridiction dans cette affaire qui met en cause la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

La CSST et les compagnies minières mettent en doute la compétence de la Commission des affaires sociales dans ce dossier de compensation pour maladie industrielle. Le syndicat des Métallurgistes (affilié à la FTQ) enjoint la Commission de trancher.

STORES

ACHETEZ AU PLUS BAS PRIX, D'UN VRAI FABRICANT

VERTICAUX
HORIZONTAUX
PLISSÉS
STORES DE TOILE



SI VOUS DÉMÉNAGEZ, OU RENOUELEZ LE DÉCOR DE VOTRE FOYER
... venez nous voir! Au Bon Marché est le plus grand fabricant de stores au Canada, qui vend directement au public! Nous avons les plus bas prix, le plus grand choix ainsi que le meilleur rayon de draperies, literies, duvets et accessoires de salle de bains au Québec!

LES PLUS BAS PRIX!

Oui Papa! VENEZ DE PARTOUT ET ÉPARGNEZ!

NOUS FABRIQUONS VOS STORES CHOIX DE 20 000

PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! styles et couleurs de stores verticaux, horizontaux, stores plissés et stores de toile, faits sur mesure pendant que vous attendez au plus bas prix!

115 000 PI. CAR.
Plus grand que 2 terrains de football

LE PLUS GRAND CHOIX AU PLUS BAS PRIX!
• La plus grande salle de montage de stores au Québec
• Fabrication de stores par ordinateur sur les lieux
• Vaste choix de draperies, literie et accessoires de salle de bains!

N'OUBLIEZ PAS LA FÊTE DES MÈRES VENEZ VOIR NOTRE VASTE CHOIX DE CADEAUX POUR MAMAN!

STORES VERTICAUX DES MILLIERS DE COULEURS

VERTICAUX FAITS SUR MESURE

40 COULEURS LES PLUS «HOT» D'AUJOURD'HUI

VERTICAUX EN ALUMINIUM FAITS SUR MESURE KADILAC

TEMPS LIMITE

TOUTES LES TOUTES LES TOUTES LES
GRANDES GRANDES GRANDES
120" x 84" 120" x 84" 120" x 84"

LATTE 3/4" 64" 89" 149"

LATTE 2" 69" 99" 169"

VERTICAUX DE LUXE

TRIANGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

VERTICAUX PVC RIBBES EN STOCK, 75" x 84" 39.99

VERTICAUX ALUMINIUM EN STOCK, 75" x 84" 39.99

VERTICAUX «BELLINI» EN STOCK, 75" x 84" 49.99

VERTICAUX «GROOVER» EN STOCK, 75" x 84" 59.99

VERTICAUX EN TISSU EN STOCK, 75" x 84" 69.99

VERTICAUX MINI PVC 2" EN STOCK, 75" x 84" 49.99

VERTICAUX MINI ALUMINIUM EN STOCK, 75" x 84" 59.99

VERTICAUX MIRROR DE LUXE EN STOCK, 75" x 84" 119.99

VERTICAUX EN CROQUETTES EN STOCK, 75" x 84" 149.99

STORES HORIZONTAUX 300 COULEURS!

HORIZONTAUX DE LUXE EN STOCK

PVC 1" MINI-STORES HORIZONTAUX 11 COULEURS À CES BAS PRIX!

COULEURS: BLANC, IVOIRE, GRIS, ROSE, BOURGOGNE, PÊCHE, ROUGE, JAUNE, BLEU, CHAMEAU, MARIN

HAUTEUR 45" 64" 78"

Largueur 18"X 2.49 6.99 19.99

20"X 3.49 7.99 24.99

24"X 2.99 6.49 29.99

27"X 4.99 6.99 34.99

30"X 5.49 7.99 39.99

36"X 8.99 19.99 48.99

48"X 8.99 13.99 47.99

54"X 10.49 14.77 49.99

60"X 11.49 14.99 59.99

72"X 15.49 20.49 69.99

Porte-patio 78" X 84" 39.99

Disponible dans 300 autres grands magasins en stock au plus bas prix:

MINI-STORES HORIZONTAUX ALUMINIUM 1"

PREMIÈRE QUALITÉ, 6 COULEURS DÉCORATIVES

HAUTEUR 45" 64" 78"

Largueur 20"X 8.99 12.99 17.99

24"X 12.99 18.99 21.99

27"X 14.99 18.99 27.99

30"X 17.99 22.99 39.99

36"X 22.99 29.99 32.99

38"X 24.99 32.99 37.99

42"X 28.99 38.99 42.99

44"X 30.99 40.99 46.99

48"X 36.99 44.99 49.99

60"X 42.99 47.99 54.99

72"X 49.99 62.99 74.99

HORIZONTAUX FAITS SUR MESURE

STORES HORIZONTAUX DE LUXE FAITS SUR MESURE KADILAC

Le meilleur système mécanique sur le marché!

300 COULEURS! SERVICE RAPIDE 3 JOURS!

STORES PLISSÉS 175 COULEURS!

STORES PLISSÉS EN STOCK

STORES PLISSÉS EN TISSU

100% polyester, 7 couleurs: blanc, ivoire, chameau, noir. Style: «Classique»

Grandeur Rég. 1/2 prix

18x45 13.99 6.99 18x64 18.99 9.49

20x45 15.99 7.99 20x64 20.99 10.99

23x45 17.99 8.99 23x64 21.99 10.99

24x45 18.99 9.49 24x64 23.99 11.99

26x45 19.99 9.99 26x64 25.99 12.99

27x45 20.00 10.49 27x64 26.99 13.49

30x45 21.99 11.49 30x64 28.99 14.49

31x45 22.99 11.49 31x64 30.99 15.49

35x45 23.99 11.99 35x64 31.99 15.99

36x45 24.99 12.49 36x64 32.99 16.49

38x45 25.99 12.99 38x64 37.99 18.99

40x45 26.99 13.49 40x64 40.99 20.49

44x45 30.99 15.49 44x64 42.99 21.49

48x45 32.99 16.49 48x64 43.99 21.99

54x45 37.99 17.99 54x64 48.99 24.49

60x45 43.99 21.99 60x64 64.99 27.49

64x45 54.99 27.49 64x64 65.99 32.99

72x45 65.99 32.99 72x64 76.99 38.49

60% DE RABAIS

STORES PLISSÉS «BRIGHTON» EN STOCK 6 COULEURS

STORES PLISSÉS «MIRAGE» EN STOCK 6 COULEURS

STORES PLISSÉS «DENTELLE» «DUCHESS» EN STOCK BLANC OU IVOIRE

STORES PLISSÉS FAITS SUR MESURE

STORES PLISSÉS EN TISSU LUXEUX FAITS SUR MESURE

Tringle de luxe KADILAC, garanti à vie!

175 COULEURS! FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ!

VENEZ DE 500 MILLES OU 500 PIEDS, CA VAUT LA PEINE DE MAGASINER AU BON MARCHÉ!

PAPA PAIE VOTRE ESSENCE ...ALLER RETOUR!

Demandez-nous de plus amples renseignements.

RAYON DE LITERIE CHOIX INCROYABLE!

RAYON DU DUVET

DUVET PIQUÉ, QUALITÉ EXCELLENTE

1re qualité duvet blanc d'Europe appliqué très doux. Style «carré» avec bords de coton 100% percale. 225 FLS PC. Double maille avec le contour contour. Couleur blanche.

Simple Double Reine Roi

78" 98" 128" 148"

DUVET D'OIE BLANC QUALITÉ SUPRÊME

Piqué style carré 6 x 2 de construction première qualité. Tisse de coton 100% percale 225 FLS P.C. double maille avec le contour contour. Couleur blanche.

Simple Double Reine Roi

148" 198" 218" 288"

RAYON DE LITERIE

COUVRE-MATELAS PIQUÉS DE LUXE

Tissu poly/coton blanc, piqué avec fermeture. Standard, rég. 8.99

Reine, rég. 9.99

Roi, rég. 10.99

UN SEUL PRIX 3.99

PROTEGE-OREILLER REVERSIBLE

Tissu poly/coton blanc, piqué avec fermeture. Standard, rég. 8.99

Reine, rég. 9.99

Roi, rég. 10.99

UN SEUL PRIX 3.99

COUVRE-DUVETS

Nouvelle sélection de couvre-duvets imprimés assortis. Rég. 49.99-109.99

Simple Double Reine

21.99 24.99 29.99

ENSEMBLES DE DOUILLETES

Motifs assortis! Inclut: Douillette très épaisse, 1 ou 2 cache-oreillers, jupe de lit.

Simple. Rég. 99.99-169.99 Spécial l'ens. 59.99

Double. Rég. 129.99-189.99 Spécial l'ens. 79.99

Reine. Rég. 149.99-189.99 Spécial l'ens. 99.99

COUVRE-LITS PIQUÉS MOTIFS ASSORTIS

Simple Double Reine

Rég. 59.99 69.99 79.99

24.99 29.99 34.99

ENSEMBLES DE DRAPS WABASSO

Poly/coton. Motifs unis et imprimés assortis faits au Canada. Inclut: 1 ou 2 taies d'oreiller, 1 drap plat et 1 drap contour.

Simple Double Reine

SPECIAL l'ens. 13.99

SPECIAL l'ens. 21.99

SPECIAL l'ens. 28.99

ENSEMBLES DE DRAPS POUR LIT D'EAU

ASSORTIS. Inclut: 2 cache-oreillers.

Rég. 35.99 à 69.99

Reine ou Roi 1 seul prix, l'ens. 26.99

COUVRE-MATELAS POUR LIT D'EAU

Reine, rég. 34.99

Roi, rég. 39.99

UN SEUL PRIX 22.99

OREILLERS DE QUALITÉ. FORMAT GÉANT

Nouveaux Oreillers de luxe synthétiques. Lavable / séchable à la machine, non-allergène. Couleur: blanc.

Standard 2/9.49 Reine 2/15.49

SPECIAL

STORES DE TOILE 100 COULEURS!

STORES OPAQUES BLANCS

STORES DE TOILE, 1re QUALITÉ Stores opaques blancs

Grandeur Rég. 1/2 prix

28"X 58 8.99 12.99 55"X 82 27.99 33.99

37"X 70 9.99 14.99 64"X 88 29.99 35.99

37"X 82 14.99 20.99 64"X 70 30.99 35.99

43"X 70 15.99 20.99 73"X 70 31.99 40.99

43"X 82 17.99 22.99 78"X 70 31.99 40.99

49"X 70 18.99 23.99 85"X 70 31.99 40.99

49"X 82 20.99 25.99 97"X 70 31.99 40.99

55"X 70 17.99 23.99 109"X 70 31.99 40.99

Pour porte patio 73"X 90" 49.99

Aussi disponibles: STORES DE TOILE FAITS SUR MESURE. Choix de 100 tissus et couleurs!

ACHAT SPÉCIAL

CANNON FAMILLE ROYALE

Les plus beaux draps de nos ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE CANNON, fait de 100% coton

Simple (1 taie) 100% coton 34.99/l'ens.

Double (2 taies) 100% coton 57.99/l'ens.

Reine (2 taies) 100% coton 74.99/l'ens.

Roi (2 taies) 100% coton 97.99/l'ens.

ACCESSOIRES DE SALLE DE BAIN

RIDEAU DE DOUCHE EN VINYLE

Un vrai bon marché.

Rég. 19.99 SPECIAL 11.99

RIDEAUX DE DOUCHE

Double-panneau avec 2 attaches et double-bordure. Styles: Lucerne / Diamant.

Rég. 59.99 SPECIAL l'ens. 19.99

RAYON DE DRAPERIES

VALENCES DLOUSON «VOGUE»

70" X 10" approx. 100% polyester. Couleurs: pêche, blanc, ivoire, bleu pâle.

Rég. 24.99 SPECIAL, ch. 13.99

VALENCES DLOUSON «VOGUE»

Style: Vista 100% polyester. Couleurs et grandeurs variées.

Rég. 9.99-34.99 SPECIAL, ch. 4.99-14.99

ACCESSOIRES DE CUISINE

De «Fancy Linens Canada»

Tous les styles imprimés discontinués en stock.

Mitaines au tour (surprotégées à l'intérieur) 11.99 5.99 pre

Poignées 3.99 1.99 ch.

Serviettes de vaisselle (avec ou sans attache) 8.99 3.49 ch.

Napperons en coton glacé 9.99 4.99 ch.

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION DU MONDE

Au Bon Marché

BOUL METROPOLITAIN
BOUL ST-JOSEPH 3500
SHERBROOKE EST

UNE SEULE ADRESSE

3500, boul. ST-JOSEPH Est 259-3500

(entre boul. St Michel et Pie IX)

HEURES D'AFFAIRES

Lundi au mercredi: 9h15 à 18h
Jeudi, vendredi: 9h15 à 21h
Samedi: 9h à 17h

CHEQUES ACCEPTÉS

VISA, MASTERCARD, AMERICAN EXPRESS, TELECHECK

VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

Pour vous protéger d'une baisse possible de taux,

Qui peut prévoir ce qui arrivera aux taux d'intérêt? Avec le CPG Privilege de la Banque Royale...

Une exclusivité de la Banque Royale

Vous avez de l'argent à placer et vous vous demandez comment protéger au maximum votre investissement des fluctuations de taux d'intérêt? La Banque Royale a conçu un outil très avantageux qui

vous permettra de traverser cette période en toute tranquillité d'esprit: le nouveau Certificat de Placement Garanti Privilege*. Avec le nouveau CPG Privilege, vous êtes gagnant sur toute la ligne. Dès aujourd'hui, votre CPG Privilege vous donne droit à

6.75%
Termes d'un an**
Taux en vigueur le 30 avril 1992.

ce taux hautement concurrentiel pour toute la première année. Si les taux baissent l'an prochain, vous aurez le privilège exclusif de passer par-dessus la baisse en renouvelant votre CPG Privilege pour une nouvelle année au taux original.

... si les taux descendent l'an prochain,

Elkas demande au fédéral de mettre fin à l'abandon de lignes ferroviaires au Québec

d'après PC
QUÉBEC

Le ministre des Transports du Québec, Sam Elkas, demande à son homologue fédéral, Jean Corbeil, de surseoir à tout nouvel abandon de lignes ferroviaires au Québec, le temps de mettre sur pied une stratégie de relance de l'industrie du chemin de fer.

Au cours des trois dernières années, 625 kilomètres de voie ferrée ont été abandonnés au Québec, a indiqué M. Elkas, au moment où les routes de la province, encombrées par les poids lourds, se détériorent à un rythme accéléré.

Dans l'esprit de M. Elkas, il faut plutôt chercher à refaire du chemin de fer un moyen privilégié de transport des marchandises et mettre fin au démantèlement du réseau ferroviaire de base au Québec.

En 1950, 70 p. cent du marché du transport terrestre des marchandises était occupé par le chemin de fer, contre 30 p. cent pour l'industrie du camionnage. Depuis, les chiffres se sont inversés.

«On est en train de détruire nos routes, et ce n'est plus acceptable. On n'a plus les moyens de se permettre ça», a lancé M. El-

kas, lors d'une conférence de presse, hier, à Québec.

Il en coûte, chaque année, 2200 \$ de plus pour entretenir un kilomètre de route que de chemin de fer, a précisé le ministre des Transports. De plus, la vie utile

du réseau routier est réduite jusqu'à 70 p. cent dans certains cas, en raison du fort achalandage des poids lourds.

Sur les mesures qui pourraient être mises de l'avant pour donner un nouveau souffle à l'industrie

du chemin de fer, le ministre Elkas a été beaucoup plus flou. Il s'en remet en partie au gouvernement fédéral, de qui relève le réseau ferroviaire.

«Le gouvernement fédéral, à l'instar du gouvernement

américain, doit mettre en place des mesures concrètes pour favoriser la création de chemins de fer d'intérêt local (CFIL), notamment au chapitre du financement de l'achat initial de la voie ferrée», a précisé M. Elkas.

Le ministre des Transports fait remarquer que le chemin de fer s'avère particulièrement important pour l'activité économique des régions périphériques du Québec.

À FAIRE POMPER LES POMPISTES



À PARTIR DE **8240\$*** MOINS **500\$**** DE REMISE

Avec ses 4,5 litres aux 100 kilomètres (63 milles au gallon) sur autoroute et ses 5,6 litres aux 100 kilomètres (50 milles au gallon) en ville***, la petite Metro de GEO a vraiment tout ce qu'il faut pour faire enrager les pompistes. La petite Metro de GEO, c'est la liberté sur quatre roues... à un prix qui fait des jaloux.

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE

- Moteur 3 cylindres de 1 litre, à injection électronique de carburant
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Deux rétroviseurs extérieurs, gauche télé réglable
- Moulures latérales de carrosserie noires
- Glaces teintées
- Glaces de custode pivotantes
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Pneus radiaux P145/80R-12 ceinturés d'acier, flancs noirs, toutes saisons
- Enjoliveurs de 12 po couvrant entièrement les roues
- Avertisseurs d'oubli de clé de contact et d'extinction des phares
- Sièges-baquets avant à dossier haut inclinable
- Dossier de siège arrière entièrement pliant
- Tapis intégral de plancher et d'espace à bagages
- Compteur journalier
- Indicateurs de vitesse, de carburant et de température
- Désembueur électrique de lunette arrière
- Protège-tissu Scotchgard™
- Freins assistés à disque avant/tambour arrière
- Suspension avant et arrière à roues indépendantes

GARANTIE GM TOTAL^{MC} DE 3 ANS/60 000 KILOMÈTRES, SANS FRANCHISE

*Prix de détail suggéré par le fabricant pour le modèle de base. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Taxes et transport en sus. **Remise de 500 \$ offerte par General Motors du Canada, applicable sur les nouveaux modèles Metro 1992. Cette offre ne dure qu'un temps limité. Consultez votre concessionnaire GM participant pour plus de détails. ***Consommation calculée selon des méthodes approuvées par Transport Canada, avec un moteur 1,0 litre et une boîte manuelle à 5 vitesses.

METRO GEO

JE VEUX MA LIBERTÉ!

CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE

CHEVROLET · GEO · Oldsmobile

ENTREPOSEZ VOTRE FOURRURE

REMODELAGE, RÉPARATION,
ENTREPOSAGE, NETTOYAGE

Cueillette et livraison

Montréal, Laval, Rive Sud



527-8664
DEPUIS 1914

1739378-318



PRIX SPÉCIAL
POUR LA FÊTE
DES MÈRES

MONT
BLANC

Collection
complète de
précieux bijoux.

BIJOUTERIE

Everest

Cherbaka

Maison établie depuis 1950

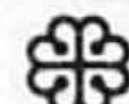
8910, boul. Lajeunesse Tél.: 388-5338



EN CAS DE DÉVERSEMENT TOXIQUE:

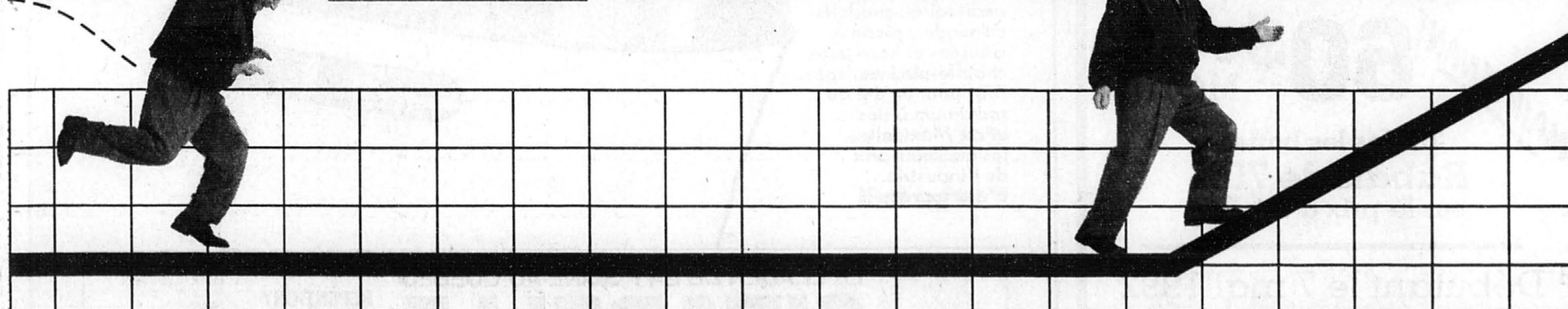
Éloignez-vous du site
et prévenez les autorités
en composant le 9-1-1.

PRÉVOYONS L'IMPRÉVISIBLE



Ville de Montréal

voici notre nouveau Certificat de Placement Garanti.



vous sautez par-dessus la baisse;

et si les taux montent, vous aussi vous montez.

Vous pourrez donc réinvestir votre capital et vos intérêts sans avoir à subir aucune perte. Par contre, si les taux montent, vous pourrez profiter vous aussi de cette hausse! Avec notre CPG Privilège, vous n'avez rien à perdre et tout à gagner.

Mais faites vite! Le CPG Privilège est offert jusqu'au 9 mai 1992. Communiquez avec un spécialiste de votre succursale. Il se fera un plaisir de vous initier à un outil de placement vraiment hors du commun. Ou encore, appelez-nous. Montréal: 987-8000 En province: 1-800-363-3967



BANQUE ROYALE

Les services bancaires les mieux pensés au pays

* Offert par la Société d'hypothèques de la Banque Royale et garanti par la Banque Royale du Canada. Le taux d'intérêt mentionné est annuel et peut être modifié sans préavis. Communiquez avec la succursale de la Banque Royale la plus près pour connaître le taux courant.

Norton et Bacon à couteaux tirés à propos d'Hydro

ÉRIC TROTTIER

Pendant que le chef de Kahnawake, Joe Norton, accuse Hydro-Québec de prendre la population mohawk en otage, la ministre de l'Énergie, Lise Bacon, lui relance la balle et l'a invité hier à «faire enquête» sur les intimidations perpétrées à l'endroit des représentants d'Hydro-Québec.

Le chef du conseil de bande a écrit au premier ministre Robert Bourassa, cette semaine, pour se plaindre de l'attitude d'Hydro-Québec à l'égard des Mohawks. Il reproche notamment à la société d'État de refuser de se rendre sur la réserve pour brancher une vingtaine de nouvelles résidences au réseau hydro-électrique.

«Hydro-Québec continue d'employer des tactiques illégales pour prendre la population de Kahnawake en otage», écrit-il.

Selon lui, Hydro évite de mettre les pieds dans la réserve sous prétexte que des Mohawks armés ont menacé les employés d'Hydro, dans le passé. «Allégations non fondées», soutient-il.

Rappelons que des techniciens devaient couper le courant au Marché aux puces de Kahnawake, le mois dernier, en raison de comptes impayés totalisant plus de 200 000\$. Les représentants d'Hydro ont rebroussé chemin lorsque les Peacekeepers ont refusé de leur assurer une protection.

Joe Norton insiste: il n'y a aucune preuve démontrant que les employés d'Hydro affrontent du



Joe Norton et Lise Bacon

danger en pénétrant en territoire Mohawk. Il croit plutôt que le gouvernement de Robert Bourassa a organisé une vaste «campagne de propagande» pour ternir l'image de son peuple et demande une enquête publique à ce sujet.

Hier, la ministre de l'Énergie Lise Bacon a répondu à Joe Norton en affirmant que ses allégations «pourraient faire achopper les négociations afin de régler le

contentieux» qui perdure entre Hydro-Québec et les Mohawks.

«Avant de réclamer une enquête publique, le chef Norton devrait vérifier la situation réelle qui prévaut dans sa communauté», a poursuivi la ministre, qui a ajouté: «Qu'il fasse enquête sur les agissements de ses représentants dans les négociations avec Hydro-Québec, sur le refus de paiement de certains membres de sa communauté et sur les intimidations, réelles ou appréhendées, à l'endroit des représentants d'Hydro.»

D'autre part, le porte-parole d'Hydro, Jean-Marie Pelletier, a expliqué qu'aucun développement n'est intervenu entre ses patrons et les 300 Mohawks qui ont toujours des comptes en souffrance totalisant 1,9 million de dollars.

Selon Davis Rice, du conseil de bande de Kahnawake, pas plus d'une centaine de citoyens mohawks doivent encore de l'argent à Hydro, soit 700 000\$, «mais ils sont sur le point de faire un arrangement», a-t-il précisé.

VENTE DE PIANOS NEUFS JUSQU'À 40% DE RABAIS

YOUNG CHANG

Young Chang le piano à queue le plus vendu au Canada vient de s'améliorer

Si vous avez déjà songé à faire l'achat d'un piano, le moment, MAINTENANT, et le lieu, chez votre marchand Young Chang, ne pourraient être mieux choisis. En effet, pendant un temps limité, les pianos à queue les plus populaires au Canada seront vendus avec un banc de luxe ajustable, offert gratuitement. Les pianos Young jouissent d'une haute réputation enviable. Venez acheter un piano à queue en ébène et nous vous offrons une place assise aux premières loges! Valeur au détail de 600 \$



Spéciaux PIANOS d'occasion

Petit piano 1150 \$ Automatique 2850 \$
Droit 650 \$ Lesage 1850 \$

PIANOS NEUFS: taxes en sus 36 mois 82,75 \$ 48 mois 65,23 \$



R. Bouthillier Musique

3338, rue Bélair
5770, av. Decelles

722-8741
738-6640

PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS LA PRESSE

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

80949878

Simon, composez, à Montréal, le 251-8688 ou, sans frais, le 1 800 563-8688.

CLUB Multi points

La Presse

CLUB 402 HOMME

- Costumes importés d'Italie
- 100% laine
- Coupe exclusive
- Nous avons un tailleur sur place pour vos retouches

SEULEMENT **455 \$** LE COSTUME

La collection Printemps-Été 92 est arrivée

1237, rue de la Montagne
3e étage
Montréal
Tél.: 861-3636

ROBERTS
Est. 1948

1 SEMAINE
ou jusqu'à épuisement des stocks

Toutes chaussures de **BALLY** pour dames

MAINTENANT 40 \$ OU MOINS

Toutes chaussures de **BALLY** pour hommes

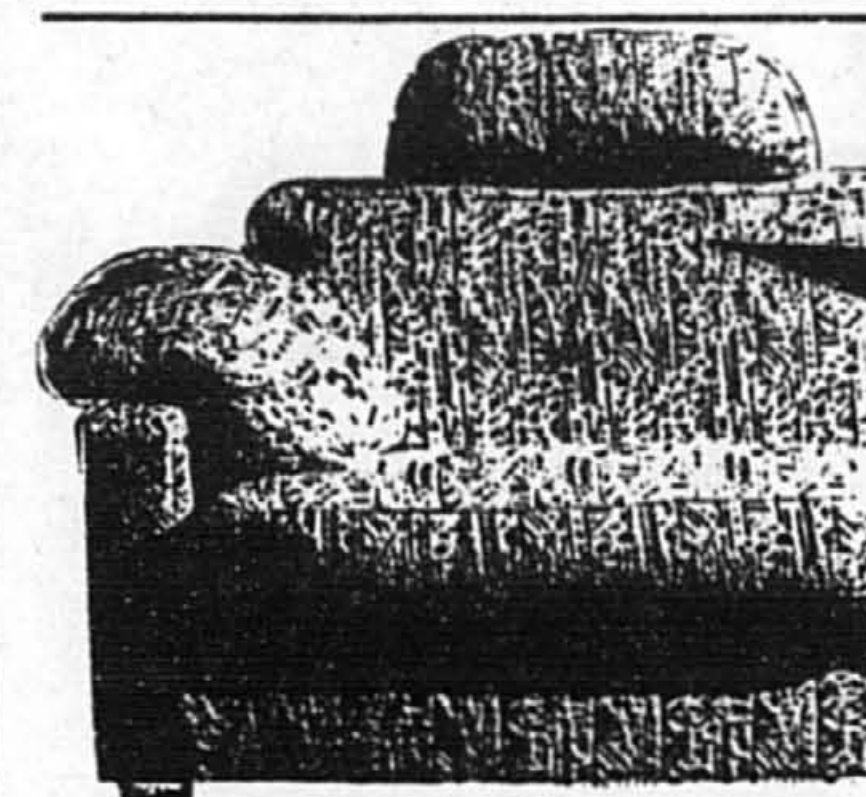
MAINTENANT 60 \$ OU MOINS

Toutes les bottes
Rabais de 70%
sur le prix d'origine

Débutant le 7 mai 1992
DEUX SUCCURSALES SEULEMENT
Place Bonaventure
Carré Westmount

CHAUSSURES & ACCESSOIRES ROBERTS INC.
Avec 22 succursales à travers le Canada
Toronto • Montréal • Ottawa • Edmonton • Calgary • Winnipeg

Des milliers de Canadiens attendent le don d'un organe qui pourrait leur sauver la vie. La Fondation canadienne du rein vous incite fortement à signer une carte de don d'organes.



LIQUIDATION

Mobiliers haut de gamme: chaises laqué, canapés, mobiliers de salle à diner au design moderne

épargnez **30% à 50%** directement de l'importateur

Jeu 7 mai de 11h à 20h
Vendredi 8 mai de 10h à 20h
Samedi 9 mai de 10h à 17h

EURO-IMPORTATION
1350, rue Chabanel Ouest (à l'ouest du boul. l'Acadie)
Tél.: 383-0525

SAUVÉ
LOUVAIN
CHABANEL 1350
LEGENDRE
BOUL. METROPOLITAIN
CENTRE ROCKLAND

1748225-319

Si vous manquez la circulaire de Citadelle... vous manquez votre été!

Livrée chez vous ce week-end et disponible dans les centres Citadelle.

Meubles de jardin, accessoires, produits chimiques, piscines creusées et hors-terre, chauffe-piscines, spas. Tout pour un été au maximum à des «Prix Maxidelle», les meilleurs prix de l'industrie... c'est garanti!



25 ANS LE LEADER DE LA PISCINE AU QUÉBEC

CITADELLE

DANS CES CENTRES PARTICIPANTS:

LAVAL 3615, Autoroute 440 Ouest	LONGUEUIL 666, Place Trans-Canada	BLAINVILLE 775, boul. Labelle	DOLLARD-DES-ORMEAUX 4698, boul. St-Jean	JOLIETTE 303, boul. Antonio Barrette
---	---	---	---	--

REPENTIGNY
545, rue Notre-Dame

ROCK-Forest
4701, boul. Bourque

GRANBY
848, rue Principale

NOUVEAU! BROSSARD
7205, boul. Taschereau

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI
9h à 21h
SAMEDI
9h à 17h